

Ontario 

BÂTIR UN ONTARIO FORT *ENSEMBLE*

Perspectives économiques et
revue financière de l'Ontario 2023



Ontario

DOCUMENTS D'INFORMATION

L'HONORABLE

PETER BETHLENFALVY

MINISTRE DES FINANCES

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023 : Bâtir un Ontario fort ensemble – Documents d'information*, appeler au :

Demandes en français et en anglais (sans frais) : 1 800 337-7222
Téléimprimeur : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document, visiter notre site Web à :
ontario.ca/exposeautomne

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023
ISSN 1483-5983 (Imprimé)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title: *2023 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review — Building a Strong Ontario Together, Background Papers*

Introduction

L'Ontario connaît une croissance importante dans l'ensemble de la province.

Notre population augmente rapidement : près de 500 000 personnes sont venues s'installer dans la province l'année dernière.

Des entreprises de toutes tailles voient le jour. L'an dernier, 18 000 entreprises ont ouvert leurs portes ici même en Ontario, ce qui représente 41 % des 43 700 entreprises qui ont entamé leurs activités au Canada. Au premier semestre de 2023, la province comptait 4 400 entreprises de plus qu'à la même période en 2022.

On peut donc s'attendre à de nouveaux emplois. En fait, au cours des neuf premiers mois de 2023, plus de 170 000 nouveaux emplois nets ont été créés ici même en Ontario.

Bien que ce soit de bon augure pour la province, l'Ontario demeure confronté à des incertitudes économiques et géopolitiques accrues.

Comme je l'ai signalé à maintes reprises au cours de l'année écoulée, nous ne sommes pas à l'abri d'un ralentissement économique.

Les répercussions de l'inflation élevée et des augmentations rapides des taux d'intérêt de la Banque du Canada pèsent lourdement sur nos perspectives économiques pour le reste de l'année et l'année prochaine.

L'Ontario continue de faire face à certaines perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine et l'effroyable attaque terroriste contre Israël sont synonymes d'incertitude géopolitique continue.

Ces complications ont contribué aux pressions financières et aux risques auxquels sont exposées la population et les entreprises de l'Ontario.

Bien que ces défis économiques et mondiaux engendrent des risques, le chemin à emprunter est évident.

Nous devons poursuivre l'approche responsable et ciblée décrite dans notre budget de 2023, *Bâtir un Ontario fort*.

Cette approche a donné au gouvernement la flexibilité nécessaire pour faire face au ralentissement de l'économie mondiale, tout en continuant à faire des investissements ciblés pour mettre en œuvre notre plan pour bâtir la province afin de soutenir notre croissance historique.

Notre approche demeure la bonne.

L'Ontario se dote d'une économie solide qui lui permettra de traverser cette période d'incertitude et de générer de la prospérité pour les générations futures.

Nous construisons les infrastructures essentielles nécessaires pour soutenir nos collectivités en pleine croissance.

Nous formons des travailleurs pour combler les emplois en demande dans des secteurs clés tels que les soins de santé et les métiers spécialisés, tout en les accompagnant dans la planification de leur retraite.

En cette période où les taux d'intérêt et l'inflation sont élevés, nous continuons à remettre de l'argent dans les poches des contribuables.

Nous fournissons de meilleurs services à la population de l'Ontario, en particulier aux plus vulnérables.

Malgré les pressions accrues exercées sur notre plan financier depuis le printemps dernier, nous maintenons notre engagement d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Face à l'incertitude qui nous attend, notre gouvernement ne manquera pas de faire ce qu'il faut pour soutenir les citoyens et les entreprises.

Compte tenu de la croissance des collectivités de la province et de la conjoncture économique difficile, nous devons tous travailler ensemble afin de bâtir un Ontario fort pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Bâtir l'Ontario

Le gouvernement bâtit l'Ontario afin que nous puissions disposer des investissements et des infrastructures nécessaires pour renforcer les collectivités et les économies locales dans toute la province, aujourd'hui et à l'avenir.

Bâtir l'économie pour aujourd'hui et pour l'avenir

Notre gouvernement continue d'exploiter le potentiel économique des minéraux critiques du Nord de l'Ontario, notamment en s'efforçant de dégager les possibilités offertes par le Cercle de feu.

Afin de favoriser davantage l'exploration minière et de renforcer sa position de chef de file mondial dans l'approvisionnement de minéraux critiques obtenus de façon responsable, la province propose d'améliorer le crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario.

Nous acheminons ces minéraux critiques au secteur de la fabrication de véhicules électriques de la province, en pleine croissance.

Ce faisant, notre gouvernement attire de plus en plus d'investissements marquants dans le secteur manufacturier de la province, notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'acier propre.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a attiré des investissements transformateurs de plus de 26 milliards de dollars dans le secteur de l'automobile et des batteries pour véhicules électriques de la province.

Attirer de nouveaux investissements signifie également la création de nouveaux emplois pour le secteur. Au cours des neuf premiers mois de 2023, 27 700 nouveaux emplois nets ont été créés dans le secteur manufacturier.

Dans le cadre de notre plan visant à ramener davantage d'emplois manufacturiers dans la province, le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario aide les fabricants ontariens à réduire leurs coûts, à innover et à devenir plus concurrentiels.

Nous devons poursuivre sur notre lancée. Afin de continuer à encourager l'investissement dans la province, le gouvernement accorde un nouveau financement de 100 millions de dollars à Investissements Ontario.

Avec l'arrivée de nouveaux investissements et emplois en Ontario et la croissance rapide de la population, la province a besoin d'une énergie propre et abordable sur laquelle nos collectivités peuvent compter.

Pour répondre à la demande croissante d'électricité, la province investit dans l'énergie propre, une des richesses de l'Ontario.

Nous lançons le processus d'approvisionnement pour le stockage d'énergie propre le plus important au Canada, appuyons l'exploitation sécuritaire continue de la centrale nucléaire de Pickering jusqu'en 2026, et soutenons la remise à neuf de la centrale nucléaire de Darlington et la construction d'un petit réacteur modulaire pour le réseau de distribution, le premier du genre en Amérique du Nord.

Nous travaillons au développement du projet de stockage d'énergie Oneida, dans le comté de Haldimand, en partenariat avec la Six Nations of the Grand River Development Corporation, Northland Power, NRStor et Aecon.

Le gouvernement continue également d'aider les entreprises ontariennes à réduire leurs coûts afin qu'elles puissent être compétitives, se développer et surmonter l'incertitude économique qui les guette.

En 2023, notre gouvernement contribuera à fournir un total de 8,0 milliards de dollars en économies de coûts et en soutien aux entreprises de l'Ontario, dont 3,6 milliards de dollars pour les petites entreprises.

Construire des routes, des transports en commun et l'infrastructure

Afin que les collectivités soient fortes et puissent se développer, il faut aussi construire et entretenir davantage d'infrastructures.

C'est pourquoi notre gouvernement poursuit sa mise en œuvre du plan de l'Ontario pour bâtir. Notre plan d'investissement de 185 milliards de dollars est le plus ambitieux de l'histoire de la province.

Le plan consiste à construire des routes et des autoroutes, à aménager des transports en commun, à bâtir des hôpitaux, des foyers de soins de longue durée et des écoles, et à créer des places en garderie à l'échelle de la province.

Cependant, comme des centaines de milliers de personnes s'installent en Ontario chaque année, les infrastructures existantes dans la province sont de plus en plus sollicitées.

Pour répondre aux besoins croissants de nos collectivités, nous devons construire davantage d'infrastructures et travailler tous ensemble pour y parvenir.

C'est pourquoi notre gouvernement met en place de nouveaux outils pour attirer les investissements institutionnels nécessaires pour aménager un plus grand nombre d'infrastructures, qui, autrement, ne verraient pas le jour.

Afin d'attirer plus de capitaux pour bâtir davantage, nous lançons une nouvelle agence indépendante, la Banque de l'infrastructure de l'Ontario, pour mobiliser les investissements des régimes de retraite publics et d'autres investisseurs institutionnels canadiens dignes de confiance afin de contribuer au financement de projets d'infrastructure à grande échelle dans toute la province.

D'entrée de jeu, les projets financés par cette nouvelle agence seront axés sur les foyers de soins de longue durée, les infrastructures énergétiques, les logements abordables, les infrastructures municipales et communautaires, et le transport.

Le soutien des investisseurs institutionnels aidera le gouvernement à construire davantage d'infrastructures, tout en créant des occasions pour les caisses de retraite canadiennes de faire fructifier les investissements de leurs membres ici même, chez eux.

Œuvrer pour vous

Bâtir un Ontario fort ensemble signifie également que nous devons former des travailleurs afin de pourvoir les postes en demande, offrir de meilleurs services à un plus grand nombre de personnes et remettre de l'argent dans les poches des contribuables sur fond d'inflation élevée.

Œuvrer pour les travailleurs

Nous avons besoin de plus de travailleurs qualifiés pour la construction des logements, des hôpitaux, des foyers de soins de longue durée, des écoles et des routes ainsi que pour la création des places en garderie dont l'Ontario a besoin.

C'est pourquoi notre gouvernement a investi plus d'un milliard de dollars sur trois ans dans la Stratégie relative aux métiers spécialisés pour encourager et former les gens à travailler dans les métiers spécialisés.

En outre, depuis 2021, l'Ontario a investi plus de 860 millions de dollars dans le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences, aidant plus d'un demi-million de personnes à faire progresser leur carrière au cours des trois premiers cycles de financement.

Notre budget de 2023 faisait état d'un investissement de 224 millions de dollars dans le nouveau volet Immobilisations du Fonds pour le développement des compétences, qui soutiendra la construction, l'amélioration et l'expansion des centres de formation traditionnels, y compris les salles de formation dirigées par les syndicats. Ce faisant, plus de personnes auront la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de bénéficier des idées, des connaissances et des forces des syndicats du secteur privé.

Le gouvernement de l'Ontario contribue également à garantir aux travailleurs une retraite confortable. Les régimes de retraite à prestations cibles permettent de faire fructifier l'épargne durement gagnée.

Ces régimes de retraite sont offerts par un syndicat ou une association, en particulier dans les secteurs impliquant des métiers spécialisés. Cependant, il n’y a jamais eu de cadre réglementaire permanent pour ces régimes.

C’est pourquoi notre gouvernement prend des mesures pour aider les travailleurs des métiers spécialisés à épargner en vue de leur retraite en élaborant un cadre permanent pour les régimes de retraite à prestations cibles.

Nous menons une consultation sur les règlements nécessaires à ce cadre. Un cadre permanent fournirait de la certitude aux associations et aux syndicats, en plus de contribuer à sécuriser la retraite des travailleurs et à rendre encore plus attrayante une carrière dans les métiers spécialisés.

Garder les coûts bas

Conscient que les temps sont difficiles pour beaucoup de personnes dans la province, le gouvernement n’a pas tardé à remettre de l’argent dans les poches des contribuables.

Pour aider les familles ontariennes à réduire leurs coûts, nous avons supprimé les frais de renouvellement des plaques d’immatriculation et les vignettes, supprimé les péages sur les autoroutes 412 et 418, réduit temporairement le taux de la taxe sur l’essence et de la taxe sur les carburants, supprimé les doubles tarifs pour les correspondances à GO Transit à partir de la plupart des réseaux de transport en commun municipaux, augmenté le salaire minimum et doublé temporairement les paiements du Régime de revenu annuel garanti pour les personnes âgées à faible revenu admissibles.

Soucieux de continuer à offrir de la prévisibilité aux familles ontariennes pour l’établissement de leur budget, notre gouvernement propose de prolonger la réduction du taux de la taxe sur l’essence et de la taxe sur les carburants jusqu’au 30 juin 2024. Cette mesure permettrait aux ménages d’économiser 260 \$ en moyenne en tenant compte des réductions entrées en vigueur en juillet 2022.

Nous continuons également à demander au gouvernement fédéral d’emboîter le pas et d’enlever un poids aux automobilistes tout en supprimant les coûts supplémentaires pour les entreprises en freinant l’augmentation de la taxe sur le carbone.

Nous nous attaquons aussi à la crise du logement, qui demeure une grande priorité pour notre gouvernement.

Nous saluons la décision du gouvernement fédéral d’écouter la demande de longue date de l’Ontario d’alléger la TPS sur les nouvelles constructions de logements locatifs.

Tout comme nous nous y engageons depuis l’automne 2022, nous prenons aujourd’hui des mesures pour bonifier la remise de la TVH de l’Ontario sur les logements locatifs neufs en supprimant entièrement la portion provinciale de 8 % de la TVH sur les logements à vocation locative neufs qui y sont admissibles.

Cette mesure encouragerait la construction d’un plus grand nombre de logements locatifs et témoigne des efforts de notre gouvernement pour aider les Ontariennes et Ontariens à se loger.

De meilleurs services pour vous

Étant donné que de plus en plus de gens choisissent de s'établir à demeure en Ontario, notre gouvernement améliore les services afin de faciliter l'accès aux programmes et aux soins.

Grâce au *Plan pour des soins interconnectés et commodes*, les pharmaciens de l'Ontario peuvent maintenant prescrire un traitement pour 19 affections courantes. Le nombre de chirurgies en attente a été réduit de plus de 25 000 par rapport au sommet de mars 2022.

Nous avons investi 330 millions de dollars par an pour améliorer l'accès des enfants et des jeunes aux soins, notamment aux interventions chirurgicales, aux soins d'urgence et aux services de santé mentale.

Et nous continuons à améliorer l'accès aux soins.

À partir de l'automne 2024, les femmes âgées de 40 à 49 ans pourront demander elles-mêmes à passer une mammographie dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein.

L'amélioration de l'accès au dépistage du cancer du sein peut contribuer à une détection plus précoce, ce qui peut se traduire par un traitement moins invasif et de meilleurs résultats.

Bâtir un Ontario fort ensemble

Les défis économiques qui se profilent à l'horizon soulignent la nécessité de rester disciplinés et responsables sur le plan budgétaire.

Et c'est exactement ce que nous nous appliquons à faire.

Notre approche responsable et ciblée nous donne la flexibilité nécessaire pour nous adapter et relever les défis à venir.

La population ontarienne peut avoir l'assurance que notre gouvernement prend des décisions responsables pour soutenir les familles et les entreprises dans le climat d'incertitude qui règne aujourd'hui, tout en mettant en place de solides assises financières au profit des générations futures, y compris un plan pour retrouver notre équilibre budgétaire. Nous prévoyons un déficit de 5,6 milliards de dollars cette année, qui descendra à 5,3 milliards de dollars l'année prochaine, suivi d'un excédent modeste en 2026.

Le chemin à parcourir sera tumultueux.

Mais nous avons vu ce que les Ontariennes et Ontariens peuvent accomplir lorsqu'ils s'unissent.

Ensemble, nous pouvons surmonter toutes les embûches qui se dressent sur notre route.

Ensemble, nous pouvons vaincre les incertitudes économiques qui se présentent à nous.

Ensemble, nous pouvons bâtir les infrastructures essentielles dont nous avons besoin pour soutenir nos collectivités en pleine croissance.

Ensemble, nous pouvons bâtir un Ontario fort.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances de l'Ontario

Table des matières

Introduction et avant-propos du ministre

Introduction	iii
Bâtir l'Ontario.....	iv
Bâtir l'économie pour aujourd'hui et pour l'avenir.....	iv
Construire des routes, des transports en commun et l'infrastructure.....	v
Œuvrer pour vous	vi
Œuvrer pour les travailleurs	vi
Garder les coûts bas.....	vii
De meilleurs services pour vous	viii
Bâtir un Ontario fort ensemble.....	viii

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	3
Perspectives économiques de l'Ontario.....	4
Révision des perspectives depuis le budget de 2023.....	4
Des assises solides pour la prochaine génération	6
Plan financier de l'Ontario	7
Perspectives de revenus à moyen terme	8
Perspectives des charges de programmes à moyen terme	8
Perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme	8
Autres hypothèses de planification financière.....	8
Scénarios de perspectives économiques et financières	9
Emprunts et gestion de la dette	11
Un plan d'immobilisations pour consolider l'Ontario	14

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario fort ensemble

Section A : Bâtir l'Ontario

Introduction	21
Bâtir l'économie de l'Ontario pour aujourd'hui et pour l'avenir	21
Mettre à profit l'avantage de l'Ontario en matière de minéraux critiques.....	21
Attirer la fabrication, l'innovation et les emplois bien rémunérés.....	23
Alimenter la croissance de l'Ontario	27
Soutenir les entreprises ontariennes	31
Construire des routes, des transports en commun et des infrastructures	34
Nouer des partenariats pour bâtir plus d'infrastructures, plus intelligemment et plus vite	35
Construire des autoroutes.....	39
Développer les transports en commun.....	47
Bâtir des infrastructures communautaires et améliorer l'accès à Internet haute vitesse.....	52

Section B : Œuvrer pour vous

Introduction	61
Œuvrer pour les travailleurs	61
Favoriser le développement des compétences et la formation	61
Aider les travailleurs à planifier leur retraite	66
Garder les coûts bas pour vous	67
Remettre de l'argent dans vos poches.....	67
Construire plus de logements	69
De meilleurs services pour vous	72
Rendre les soins de santé plus interconnectés et commodes.....	72
Dispenser les soins appropriés, au bon moment et au bon endroit	72
Accès plus rapide aux soins	73
Embaucher davantage de travailleurs de la santé	75
Vous protéger, vous et votre famille	77

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Introduction	81
Révision des perspectives depuis le budget de 2023.....	82
Résultats économiques récents.....	83
Marché du travail de l'Ontario	84
Inflation des prix à la consommation	85
Perspectives économiques	86
Contexte économique mondial	89
Marchés des capitaux et autres facteurs externes	91
Détail des perspectives économiques de l'Ontario.....	93
Emploi	93
Consommation des ménages	95
Inflation des prix à la consommation	96
Logement	98
Risques pour les perspectives.....	100
Scénarios de perspectives économiques.....	101

Chapitre 3 : Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction	105
Principaux changements survenus en 2023-2024 depuis le budget de 2023	106
Revenus.....	107
Charges.....	109
Prudence en 2023-2024	110
Plan financier à moyen terme.....	111
Perspectives de revenus à moyen terme	112
Scénarios de perspectives économiques et financières	113
Perspectives de charges à moyen terme.....	115
Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence.....	119
Transparence et risques.....	119
Détails des finances de l'Ontario	121

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	135
Programme d'emprunt.....	136
Programme des obligations vertes.....	140
Coût de la dette	141
Échéance de la dette	144
Assurer des niveaux de liquidités adéquats	145
Progrès réalisés quant à la stratégie d'allègement du fardeau de la dette.....	146

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu.....	153
Bonification du remboursement de la taxe de vente harmonisée de l'Ontario pour les immeubles d'habitation construits expressément pour la location	153
Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants	154
Conclusion d'une entente coordonnée sur l'imposition des produits de vapotage	154
Bonification du crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario	155
Sommaire des mesures	155
Modifications de forme	156
Autres initiatives législatives	157
Consultations en vue de bâtir un Ontario fort ensemble	158

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	4
Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023</i> (EÉA).....	5
Plan financier de l'Ontario à moyen terme – Détails	7
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	9
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	9
Programme d'emprunts pour 2023-2024 et perspectives à moyen terme	11
Dépenses liées à l'infrastructure	18

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario fort ensemble

Tableau 1.1	Projets routiers achevés récemment	46
Tableau 1.2	Initiatives autochtones relatives au transport en 2023-2024	51
Tableau 1.3	Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour la rentrée 2023-2024	57
Tableau 1.4	Poursuite des mises en chantier d'écoles.....	58
Tableau 1.5	Soutenir les collectivités grâce à des projets mis en œuvre dans le cadre du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire	60

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Tableau 2.1	Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	81
Tableau 2.2	Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario</i> (EÉA) de 2023	82
Tableau 2.3	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario	86
Tableau 2.4	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario	87
Tableau 2.5	Facteurs externes	92
Tableau 2.6	Perspectives économiques de l'Ontario	93
Tableau 2.7	Incidence sur la croissance du PIB réel des changements soutenus dans les principaux facteurs externes	100
Tableau 2.8	Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	101
Tableau 2.9	Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	101

Chapitre 3 : Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Résultats financiers	105
Tableau 3.2	Résultats financiers de l'exercice 2023-2024	106
Tableau 3.3	Principales variations aux prévisions de revenus pour l'exercice 2023-2024	107
Tableau 3.4	Principales variations des charges totales pour l'exercice 2023-2024	109
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme	112
Tableau 3.6	Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario.....	114
Tableau 3.7	Sommaire des perspectives de charges à moyen terme	115
Tableau 3.8	Revenus	121
Tableau 3.9	Total des charges	123
Tableau 3.10	Dépenses liées à l'infrastructure	129
Tableau 3.11	Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices.....	130

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt pour 2023-2024 et perspectives à moyen terme	136
Tableau 4.2	Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette.....	146

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Tableau A.1	Sommaire des mesures.....	155
-------------	---------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario	10
Ratio de la dette nette au PIB	12
Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme	13

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario fort

Graphique 1.1 Attirer des investissements de plus de 26 milliards de dollars en Ontario dans le secteur de l'automobile, la chaîne d'approvisionnement de batteries pour VE et l'acier propre	26
Graphique 1.2 L'accroissement démographique en Ontario atteint un nouveau record	35
Graphique 1.3 Banques de l'infrastructure établies par d'autres territoires de compétence	36
Graphique 1.4 Tracé prévu de l'autoroute 413	40
Graphique 1.5 Tracé prévu de la voie de contournement de Bradford	41
Graphique 1.6 Projets routiers en cours dans le Sud-Ouest de l'Ontario	43
Graphique 1.7 État d'avancement du projet d'élargissement à quatre voies de la route 11/17 — De Thunder Bay à Nipigon	45
Graphique 1.8 Développer les transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe	50

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Graphique 2.1 PIB réel de l'Ontario supérieur à celui du Canada durant la première moitié de 2023	83
Graphique 2.2 Le taux de chômage reste bas en Ontario	84
Graphique 2.3 L'inflation des prix à la consommation fléchit, mais reste élevée	85
Graphique 2.4 Normalisation prévue de la croissance du PIB de l'Ontario	88
Graphique 2.5 Prévisions de la croissance mondiale du PIB réel	89
Graphique 2.6 Ralentissement du volume des échanges commerciaux à l'échelle mondiale	90
Graphique 2.7 Hausse prévue des taux d'intérêt à court terme	91
Graphique 2.8 Ralentissement prévu de la croissance du PIB réel et de l'emploi en Ontario	94
Graphique 2.9 La croissance des dépenses des ménages de l'Ontario devrait se poursuivre	95
Graphique 2.10 L'inflation pourrait diminuer, mais il reste des risques	96
Graphique 2.11 Révision à la hausse de l'inflation projetée des prix à la consommation	97
Graphique 2.12 Évolution du marché du logement en Ontario	98
Graphique 2.13 Rebond prévu du marché du logement en Ontario en 2024 et en 2025	99
Graphique 2.14 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario	102

Chapitre 3 : Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1	Perspectives d'excédent/(déficit) actuelles comparées à celles du budget de 2023.....	111
Graphique 3.2	Scénarios des perspectives financières de l'Ontario.....	114
Graphique 3.3	Charges de programmes.....	116
Graphique 3.4	Composition des revenus, 2023-2024.....	127
Graphique 3.5	Composition du total des charges, 2023-2024	128

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1	Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme.....	137
Graphique 4.2	Emprunts, 2023-2024	138
Graphique 4.3	Emprunts en dollars canadiens et en devises	139
Graphique 4.4	Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre	140
Graphique 4.5	Émissions d'obligations vertes de l'Ontario	140
Graphique 4.6	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale.....	141
Graphique 4.7	Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario.....	142
Graphique 4.8	Les charges liées à l'intérêt sur la dette sont inférieures aux prévisions du budget de 2023.....	143
Graphique 4.9	Échéance moyenne pondérée des emprunts	144
Graphique 4.10	Moyenne des niveaux de liquidités non affectées.....	145
Graphique 4.11	Ratio de la dette nette au PIB.....	147
Graphique 4.12	Ratio de la dette nette aux revenus	148
Graphique 4.13	Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	149



**Perspectives
économiques et
financières de
l'Ontario en bref**

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

L'économie de l'Ontario a poursuivi sa croissance durant la première moitié de 2023, soutenue par la vigueur du marché de l'emploi. Malgré ce départ prometteur, l'Ontario, à l'instar d'autres territoires, n'est pas à l'abri des incertitudes économiques et géopolitiques accrues, des répercussions des augmentations de taux d'intérêt, ainsi que du ralentissement de l'économie mondiale.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* continue d'adopter une approche responsable et ciblée afin de soutenir les particuliers et les entreprises aujourd'hui, tout en mettant en place de solides assises financières au profit des générations futures.

Le gouvernement prévoit des déficits de 5,6 milliards de dollars en 2023-2024 et de 5,3 milliards de dollars en 2024-2025, suivis d'un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2025-2026. Cela reflète les données sur l'économie et les revenus mises à jour, ainsi que l'augmentation des fonds de prévoyance visant à atténuer les risques à court terme en 2023-2024, ainsi que le ralentissement prévu de la croissance économique en 2024 et en 2025.

En 2023-2024, selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario devrait être de 38,4 %, comparativement au ratio de 37,8 % prévu dans le budget de 2023.

Comme c'est le cas pour toutes les prévisions, de nombreux risques sont pris en compte dans l'élaboration du plan financier de l'Ontario. Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* est déposé alors que la conjoncture économique mondiale demeure très incertaine en raison de différents facteurs sur lesquels le gouvernement n'a pas pris. Par conséquent, le ministère des Finances de l'Ontario a une fois de plus produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années, ceci afin d'offrir une plus grande transparence quant aux retombées possibles sur l'économie et les finances de l'Ontario.

Perspectives économiques de l'Ontario

Selon les prévisions, le PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 1,1 % en 2023, de 0,5 % en 2024, de 2,0 % en 2025 et de 2,8 % en 2026. La prévision pour 2023 a été revue à la hausse et celles pour 2024 et 2025, à la baisse, depuis le budget de 2023. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Croissance du PIB réel	3,7	1,1	0,5	2,0	2,8
Croissance du PIB nominal	9,2	3,6	2,9	4,2	4,8
Croissance de l'emploi	4,6	2,3	0,8	1,5	1,9
Inflation de l'IPC	6,8	3,7	2,5	2,1	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2023

Les perspectives pour la période allant de 2023 à 2026 ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2023. Voici les principaux changements ainsi apportés :

- croissance plus forte du PIB réel et du PIB nominal en 2023, mais moindre entre 2024 et 2025, suivie d'une croissance plus marquée en 2026;
- croissance plus forte de l'emploi en 2023, suivie d'une croissance plus lente en 2024 et en 2025;
- révisions à la baisse de la croissance des excédents nets d'exploitation des sociétés pour toutes les années;
- augmentation des mises en chantier prévues pour toutes les années et affaiblissement du marché des reventes de logements en 2023 et en 2024, suivi d'un fort rebond en 2025.

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* (EÉA)

(variation en pourcentage)

	2023p		2024p		2025p		2026p	
	Budget de 2023	EÉA de 2023	Budget de 2023	EÉA de 2023	Budget de 2023	EÉA de 2023	Budget de 2023	EÉA de 2023
Produit intérieur brut réel	0,2	1,1	1,3	0,5	2,5	2,0	2,4	2,8
Produit intérieur brut nominal	2,8	3,6	3,6	2,9	4,6	4,2	4,5	4,8
Rémunération des salariés	5,1	6,3	4,2	3,9	4,5	4,6	4,2	4,4
Excédent net d'exploitation – sociétés	(8,2)	(9,2)	(0,5)	(3,1)	9,2	4,9	9,1	7,5
Consommation nominale des ménages	5,1	5,4	4,1	3,6	4,3	4,2	4,2	4,7
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,5	2,3	1,0	0,8	1,7	1,5	1,7	1,9
Création d'emplois (en milliers)	39	176	78	63	133	120	136	154
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	5,6	6,6	6,4	6,3	6,2	6,3	5,8
Indice des prix à la consommation	3,6	3,7	2,1	2,5	2,0	2,1	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	80,3	89,5	79,3	84,5	82,7	89,2	83,2	94,4
Reventes de logements	(8,9)	(11,7)	21,0	11,5	1,2	22,5	1,2	1,2
Prix de revente des logements	(9,7)	(4,6)	2,2	1,3	4,0	3,6	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	0,5	2,2	1,2	1,1	2,1	1,7	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	83	78	80	79	79	77	79	78
Dollar canadien (cents américains)	74,4	74,4	76,5	75,8	77,6	77,0	78,5	77,9
Taux des bons du Trésor à trois mois ²	4,3	4,8	3,3	4,4	2,5	2,9	2,4	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ²	3,1	3,3	3,1	3,3	3,1	3,2	3,2	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2023.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 29 septembre 2023.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Des assises solides pour la prochaine génération

Le gouvernement fournit à la population de l'Ontario une vision claire des finances de la province, en décrivant sa stratégie pour construire un Ontario fort et résilient pour les générations actuelles et futures.

Le plan du gouvernement est conforme aux dispositions de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, ainsi qu'à ses principes directeurs qui orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparent** : Le gouvernement continue de faire preuve de transparence en publiant régulièrement des mises à jour financières. Pour la sixième année de suite, la vérificatrice générale de l'Ontario a émis une opinion favorable au sujet des états financiers consolidés du gouvernement.
- **Responsable** : Le gouvernement a adopté, pour gérer les finances de la province, une approche mesurée et responsable portée par la croissance économique, tout en investissant dans les services publics clés et les projets d'immobilisations qui contribueront à améliorer la productivité économique et à créer des emplois.
- **Souple** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir des fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province a la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équitable** : Le plan du gouvernement renforce les services publics essentiels, comme la santé, l'éducation et l'infrastructure clé, au profit de la population d'aujourd'hui, et assure leur maintien pour les prochaines générations.
- **Viable** : Le gouvernement continuera à faire preuve de souplesse pour répondre à l'incertitude économique actuelle, tout en tenant compte de la viabilité à long terme des finances de l'Ontario.

Plan financier de l'Ontario

Pour 2023-2024, le gouvernement prévoit un déficit de 5,6 milliards de dollars. À moyen terme, le gouvernement prévoit un déficit de 5,3 milliards de dollars en 2024-2025 et un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2025-2026.

Plan financier de l'Ontario à moyen terme – Détails

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024	Perspectives à moyen terme	
			2024-2025	2025-2026
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	44,2	49,4	51,2	54,3
Taxe de vente	36,1	37,7	38,7	40,7
Impôt des sociétés	27,8	26,0	25,8	27,4
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,8	5,0	5,2
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,0	5,7	5,8	5,8
Tous les autres impôts et taxes combinés	18,0	17,5	19,4	21,5
Total – Revenus fiscaux	136,5	141,2	145,8	154,8
Gouvernement du Canada	31,3	35,1	35,4	37,0
Revenus tirés des entreprises publiques	6,1	6,8	6,5	8,4
Autres revenus non fiscaux	19,0	18,7	19,0	19,8
Total des revenus	192,9	201,8	206,7	220,0
Programmes de base¹				
Secteur de la santé	75,1	81,2	84,2	87,6
Secteur de l'éducation ²	33,6	34,7	36,4	37,5
Secteur de l'éducation postsecondaire	11,6	12,1	12,5	13,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	18,1	19,4	19,9	19,9
Secteur de la justice	5,3	5,5	5,3	5,2
Autres programmes	30,1	40,1	37,8	39,1
Total des programmes de base	173,8	193,0	196,2	202,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	6,3	—	—	—
Autres charges ponctuelles	6,3	—	—	—
Total des programmes	186,4	193,0	196,2	202,3
Intérêt sur la dette	12,4	13,4	14,3	15,2
Total des charges	198,8	206,4	210,5	217,5
Excédent/(Déficit) avant réserve	(5,9)	(4,6)	(3,8)	2,5
Réserve	—	1,0	1,5	2,0
Excédent/(Déficit)	(5,9)	(5,6)	(5,3)	0,5
Dette nette en pourcentage du PIB	38,3 %	38,4 %	39,1 %	38,7 %
Dette nette en pourcentage des revenus	207,6 %	206,2 %	210,8 %	204,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,4 %	6,7 %	6,9 %	6,9 %

¹ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*, toutes les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 faites en 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce financement ne sera plus présenté séparément à compter de l'exercice 2023-2024.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives actuelles et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 29 septembre 2023.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur une projection économique établie à partir des prévisions du secteur privé et des meilleurs renseignements disponibles au moment de la détermination des projections de planification. Les détails relatifs à ces perspectives de revenus à moyen terme sont énoncés plus loin dans le présent document. Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario*.

Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont les perspectives économiques prudentes fondées sur les prévisions du secteur privé, les ententes fédérales-provinciales et formules de financement actuelles, ainsi que les plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de services.

Perspectives des charges de programmes à moyen terme

Le gouvernement jette des bases financières solides tout en continuant d'investir dans les services publics essentiels. En 2023-2024, les charges de programmes de base devraient s'accroître de 6,6 milliards de dollars, comparativement à 2022-2023, ou 3,5 %. Entre 2023-2024 et 2025-2026, on estime que les charges liées aux programmes augmenteront chaque année à un taux moyen de 2,4 %, le gouvernement continuant d'investir dans les programmes cruciaux en santé, en éducation et relatifs à l'infrastructure. Un important fonds de prévoyance est prévu dans les charges de programmes pour gérer les risques imprévus.

Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour de plus amples renseignements sur les perspectives des charges de programmes à moyen terme.

Perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme

On s'attend à ce que l'Ontario paie 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, 14,3 milliards de dollars en 2024-2025 et 15,2 milliards de dollars en 2025-2026. Pendant cette période, l'intérêt sur la dette cumulé est inférieur de 0,7 milliard de dollars aux prévisions du budget de 2023.

Voir le chapitre 4, *Emprunts et gestion de la dette*, pour plus de détails sur les perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme.

Autres hypothèses de planification financière

La réserve a été fixée à 1,0 milliard de dollars en 2023-2024, à 1,5 milliard de dollars en 2024-2025 et à 2,0 milliards de dollars en 2025-2026.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) pour 2023-2024 sera de 38,4 %. Selon les prévisions à moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB serait de 39,1 % en 2024-2025 et de 38,7 % en 2025-2026.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Reconnaissant la persistance de l'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a, une fois de plus, élaboré des scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti qui pourraient caractériser l'économie au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. Ils illustrent un éventail plus large de résultats possibles.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance accélérée	1,7	2,1	2,3	3,1
Projection de planification	1,1	0,5	2,0	2,8
Scénario de croissance au ralenti	0,7	(0,9)	1,9	2,7

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et des scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance accélérée	4,5	5,3	4,7	5,3
Projection de planification	3,6	2,9	4,2	4,8
Scénario de croissance au ralenti	2,9	0,7	3,9	4,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et des scénarios possibles.

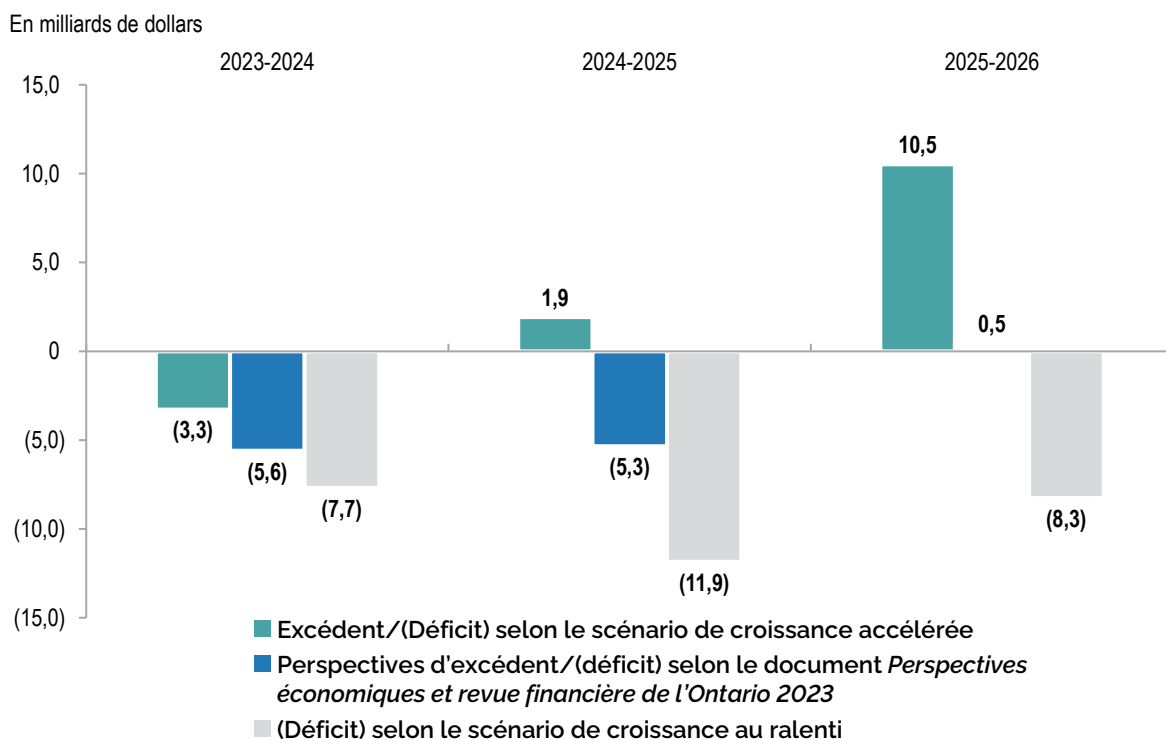
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si l'un des deux scénarios se concrétisait, contrairement à la projection de planification, le plan financier de l'Ontario serait également modifié en conséquence.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives de déficit pourraient s'améliorer, passant à 3,3 milliards de dollars en 2023-2024 et à des excédents de 1,9 milliard de dollars en 2024-2025 et de 10,5 milliards de dollars en 2025-2026. Cependant, dans le scénario de croissance au ralenti, les perspectives pourraient se détériorer et des déficits de 7,7 milliards de dollars en 2023-2024, de 11,9 milliards de dollars en 2024-2025 et de 8,3 milliards de dollars en 2025-2026 seraient envisageables. Dans ces scénarios de perspectives, on suppose que les dépenses de programmes demeurent inchangées comparativement aux perspectives de dépenses à moyen terme et que seuls les revenus et les intérêts sur la dette sont rajustés.

Les incertitudes économiques et géopolitiques profondes auxquelles l'Ontario est confronté font ressortir la nécessité d'un plan financier responsable et souple pour faire face à l'incertitude et aux risques. Pour de plus amples renseignements, voir la section *Scénarios de perspectives économiques et financières* du chapitre 3.

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Emprunts et gestion de la dette

On prévoit maintenant que les emprunts de l'Ontario à long terme sur les marchés publics pour 2023-2024 atteindront 34,7 milliards de dollars, soit 7,2 milliards de dollars de plus que les prévisions du budget de 2023. Cette hausse s'explique principalement par des déficits plus élevés que prévu en 2022-2023 et en 2023-2024. Au 12 octobre 2023, la province avait réalisé des emprunts de 15,0 milliards de dollars, soit 43 % du total de son programme d'emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2023-2024. Le programme d'emprunt de l'Ontario est aussi guidé par un plan d'immobilisations sans précédent. Voir la section *Un plan d'immobilisations pour consolider l'Ontario* pour de plus amples détails.

Programme d'emprunts pour 2023-2024 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget de 2023	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles 2023-2024	Perspectives à moyen terme	
				2024-2025	2025-2026
Déficit/(Excédent)	1,3	4,3	5,6	5,3	(0,5)
Investissements dans les immobilisations	13,6	0,0	13,6	18,7	19,0
Redressements au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces	(9,2)	7,9	(1,3)	(11,2)	(12,0)
Prêts à Infrastructure Ontario	0,1	–	0,1	0,1	0,2
Autres prêts/investissements nets	0,1	(0,0)	0,1	(1,0)	(0,2)
Dette arrivant à échéance/Rachats	31,2	(0,0)	31,2	28,0	33,1
Total des besoins en matière de financement	37,0	12,2	49,2	39,9	39,5
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	–	–	–	(2,5)	(2,5)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5,0	(5,0)	–	–	–
Emprunts anticipés en 2022-2023 pour 2023-2024	(14,5)	–	(14,5)	–	–
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	27,5	7,2	34,7	37,4	37,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

On estime que l'Ontario paiera des frais d'intérêt de 13,4 milliards de dollars en 2023-2024, ce qui est inférieur de 0,6 milliard de dollars aux prévisions du budget de 2023.

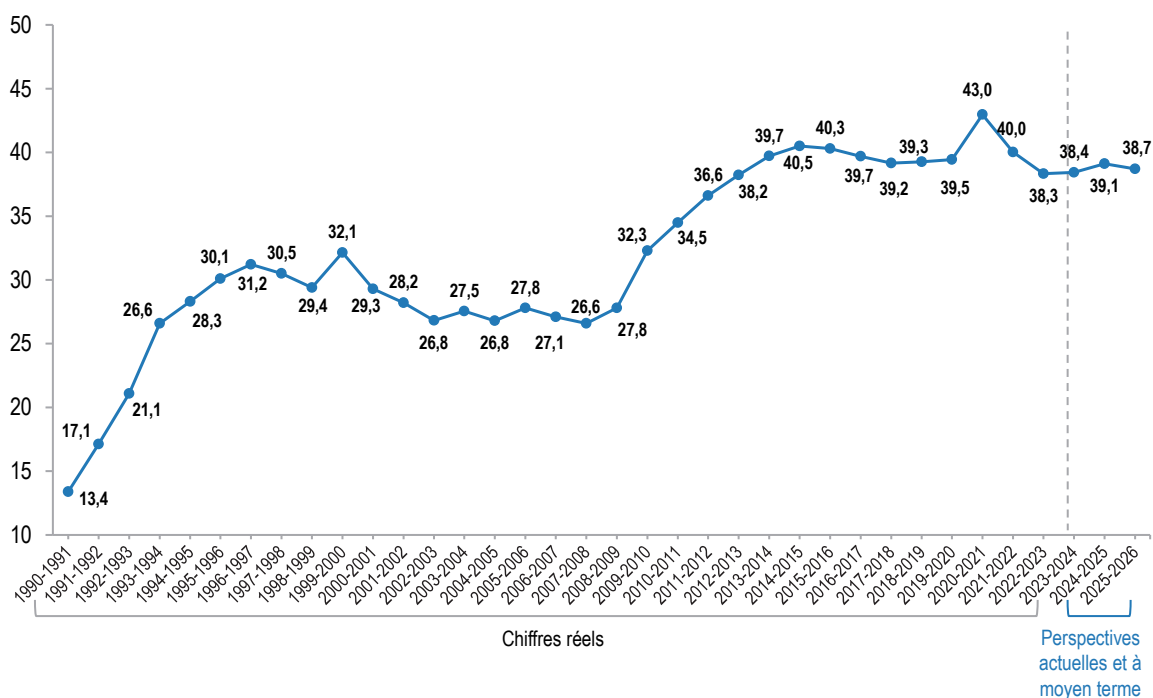
L'intérêt sur la dette en 2024-2025 et en 2025-2026 devrait s'élever à 14,3 milliards de dollars et à 15,2 milliards de dollars, respectivement, comparativement aux prévisions du budget de 2023 de 14,4 milliards de dollars et de 15,1 milliards de dollars.

On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 700 millions de dollars au cours de la première année complète.

En 2023-2024, selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB devrait être de 38,4 %, soit 0,6 point de pourcentage supérieur au ratio de 37,8 % prévu dans le budget de 2023, ce qui s'explique principalement par des déficits plus élevés que prévu. Selon les perspectives à moyen terme, on prévoit que le ratio de la dette nette au PIB restera légèrement supérieur aux prévisions contenues dans le budget de 2023.

Ratio de la dette nette au PIB

En pourcentage

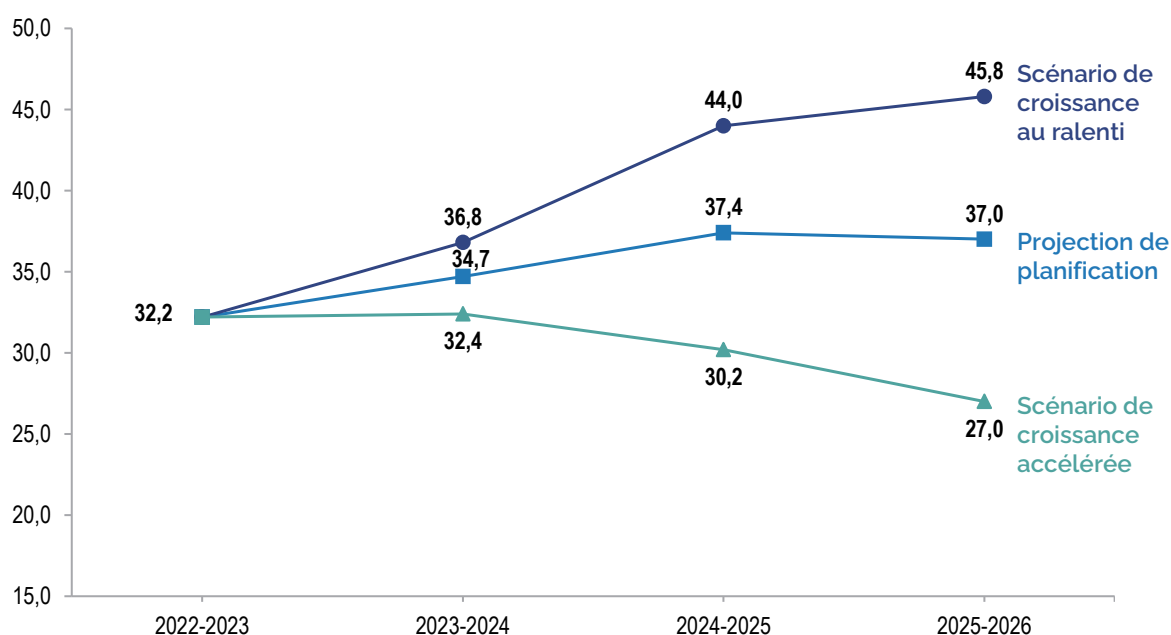


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Comme il en est fait mention précédemment dans la section *Scénarios de perspectives économiques et financières*, si l'un de ces scénarios économiques de rechange se concrétisait, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changeraient également. Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 19,6 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 17,3 milliards de dollars au cours de la même période.

Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Un plan d'immobilisations pour consolider l'Ontario

Le plan de l'Ontario pour bâtir comprend l'un des plans d'immobilisations les plus ambitieux de l'histoire de la province, avec des investissements prévus pour les 10 prochaines années totalisant 185,0 milliards de dollars, dont 20,7 milliards de dollars en 2023-2024. Le plan d'immobilisations de l'Ontario vise à lancer des travaux d'aménagement de routes, d'hôpitaux et d'autres biens qui sont essentiels à une population en pleine croissance et contribueront à consolider l'Ontario. La Banque de l'infrastructure de l'Ontario investira dans des projets sectoriels spécifiques qui combleront le déficit d'infrastructures et soutiendront la croissance de la province. Voir le chapitre 1, section A, *Bâtir l'Ontario*.

Faits saillants du plan d'immobilisations :

Routes

28,1 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir le réseau routier, y compris la planification ou l'aménagement des projets d'expansion routière dans toute la province, dont ce qui suit :

- L'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 et corridor de transport qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York et rendra la circulation plus fluide dans l'un des couloirs autoroutiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord, ce qui permettra aux conducteurs de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction durant les heures de pointe;
- Le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York, qui permettra d'économiser environ 35 minutes par trajet pour les automobilistes;
- Projet d'élargissement du pont Garden City Skyway qui comprend la construction d'un nouveau pont jumelé sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et de Niagara-on-the-Lake;
- L'élargissement de la route 7 réduira la congestion sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, Waterloo et Guelph, qui connaissent une croissance rapide;
- L'élargissement de l'autoroute 401 vers l'est à partir du chemin Brock, à Pickering, afin de réduire les embouteillages quotidiens pour des dizaines de milliers de conducteurs et d'accélérer le transport des marchandises;
- L'élargissement des corridors existants dans la province, tels que la route 3 entre Essex et Leamington, la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon et la route 17 entre Kenora et la frontière avec le Manitoba.

Transports en commun

Investissement de 70,7 milliards de dollars sur 10 ans pour bâtir un réseau de transport en commun plus moderne et plus étendu à l'échelle de la province, notamment :

- La transformation du réseau ferroviaire GO en un système de transport en commun rapide, moderne, fiable et complètement intégré. Le programme d'expansion du système ferroviaire GO améliorera l'accès et l'efficacité dans la région élargie du Golden Horseshoe en augmentant progressivement les services bidirectionnels des trains GO toute la journée sur le réseau central grâce à des trains plus rapides, à l'aménagement de nouvelles gares et à des correspondances plus fluides;
- Des investissements en vue d'étendre le service ferroviaire GO Transit à Bowmanville;
- Bonification du service ferroviaire GO entre la gare Union et la région de Niagara en offrant plus de liaisons express entre Hamilton, Burlington et Toronto. Le gouvernement a également rétabli la liaison ferroviaire GO entre la gare Union de Toronto et Niagara Falls toutes les fins de semaine de l'année. Ce service comprenant trois allers-retours chaque jour de la semaine offre aux voyageurs un déplacement plus rapide et plus direct entre le centre-ville de Toronto et l'une des plus importantes destinations touristiques du Canada.
- Attribution de deux contrats importants et lancement de deux demandes de propositions (DDP) pour la ligne Ontario qui offrira un transport rapide à partir de la Place de l'Ontario/parc des expositions jusqu'à l'avenue Eglinton et au chemin Don Mills, se connectant avec plus de 40 autres liaisons de transport en commun, dont le réseau ferroviaire GO, le métro, les tramways et la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown;
- Poursuite du creusement du tunnel pour les trois stations du prolongement du métro vers Scarborough, de la station Kennedy jusqu'à l'intersection de Sheppard et McCowan, et attribution du contrat pour la conception et la construction des nouvelles stations souterraines et de terminus d'autobus à chaque station;
- Avancement du tunnel pour le prolongement de la ligne Eglinton Crosstown vers l'ouest. En date de septembre 2023, les deux tunneliers en avaient creusé plus de la moitié, c'est-à-dire 8,2 kilomètres au total;
- Achat de trois nouvelles rames pour rétablir le service ferroviaire de passagers Northlander, qui procurera un mode de transport sécuritaire et fiable aux collectivités du Nord et soutiendra aussi les industries et le secteur des ressources naturelles.

Santé

Plus de 48 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années en infrastructures de la santé, dont plus de 32 milliards en subventions d'immobilisations pour appuyer plus de 50 grands projets hospitaliers qui ajouteraient 3 000 lits sur 10 ans afin d'accroître l'accès à des soins fiables et de bonne qualité. Ces importants investissements sont faits pour soutenir des projets d'hôpitaux, notamment les suivants :

- Transformation du site et du centre de soins d'urgence actuels en un nouvel hôpital ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept au Peel Memorial de Brampton, en partenariat avec le William Osler Health System. Ces travaux permettront d'aménager un service des urgences et de répondre aux besoins changeants de l'une des collectivités qui connaît la plus forte croissance en Ontario;
- Financement pour soutenir le projet Broader Redevelopment de Trillium Health Partners afin d'aménager un nouvel hôpital à la fine pointe, l'Hôpital Peter Gilgan de Mississauga, et l'élargissement de l'emplacement Queensway;
- Soutien pour la construction d'un établissement hospitalier moderne sur le terrain actuel d'Oak Valley Health — Hôpital d'Uxbridge pour remplacer l'immeuble actuel devenu désuet, et favoriser l'expansion de consultations externes spécialisées ainsi que la création d'un pôle de santé communautaire offrant des services de soins de longue durée;
- Agrandissement du site de l'Hôpital Birchmount du Scarborough Health Network qui sera doté d'une nouvelle tour pour les soins aux patients hospitalisés et d'un service d'urgence agrandi dans le but de réduire les temps d'attente, d'améliorer le taux de roulement des patients et de rajeunir l'infrastructure;
- Soutien à la construction d'une nouvelle tour de soins ultramoderne à l'hôpital Western de Toronto du Réseau universitaire de santé, qui ajoutera plus de 80 nouveaux lits, en chiffres nets, et 20 nouvelles salles d'opération;
- Soutien à un nouvel hôpital de soins actifs d'avant-garde à Windsor et dans le comté d'Essex pour augmenter le nombre de lits d'hôpital et accroître les services dans cette région;
- Soutien au réaménagement de l'hôpital existant et du centre régional de traumatologie sur un nouveau site pour L'Hôpital d'Ottawa – Campus Civic afin d'élargir l'accès aux programmes et aux services et de répondre aux besoins en matière de capacité d'accueil;
- Soutien au First Responders Wellness and Rehabilitation Centre du Runnymede Healthcare Centre afin d'éliminer les obstacles à l'accès au traitement du syndrome de stress post-traumatique et d'autres troubles mentaux concomitants.

Soins de longue durée

- L'aménagement anticipé de 11 199 lits (67 projets) devant commencer entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 août 2023 à la suite de l'augmentation supplémentaire de la subvention pour le financement des coûts de construction pour stimuler la mise en chantier de plus de foyers de soins de longue durée partout en Ontario;
- Investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, pour aménager plus de 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée et en moderniser plus de 28 000 à l'échelle de la province d'ici 2028 pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles. En date de septembre 2023, 18 204 lits (110 projets) étaient soit aménagés/ouverts, en chantier ou sur le point de démarrer, les travaux ayant été approuvés.
- La construction de foyers de soins de longue durée se poursuit dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction :
 - En mars 2022, Lakeridge Gardens (Lakeridge Health), à Ajax, est devenu le premier foyer à ouvrir ses portes aux résidents dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction, ajoutant 320 lits au secteur des soins de longue durée.
 - En mai 2023, Humber Meadows (Hôpital Humber River) à Toronto a ouvert ses portes, ajoutant 320 nouveaux lits au secteur des soins de longue durée.
 - Le foyer Wellbrook Place (Trillium Health Partners) de Mississauga devrait être prêt à accueillir ses premiers résidents à l'automne 2023, ajoutant un total de 632 lits dans le secteur des soins de longue durée.

Large bande

- Investissement de près de 4 milliards de dollars depuis 2019-2020 pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. De multiples programmes de large bande, notamment les initiatives de technologie de fibre optique intégrée du Sud-Ouest (SWIFT) et du réseau régional de l'Est de l'Ontario, soutiennent cet objectif pour aider les gens à travailler, à apprendre ou à demeurer en contact avec leurs proches.

Éducation

- Investissement de 22 milliards de dollars, au cours des 10 prochaines années, dont environ 15 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour bâtir plus d'écoles, aménager plus de places en services de garde d'enfants et moderniser les écoles existantes. Les nouveaux projets comprennent une école primaire publique anglophone à Sudbury, une école secondaire publique et catholique francophone à Kingston, une école primaire catholique de langue anglaise à Kitchener, une école primaire publique de langue anglaise à Windsor et une nouvelle annexe à l'École secondaire Jeunes sans frontières à Brampton.

Éducation postsecondaire

- Investissement de 5,4 milliards de dollars dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, au cours des 10 prochaines années, dont plus de 2 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour aider les collèges, les universités et les instituts autochtones à moderniser les salles de cours grâce à la mise à niveau de la technologie, aux réparations essentielles et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

	Perspectives actuelles ^{2,3}	Perspectives à moyen terme		Total sur 10 ans ⁴
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	
Transport				
Transports en commun	7 471	11 892	10 150	70 728
Routes provinciales	3 193	3 459	3 724	28 098
Autres – transports, biens et planification	236	192	167	1 270
Santé				
Hôpitaux	3 349	3 795	5 687	48 119
Autres – santé	573	368	1 297	8 464
Éducation	3 003	2 923	2 801	22 062
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	705	650	495	4 082
Universités	124	114	132	1 309
Services sociaux	394	381	472	2 645
Justice	851	790	423	3 036
Autres secteurs⁵	3 638	3 192	3 235	16 740
Total des dépenses liées à l'infrastructure	23 536	27 756	28 583	206 555
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	2 864	1 741	1 482	21 506
Total⁷	20 672	26 015	27 100	185 049

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Comprend 573 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction d'immobilisations corporelles.

³ Comprend des investissements provinciaux de 13,6 milliards de dollars dans des immobilisations corporelles.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2023-2024 à 2032-2033.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

A low-angle photograph of a modern high-rise building under construction. The building features a grid of windows and prominent concrete balconies. Two large red tower cranes are positioned around the structure, with their jibs extending into the clear blue sky. Scaffolding and construction equipment are visible on the building's facade.

Chapitre 1

Bâtir un Ontario fort ensemble

Section A : Bâtir l'Ontario

Introduction

L'Ontario connaît une croissance démographique rapide et les emplois bien rémunérés s'y multiplient. Pour aider à combler les besoins des collectivités en expansion dans la province, le plan de l'Ontario pour bâtir contribue à attirer des investissements sans précédent dans l'automobile et l'acier propre, et permet à d'importants projets d'infrastructure essentielle de voir le jour.

Bâtir l'économie de l'Ontario pour aujourd'hui et pour l'avenir

Mettre à profit l'avantage de l'Ontario en matière de minéraux critiques

Les minéraux critiques tels que le cobalt, le lithium, le nickel et le graphite sont des produits de base très recherchés dans l'économie mondiale et l'Ontario a la possibilité d'exploiter ces ressources sur son propre territoire.

Misant sur sa Stratégie relative aux minéraux critiques, le gouvernement travaille avec les collectivités autochtones pour réaliser le potentiel économique des minéraux critiques dont la province dispose dans le Nord, notamment dans le Cercle de feu. Pour aider à construire des routes toutes saisons vers le Cercle de feu, le gouvernement continue de soutenir les évaluations environnementales que dirigent les Premières Nations Marten Falls et Webequie en ce qui concerne la route d'accès à la communauté de Marten Falls, la route de ravitaillement Webequie et la route de raccordement du Nord.

Consolider l'exploration des minéraux critiques

Pour développer la Stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques et asseoir la province comme chef de file mondial dans l'approvisionnement en minéraux critiques de source responsable, le gouvernement propose d'améliorer le crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario. Cette action aurait pour but de stimuler l'exploration des minéraux critiques en Ontario et d'améliorer l'accès aux capitaux pour les petites sociétés d'exploration minière.

Le changement proposé permettrait d'élargir l'admissibilité aux minéraux critiques visés par le crédit d'impôt fédéral pour l'exploration des minéraux critiques, et ce, dès l'année d'imposition 2023. Cette mesure entraînerait un soutien additionnel de 12 millions de dollars par année en crédits d'impôt pour l'industrie de l'extraction des minéraux critiques.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*.

Soutenir les projets novateurs entourant les minéraux critiques

Dans le cadre de la Stratégie relative aux minéraux critiques, l'Ontario a investi 5 millions de dollars dans le Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques (FIMC), qui a démarré en novembre 2022. Le FIMC soutient le secteur des minéraux critiques grâce à des investissements ciblés dans la recherche et l'innovation pour colmater les failles dans la chaîne d'approvisionnement.

En 2023-2024, le FIMC a financé 13 projets novateurs menés par l'industrie et pour lesquels sera versée une aide maximale de 500 000 \$ couvrant jusqu'à 50 % des coûts admissibles. Par exemple :

- Frontier Lithium Inc. a reçu une aide de 500 000 \$ pour élaborer des techniques innovantes de traitement du lithium et mettre en place des activités d'extraction du lithium et de traitement des minéraux en Ontario, en vue de leur utilisation dans les chaînes d'approvisionnement pour la fabrication de batteries et de véhicules électriques (VE).
- Vale Canada Ltd. a reçu 500 000 \$ pour mettre au point des techniques de biolixiviation permettant le retraitement des résidus afin d'extraire le nickel et le cobalt des déchets miniers et de contribuer ainsi à augmenter la disponibilité des métaux servant à la fabrication de batteries.
- Veracio Canada a reçu 250 000 \$ pour mettre au point et commercialiser un système innovant de forage continu pour les corps minéralisés profonds, afin d'accélérer la découverte et la délimitation des réserves de minéraux critiques en vue de leur utilisation dans les chaînes d'approvisionnement qui soutiennent la fabrication de batteries et d'autres produits de pointe.



Investir dans les petites sociétés minières

Dans le budget de 2023, l'Ontario a annoncé qu'il investissait 6 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années dans le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière. Cela porte l'investissement total du gouvernement dans ce programme à 35 millions de dollars, dont 12 millions de dollars consacrés à l'exploration des minéraux critiques. Entre le lancement du programme en 2021 et avril 2023, 48 petites sociétés minières ont reçu un financement de près de 7,5 millions de dollars, attirant ainsi des investissements supplémentaires de 17,5 millions de dollars de la part de l'industrie. Par exemple :

- Le projet Langmuir d'EV Nickel Inc. a reçu 200 000 \$ pour mener à terme un programme de forage au diamant de 43 trous à une profondeur cumulative de 14 247 mètres.
- Le projet South Kirkland de la Canadian Gold Miner Corp. a reçu 200 000 \$ pour mener des activités de coupe de lignes et réaliser des levés de polarisation induite. L'entreprise a également reçu 200 000 \$ pour des travaux de coupe de lignes, des levés géophysiques au sol, des levés géologiques et géochimiques et des activités de décapage.
- Le projet Moray de New Break Resources Ltd. a reçu 200 000 \$ pour la réalisation d'un levé à très basse fréquence et magnétométrie au sol ainsi que l'exécution d'un programme de décapage et d'échantillonnage.

Attirer la fabrication, l'innovation et les emplois bien rémunérés

Rapatrier les emplois manufacturiers en Ontario

Le gouvernement contribue à attirer, dans le secteur de la fabrication, de nouveaux investissements qui créent des milliers d'emplois dans la province. En 2022, la part du produit intérieur brut (PIB) réel de la province attribuable au secteur de la fabrication a atteint 84,9 milliards de dollars. Au deuxième trimestre de 2023, la part du PIB réel attribuable au secteur de la fabrication de l'Ontario a augmenté de 2,9 % par rapport au trimestre précédent. En 2022, le secteur de la fabrication a également compté pour près de la moitié des exportations manufacturières totales du Canada (193,0 milliards de dollars sur les 418,3 milliards de dollars tirés de l'ensemble des exportations canadiennes).

Le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication s'est accru de 27 700 au cours des neuf premiers mois de 2023, après avoir augmenté de 42 600 en 2021 et de 11 900 en 2022, à mesure que les effets de la COVID-19 sur l'économie se résorbaient. En septembre 2023, le secteur de la fabrication employait 813 000 personnes, soit 49 600 de plus qu'avant la pandémie en février 2020.

Le gouvernement continue d'aider à bâtir un secteur de la fabrication fort et résilient en attirant des investissements qui permettront d'augmenter la production, d'améliorer la compétitivité de la province et de créer des emplois bien rémunérés partout en Ontario.



Attirer les investisseurs grâce au crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication de l'Ontario

Le plan de l'Ontario pour bâtir sert à attirer et à encourager les investissements commerciaux nécessaires pour créer des emplois dans le secteur de la fabrication de la province. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement a présenté dans le budget de 2023 le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario. Ce crédit remboursable de 10 % sur l'impôt des sociétés fournit jusqu'à 2 millions de dollars par année aux sociétés privées sous contrôle canadien qui y ont droit et qui réalisent des investissements admissibles dans des édifices, des machines ou du matériel employés dans la fabrication ou la transformation à l'échelle de la province.

Le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario fournira une aide estimée à 780 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu sur une période de trois ans débutant en 2023-2024, aidant ainsi les fabricants de l'Ontario à réduire leurs coûts, à innover et à devenir plus concurrentiels.

Faire de l'Ontario un chef de file mondial en matière de véhicules électriques

Outre ce qui précède, le gouvernement aide l'Ontario à devenir un chef de file dans la chaîne mondiale d'approvisionnement en véhicules électriques. L'Ontario devient une plaque tournante nord-américaine pour les voitures de l'avenir en attirant, ces trois dernières années, des investissements de plus de 26 milliards de dollars de la part de constructeurs automobiles mondiaux, de fournisseurs de pièces détachées et de fabricants de batteries et de matériaux pour véhicules électriques, investissements qui transformeront les secteurs de l'automobile et des batteries pour VE. À cet égard, d'importants investissements ont été réalisés récemment, notamment les suivants :

- Comme annoncé en mars 2022, LG Energy Solution et Stellantis ont investi plus de 5 milliards de dollars dans l'usine de fabrication de batteries pour VE NextStar Energy, à Windsor, soutenant ainsi quelque 2 500 emplois. En août, NextStar Energy a commencé à recruter des travailleurs pour l'usine, qui devrait être entièrement opérationnelle d'ici 2025.
- En février 2023, Magna International a annoncé qu'elle investirait 471 millions de dollars pour intensifier ses activités en Ontario et permettre d'ouvrir une nouvelle usine de fabrication d'enceintes de batteries pour VE à Brampton, au coût de 265 millions de dollars.
- Volkswagen, l'un des plus grands constructeurs automobiles du monde, et sa filiale PowerCo SE ont annoncé en avril 2023 un investissement de 7 milliards de dollars pour construire à St. Thomas ce qui sera la première usine implantée outre-mer par cette société pour la fabrication d'éléments de batterie pour véhicule électrique. L'usine représente le plus important investissement de l'histoire canadienne concernant les véhicules électriques et devrait créer jusqu'à 3 000 emplois directs. Une fois en place, en 2027, l'usine produira annuellement jusqu'à un million de batteries pour véhicules électriques. Pour soutenir l'investissement de Volkswagen, le gouvernement de l'Ontario fournit à la société 500 millions de dollars en incitatifs directs et consacre des centaines de millions de dollars supplémentaires à la revitalisation et au développement de la ville de St. Thomas et des collectivités environnantes. Il s'agit notamment d'améliorer les infrastructures routières, ferroviaires et hydrauliques, ainsi que celles pour le transport de l'électricité et les services de police et d'incendie.

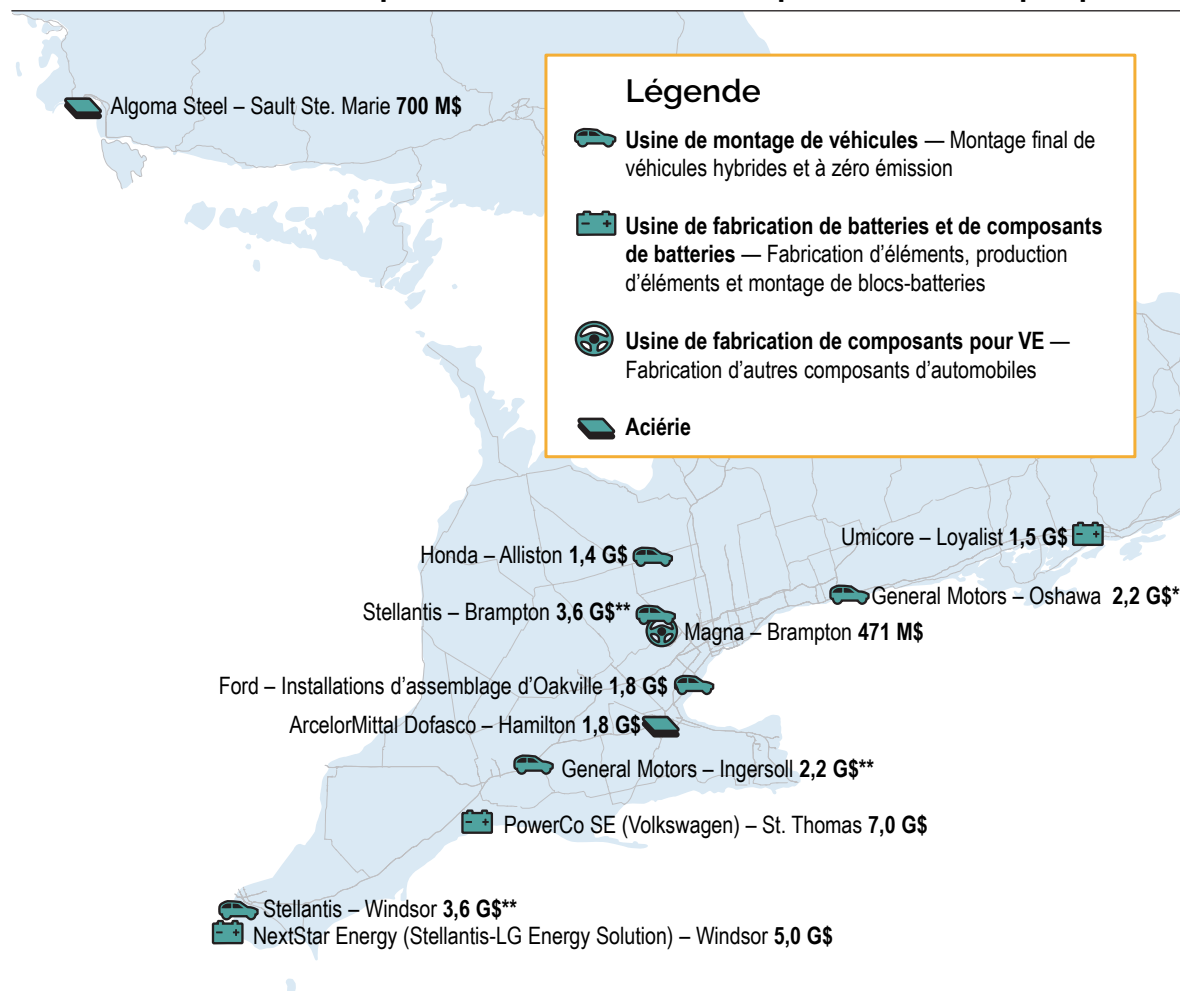
- Mitsui High-tec (Canada) Inc. a annoncé un investissement de 102,3 millions de dollars, en juin 2023, pour l'ouverture d'une nouvelle usine de fabrication de 103 500 pieds carrés à Brantford afin d'augmenter la production de noyaux de moteur, la structure de base du moteur utilisé dans les véhicules électriques.
- General Motors (GM) a annoncé, en juillet 2023, qu'une nouvelle installation dans son usine de montage CAMI, située à Ingersoll, commencerait à construire des modules de batterie au deuxième trimestre de 2024, pour soutenir sa production de véhicules électriques en pleine croissance. La nouvelle installation de 400 000 pieds carrés assemblera des modules pour la production de BrightDrop Zevo à l'usine CAMI Assembly et pour les véhicules électriques Ultium construits dans d'autres usines GM.

Ces investissements aident à accroître la compétitivité du secteur ontarien de l'automobile. L'Ontario est la seule région d'Amérique du Nord à avoir des usines de montage représentant cinq grands constructeurs automobiles mondiaux : Ford, General Motors, Honda, Stellantis et Toyota.



Graphique 1.1

Attirer des investissements de plus de 26 milliards de dollars* en Ontario dans le secteur de l'automobile, la chaîne d'approvisionnement de batteries pour véhicules électriques et l'acier propre



*Comprend d'autres investissements non indiqués dans le graphique, comme ceux réalisés dans le cadre du Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules (ROIV), du Programme de modernisation pour le secteur automobile de l'Ontario (PMSA-O) et du Programme pour le développement régional.

**Investissement réparti entre les installations des fabricants en Ontario.

Source : ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce de l'Ontario.

Ouvrir la voie à de meilleurs emplois et à de meilleurs salaires en améliorant Investissements Ontario

En juillet 2020, le gouvernement a créé un organisme voué à attirer de nouveaux investissements, Investissements Ontario, en réponse à la concurrence extérieure de plus en plus vive qu'il doit affronter pour attirer les investissements commerciaux. L'organisme ainsi créé est un guichet unique qui fournit aux entreprises de l'information et leur propose des solutions d'investissement sur mesure. Il offre un accès simplifié à tous les ordres de gouvernement et aux fournisseurs de services locaux ainsi qu'une aide financière par l'entremise de son Fonds pour Investissements Ontario.

Investissements Ontario a attiré des investissements stratégiques qui encouragent l'innovation et soutiennent le renforcement des chaînes d'approvisionnement dans trois secteurs cruciaux où la province détient un avantage concurrentiel mondial : la fabrication de pointe, les sciences de la vie et la technologie. En juin 2023, par exemple, l'organisme a soutenu un investissement de 102,3 millions de dollars par le fabricant de pièces de noyau de moteur Mitsui High-tec (Canada) Inc. en octroyant 3,1 millions de dollars par l'entremise de son Fonds pour Investissements Ontario. L'organisme aura bientôt mobilisé des investissements d'environ 11 milliards de dollars qui entraîneront la création de plus de 6 000 emplois.

L'Ontario poursuivra le déploiement de son plan visant à attirer des investissements phares dans l'économie en injectant 100 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds pour Investissements Ontario, dont la valeur sera ainsi portée à 500 millions de dollars. Ce financement contribuera à attirer davantage de grandes entreprises en Ontario, à mieux aider les entreprises qui y sont déjà implantées et à créer des emplois bien rémunérés dans les collectivités d'un bout à l'autre de la province.

Alimenter la croissance de l'Ontario

Avec la population et les investissements qu'elle s'attend à voir augmenter rapidement, la province a besoin de plus grandes quantités d'énergie propre, fiable et abordable sur lesquelles les entreprises peuvent compter. Pour répondre à la demande croissante d'électricité de la présente décennie, l'Ontario augmente sa capacité de production, mène le plus vaste processus canadien d'approvisionnement pour le stockage d'énergie propre et élargit les programmes d'efficacité énergétique. Le gouvernement soutient l'exploitation sécuritaire continue de la centrale nucléaire de Pickering jusqu'en 2026, tout en invitant l'Ontario Power Generation (OPG) à examiner l'éventuelle remise à neuf des unités de Pickering B, et appuie la remise à neuf de la centrale nucléaire de Darlington, la construction du premier petit réacteur modulaire (PRM) de réseau d'Amérique du Nord ainsi que la mise au point de trois PRM supplémentaires.

Le gouvernement met à exécution des plans visant à répondre à la demande croissante d'électricité dans les années 2030 et au-delà. La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) de l'Ontario a recommandé à la province de ne pas tarder à planifier sa réponse à la demande à long terme prévue entre 2030 et 2050. Le plan *Alimenter la croissance de l'Ontario*, rendu public en juillet 2023, énonce les mesures à prendre pour satisfaire à une demande d'énergie croissante à long terme, notamment l'amorce des travaux préalables à l'aménagement d'une centrale nucléaire à grande échelle, la mise en place de trois PRM supplémentaires à la centrale nucléaire de Darlington, la planification de nouvelles lignes stratégiques de transport de l'électricité et l'élaboration de projets de stockage de longue durée.

Mettre à profit l'avantage de l'Ontario en matière de nucléaire

L'Ontario est un chef de file mondial de l'industrie nucléaire. Face à la demande croissante d'énergie, le gouvernement met à profit l'expérience et le savoir-faire du secteur nucléaire de l'Ontario concernant cette source d'énergie sûre, fiable et propre pour développer la prochaine génération d'énergie nucléaire.

L'Ontario maintient son appui pour la remise à neuf des centrales nucléaires de Darlington et de Bruce. Le gouvernement collabore également avec Bruce Power aux travaux préalables à la construction de la première usine de production d'énergie nucléaire à grande échelle au Canada depuis plus de trois décennies. Bruce Power entamera les consultations communautaires et mènera l'évaluation environnementale pour approbation par le gouvernement fédéral. Cela renforcera l'avantage concurrentiel de la province dans sa quête d'investissements internationaux, qui privilégient de plus en plus l'accès à des sources d'énergie propre.

Un projet de remise à neuf des quatre unités de la centrale nucléaire de Darlington est en cours. Les travaux de réfection sont terminés pour deux d'entre elles. En ce qui concerne les travaux réalisés plus récemment, la remise à neuf de l'unité n° 3 de la centrale nucléaire de Darlington a été achevée en juillet 2023, 169 jours avant la date prévue et dans les limites du budget alloué. Environ 96 % des dépenses liées à la remise à neuf de Darlington sont engagées à l'intérieur même de la province, au profit de plus de 260 entreprises. Ce projet de remise à neuf de 12,8 milliards de dollars et l'exploitation prolongée de la centrale engendreront des avantages économiques d'environ 90 milliards de dollars pour l'Ontario, où seront créés en moyenne 14 200 emplois par an.

Le gouvernement de l'Ontario collabore avec l'OPG pour amorcer la planification et la délivrance de permis en vue de la mise en service de trois petits réacteurs modulaires (PRM) à la centrale de Darlington. Cela portera à quatre le nombre de PRM qui, après leur mise en service, produiront suffisamment d'électricité pour alimenter 1,2 million de foyers.

Cet élargissement du programme ontarien relatif aux PRM fait de l'Ontario un chef de file mondial en matière de nouvelles technologies nucléaires et crée de nouvelles possibilités d'exportation qui stimuleront la croissance économique. L'OPG et d'autres fournisseurs contribuant à la chaîne d'approvisionnement en énergie nucléaire ont déjà signé des accords phares d'une valeur approximative de 1 milliard de dollars pour l'exportation de produits et de services nucléaires, notamment vers la Pologne, l'Estonie et la République tchèque.

Développer l'infrastructure de transport de l'électricité

En plus de produire des ressources, il faut mettre en place une nouvelle infrastructure de transport de l'électricité pour satisfaire à la demande d'électricité en hausse dans la province. L'an dernier, des mesures ont été prises pour assurer l'élaboration efficace et rapide de cinq nouveaux projets d'infrastructure de transport de l'électricité dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Les nouveaux projets proposés pour les années à venir comprennent les suivants :

- trois nouvelles lignes de transport dans le Nord-Est de l'Ontario pour alimenter la hausse prévue de la demande d'électricité, par exemple dans les régions de Sault Ste. Marie et de Timmins, en raison du remplacement des fours à charbon par des fours à arc électrique chez Algoma Steel et de la croissance dans le secteur minier;
- une nouvelle ligne de transport pour alimenter la croissance dans la région d'Ottawa et dans l'Est de l'Ontario.

Ces projets accroissent de plus de 2 400 mégawatts (MW) la capacité de transport d'électricité. Le transport est crucial pour acheminer de l'électricité propre, fiable et abordable aux familles et aux entreprises; quant à l'expansion future du système de transport, elle est fondamentale pour affiner l'avantage de l'Ontario en matière d'énergie propre, permettre l'électrification et la croissance industrielles et soutenir l'adoption des véhicules électriques.

La Banque de l'infrastructure de l'Ontario fournit au gouvernement de nouvelles occasions de collaborer avec les collectivités autochtones et d'autres partenaires pour continuer à construire davantage d'infrastructures pour le transport de l'électricité. Pour plus de détails, voir la section *Construire des routes, des transports en commun et des infrastructures*.



Soutenir le réseau d'électricité fiable, abordable et propre de l'Ontario

Le stockage d'énergie contribuera au fonctionnement du réseau d'électricité propre de l'Ontario, d'une part en prélevant et en stockant l'électricité en dehors des heures de pointe, lorsque la demande d'électricité est faible et que la production intermittente d'énergie renouvelable est élevée, d'autre part en restituant l'électricité au système lorsque la demande d'électricité est plus forte.

En octobre 2022, le gouvernement a lancé le plus vaste processus d'approvisionnement de l'histoire du Canada pour le stockage d'énergie propre. Ce marché, qui porte sur le stockage de 2 500 MW d'énergie propre, permettra d'accroître l'efficacité du réseau électrique propre de l'Ontario. À ce jour, l'Ontario a acquis une capacité de stockage supplémentaire totale de 880 MW, comme annoncé en mai et juin 2023, et neuf des 15 projets de stockage annoncés précédemment sont détenus à au moins 50 % par des Autochtones. Ces projets viennent se greffer à l'accord récent de l'Ontario concernant l'installation de stockage d'énergie d'Oneida, d'une capacité de 250 MW, dans le comté de Haldimand. Lorsque tous les projets seront pleinement opérationnels, ce qui est prévu pour la fin de 2026, l'Ontario disposera des trois plus grands sites de production de batteries du Canada, à Hagersville (285 MW), à Haldimand (250 MW) et à Napanee (250 MW).

Assurer l'efficacité des crédits d'impôt à l'investissement fédéraux proposés pour soutenir l'énergie propre

S'employant à planifier un avenir énergétique propre, l'Ontario sait qu'il faudra investir d'importantes sommes dans de nouvelles infrastructures énergétiques. L'Ontario a appelé le gouvernement fédéral à prendre des engagements clairs à l'égard du financement au moyen du crédit d'impôt à l'investissement (CII) pour les projets d'énergie propre, pour les faire avancer sans créer de risques additionnels ou de coûts potentiels pour les abonnés. Pour préserver la confiance des investisseurs, ceux-ci doivent avoir la certitude que les CII proposés leur seront accordés, et ils doivent savoir quand. L'Ontario demande également au gouvernement fédéral d'élargir le CII concernant l'électricité propre, d'une part, pour y inclure l'expansion des lignes de transport provinciales, d'autre part, pour offrir le même soutien sous forme de CII aux entités imposables et aux entités non imposables, par souci d'équité et d'uniformisation des règles du jeu pour toutes. De plus, l'Ontario est impatient de travailler avec le gouvernement fédéral afin d'élaborer des plans pour clarifier et réduire les délais, et de rehausser l'engagement et les partenariats pour les projets cruciaux et porteurs d'emplois.

Aider l'industrie par l'entremise du Programme des normes de rendement à l'égard des émissions

L'Ontario a créé son propre programme de normes de rendement à l'égard des émissions (le Programme NRE) comme solution de rechange au système de tarification fondé sur le rendement (STFR) destiné aux installations, que le gouvernement fédéral a mis en place. Le 1^{er} janvier 2022, le Programme NRE de l'Ontario est entré en vigueur pour réglementer les émissions de gaz à effet de serre provenant des grandes installations. Ce programme, mieux adapté à l'environnement et à l'économie de l'Ontario, permet à la province de mieux inciter les grands émetteurs de gaz à effet de serre à réduire leurs émissions et de faire sa part pour que le Canada puisse atteindre son objectif en matière de réduction des émissions d'ici 2030. Dans l'intervalle, il contribuera à faire économiser à l'industrie plus de 1 milliard de dollars en comparaison de la politique fédérale. L'Ontario entend restituer intégralement cette somme aux industries admissibles dans le cadre du Programme NRE.

Instaurer le registre des crédits pour l'énergie propre et le Fonds pour une électricité propre de demain

En mars 2023, le gouvernement a mis en place le registre des crédits pour l'énergie propre. Le produit de la vente des crédits pour l'énergie propre sera versé au Fonds pour l'électricité propre de demain. Ce fonds contribuera à maîtriser les coûts pour les abonnés en soutenant le développement de nouveaux projets d'énergie propre à mesure que la province bâtit le réseau électrique pour répondre à la demande engendrée par l'essor démographique et économique et par l'électrification des transports et de l'industrie.

Soutenir les entreprises ontariennes

Les entreprises ontariennes sont le moteur de l'économie et créent des emplois rémunérateurs pour les travailleurs des collectivités en pleine croissance partout dans la province. Elles bâtissent l'économie de demain.

Depuis 2018, le gouvernement a fait épargner aux entreprises, aux organismes à but non lucratif et au secteur parapublic un montant annuel brut estimé à 939 millions de dollars au titre des dépenses à engager pour se conformer à la réglementation en réduisant les formalités administratives sans compromettre la sécurité du public et des lieux de travail.

Le gouvernement a également pris des mesures importantes pour faire baisser les coûts des entreprises et les aider à être concurrentielles, à se développer et à faire face à l'incertitude économique actuelle. En 2023, le gouvernement contribue à procurer aux entreprises ontariennes des économies et une aide évaluées à 8,0 milliards de dollars, dont 3,6 milliards au bénéfice des petites entreprises.

Moderniser les marchés financiers

L'Ontario maintiendra une étroite collaboration avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour favoriser des marchés financiers plus concurrentiels, tout en veillant à ce que les investisseurs restent protégés. Pendant que les marchés financiers continuent d'évoluer et de s'adapter à la volatilité de l'économie mondiale, le gouvernement demeure résolu à renforcer la concurrence, ce qui encourage l'innovation et la formation de capital, tout en assurant la protection continue des investisseurs. L'Ontario poursuit les initiatives propices à l'augmentation des investissements et de l'activité économique et continue d'affiner les cadres de réglementation pour aider les Ontariennes et les Ontariens à investir dans leur avenir.

Ainsi, le gouvernement propose de modifier la législation régissant les valeurs mobilières afin de simplifier l'accès aux capitaux pour les émetteurs chevronnés et réputés de l'Ontario. Il collabore avec la CVMO pour présenter d'autres initiatives de modernisation qui favorisent un meilleur financement initial des petites sociétés ainsi que des petites et moyennes entreprises de l'Ontario. À travers cette collaboration, il cherche également à améliorer l'accès des investisseurs aux possibilités d'investissement et à soutenir l'augmentation des investissements dans les actifs à forte intensité de capital, tels que les infrastructures, les projets de ressources naturelles et d'autres actifs relativement moins liquides, grâce à l'investissement à long terme ou à un cadre de gestion des fonds d'actifs.

Le gouvernement soutient l'accès équitable aux marchés financiers et entend collaborer avec la CVMO pour amener les collectivités et organismes autochtones à cerner les occasions d'accroître la participation des Autochtones aux marchés financiers.

L'Ontario cherche en outre à rehausser la confiance des investisseurs en permettant l'utilisation d'ordonnances d'application réciproque automatiques et simplifiées, en renforçant le cadre législatif de la CVMO en matière de dénonciation et en instaurant un processus législatif pour la distribution, aux investisseurs lésés, des fonds qui lui sont remis. Le gouvernement, de concert avec la CVMO, renforce également le cadre de la vente à découvert de l'Ontario pour mieux s'aligner sur d'autres régions importantes du globe et appuie les efforts soutenus de la CVMO pour moderniser le cadre de règlement des différends qui est à la disposition des investisseurs en Ontario.

Collaborer pour améliorer les services financiers

Le gouvernement de l'Ontario appuie les initiatives fédérales en cours dans le secteur des marchés financiers, notamment :

- les démarches continues, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), pour s'attaquer au crime financier à l'échelle du pays;
- la mise en place d'un cadre bancaire ouvert de conception canadienne pour soutenir l'économie du pays, de plus en plus axée sur le numérique;
- la modernisation des outils de paiement numériques tels que Real-Time Rail, un système national de traitement des paiements conçu pour permettre les paiements rapides et riches en données.

L'Ontario est impatient de poursuivre sa collaboration avec le gouvernement fédéral et les partenaires responsables de la réglementation pour mieux faire progresser ces initiatives.

Examiner le régime fiscal de l'Ontario

Dans le budget de 2023, le gouvernement a annoncé qu'il examinerait le système fiscal de la province afin de poursuivre son action en faveur des entreprises, des aînés et des familles. L'examen porte avant tout sur la compétitivité, la productivité et la croissance à long terme dans la province, mais aussi sur l'équité et l'efficacité des allègements fiscaux et des soutiens offerts. Il portera également sur la modernisation des outils d'administration fiscale de l'Ontario.

À la lumière des objectifs énoncés dans le budget et compte tenu des premières discussions menées avec des économistes des politiques et des fiscalistes, plusieurs thèmes ont été proposés pour orienter l'examen fiscal provincial :

- veiller à ce que les résultats de l'examen fiscal s'alignent sur le plan fiscal de l'Ontario;
- garder le cap sur la croissance économique à long terme et la compétitivité en encourageant les investissements qui favorisent une meilleure productivité, puis en attirant et en retenant les meilleurs talents;
- promouvoir un traitement équitable des contribuables et favoriser ainsi leur capacité à prendre des décisions en matière d'investissements et à réaliser une planification fiable et prévisible de l'épargne et de la croissance;
- privilégier la simplicité et la transparence pour rendre le système fiscal plus clair et plus facile à comprendre;
- moderniser le système fiscal en actualisant et en simplifiant les mesures fiscales en place.

Dans les mois à venir, le gouvernement poursuivra ses discussions avec les secteurs clés et examinera ces thèmes plus en détail. Il fera état de ses progrès une fois de plus au moment du budget de 2024.

Pour plus de détails, voir la section *Consultations en vue de bâtir un Ontario fort ensemble*.

Construire des routes, des transports en commun et des infrastructures

La croissance démographique de l'Ontario s'accompagne d'un besoin accru d'aménager des routes, des autoroutes, des hôpitaux, des écoles, des services de large bande et d'autres éléments d'infrastructure. Le gouvernement met à exécution le plan de l'Ontario pour bâtir, plan d'immobilisations le plus ambitieux de l'histoire de la province, en mettant en chantier des projets qui permettront de mieux relier les personnes aux emplois, aux services, ainsi qu'à leur famille et à leurs proches. L'Ontario utilise tous les outils dont il dispose pour bâtir plus rapidement et plus intelligemment cette infrastructure essentielle.

« L'Ontario construit » est une page Web interactive du gouvernement, accessible à ontario.ca/ontario-construit. Elle contient une carte géographique ainsi que de l'information sur l'état d'avancement de milliers de projets et d'investissements relatifs à l'infrastructure partout dans la province.



Noier des partenariats pour bâtir plus d'infrastructures, plus intelligemment et plus vite

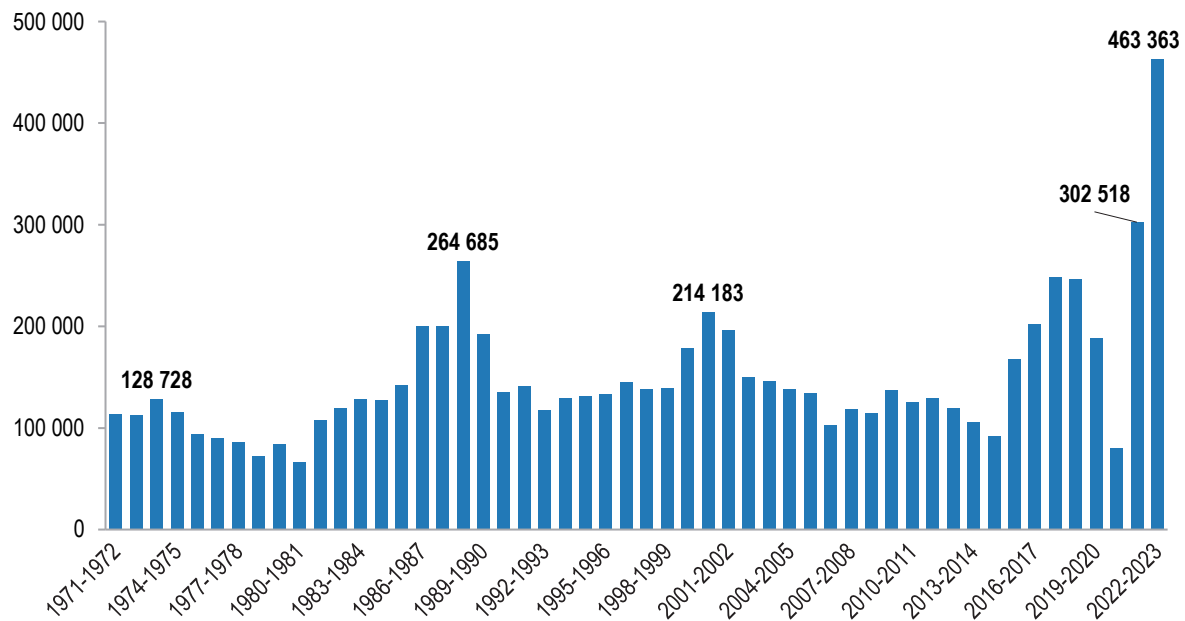
L'Ontario doit construire de nouvelles infrastructures. La population de la province augmente, de nouveaux emplois se créent et des sociétés internationales choisissent de s'installer en Ontario dans le contexte d'une économie mondiale en pleine transformation. Cette croissance est bienvenue. Cependant, elle exerce une pression sur l'infrastructure actuelle de la province. Elle nécessite aussi de construire davantage, notamment plus de logements et de foyers de soins de longue durée, ainsi que des infrastructures pour le secteur de l'énergie, les municipalités et les transports.

Pallier cette lacune n'est pas simple. Certes, l'Ontario dispose d'un plan d'immobilisations ambitieux totalisant 185,0 milliards de dollars sur 10 ans, mais il faudra plus que cela pour pouvoir combler les besoins. Ce défi se dresse dans un contexte où l'on se dispute les ressources publiques et dans un climat d'incertitude économique mondiale.

Graphique 1.2

L'accroissement démographique en Ontario atteint un nouveau record

Croissance démographique



Nota : La période de croissance démographique va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Source : Statistique Canada.

Réunir du capital – Inauguration de la Banque de l'infrastructure de l'Ontario

Les contribuables ontariens ne peuvent à eux seuls bâtir l'infrastructure dont la province a besoin. Dans le cadre de son plan pour bâtir l'Ontario, le gouvernement cherche de nouveaux moyens d'attirer des investisseurs institutionnels canadiens de confiance pour contribuer à la construction d'infrastructures essentielles qui, autrement, ne verraient pas le jour.

Saisir l'avantage de l'Ontario sur le terrain

Le Canada est réputé pour avoir l'un des systèmes de retraite les plus solides au monde. C'est pourquoi le pays accueille quantité d'investisseurs internationaux de haute importance.

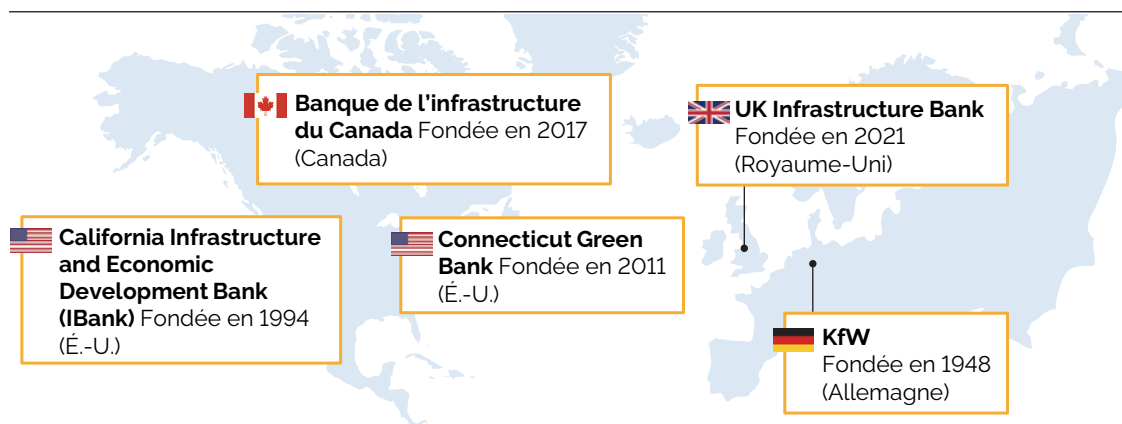
De nombreux régimes de retraite canadiens ont réalisé d'importants investissements dans l'infrastructure à l'échelle mondiale.

En proposant à ces investisseurs de nouvelles solutions d'investissement dans les projets d'immobilisations de l'Ontario, la province peut mobiliser davantage de financement tout en permettant aux régimes de retraite de faire fructifier les investissements de leurs membres ici même, chez eux.

La Banque de l'infrastructure de l'Ontario est un nouvel organisme sans lien de dépendance, qui est régi par un conseil d'administration et qui permettra aux régimes de retraite du secteur public et à d'autres investisseurs institutionnels de confiance d'accroître leur participation à des projets d'infrastructure à grande échelle dans la province. Le gouvernement propose de fournir à la Banque un financement initial de 3 milliards de dollars pour soutenir sa capacité à investir dans des projets d'infrastructure essentielle partout dans la province. La participation d'investisseurs institutionnels aidera le gouvernement à exécuter plus rapidement de plus nombreux projets d'infrastructure, tout en mobilisant des capitaux supplémentaires auprès des investisseurs et en contribuant à maintenir un plan budgétaire responsable aujourd'hui et pour les générations futures.

Graphique 1.3

Banques de l'infrastructure établies par d'autres territoires de compétence



Source : Office ontarien de financement.

La Banque de l'infrastructure de l'Ontario élaborera un processus détaillé qui assurera la présélection et la sélection adéquates de projets et de partenaires dans les domaines prioritaires en fonction de critères financiers et des avantages qu'ils présentent pour le public.

Les investissements dans les projets que réalisera la Banque seront d'abord axés sur l'aménagement de nouveaux foyers de soins de longue durée, l'infrastructure énergétique, des logements abordables, l'infrastructure municipale et communautaire, ainsi que les transports. Le mandat consiste notamment à soutenir les projets d'infrastructure qui sont destinés aux collectivités autochtones et qui font progresser le bien-être communautaire et économique.



Banque de l'infrastructure de l'Ontario

En quoi la Banque de l'infrastructure de l'Ontario peut aider à bâtir l'Ontario

Soins de longue durée

Face au vieillissement continu de sa population, l'Ontario doit accélérer l'aménagement de lits de soins de longue durée, particulièrement dans les collectivités où les besoins sont élevés. Les aînés, les résidents et leur famille méritent des foyers de soins de longue durée modernes, sécuritaires et confortables. Grâce à des investissements sans précédent de 6,4 milliards de dollars, prévus depuis 2019, l'Ontario progresse en ce qui concerne l'aménagement de plus de 30 000 nouveaux lits et la mise à niveau de plus de 28 000 lits dans la province d'ici 2028. La Banque de l'infrastructure de l'Ontario travaillera avec le secteur des soins de longue durée pour appuyer l'aménagement de lits de soins de longue durée.

Énergie

Parce que l'Ontario continue de voir la demande énergétique augmenter sous l'effet de la croissance économique, de l'électrification et de l'aménagement de nouveaux logements, le gouvernement a présenté un plan intitulé *Alimenter la croissance de l'Ontario* visant à développer les réserves d'électricité propre fiables et abordables dont la province a besoin. Le financement de la Banque de l'infrastructure de l'Ontario pourrait soutenir le déploiement des projets décrits dans ce plan, notamment l'expansion de l'énergie nucléaire, les besoins de stockage à long terme, ainsi que l'acquisition des ressources futures de production et de stockage dans le cadre d'un processus concurrentiel mené par la Société indépendante d'exploitation du réseau électrique. L'Ontario est en train de faire l'acquisition de ressources pour la production et le stockage de plus de 4 000 MW d'électricité, ce qui représente une expansion de 10 % de la capacité de production dont la province dispose déjà. De nouveaux projets d'expansion du parc nucléaire de la province, qui pourraient produire au total 6 000 MW, ainsi que de futurs processus d'approvisionnement concurrentiels concernant l'énergie propre, verront le réseau se développer encore davantage, mettant en évidence les occasions offertes aux investisseurs institutionnels de participer à la construction de l'avenir énergétique propre de l'Ontario.

Instaurer un nouveau Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements

Pour construire de nouveaux logements, il est crucial d'avoir une solide infrastructure de distribution d'eau.

C'est pourquoi le gouvernement investira 200 millions de dollars sur trois ans dans un nouveau Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements, une nouvelle mesure qui contribuera à protéger les collectivités et à créer de nouvelles possibilités de logement. Les municipalités admissibles pourront demander un financement pour des travaux de réparation, de réhabilitation et d'expansion de systèmes centraux de distribution d'eau et de gestion des eaux usées et des eaux pluviales qui favorisent la croissance et permettent la création de logements. De plus, le gouvernement examinera des façons d'offrir une plus grande souplesse et de meilleures modalités d'emprunt aux municipalités qui veulent accéder au capital nécessaire en vertu du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario.

Le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements est un complément du Fonds pour l'accélération de la construction, un nouveau fonds triennal doté de 1,2 milliard de dollars qui a été annoncé récemment et qui aide les municipalités à atteindre leurs cibles en matière de logement, notamment en finançant l'infrastructure nécessaire à la création de logements et en prenant en charge d'autres dépenses connexes favorisant le développement communautaire.

L'Ontario continue d'exhorter le gouvernement fédéral à instaurer un programme d'infrastructure de prochaine génération qui prévoirait un financement suffisant pour absorber la hausse des coûts et donner la souplesse nécessaire aux provinces pour aménager les infrastructures essentielles requises. Le gouvernement demande également à son pendant fédéral d'octroyer un financement pour soutenir ce nouveau fonds relatif aux réseaux de distribution d'eau.

L'Ontario continuera de travailler avec les municipalités pour construire l'infrastructure, atteindre les cibles en matière de logement et renforcer les collectivités.

Appuyer l'innovation en matière d'approvisionnement

L'Ontario construit des infrastructures aujourd'hui pour favoriser la croissance future de la province. Le gouvernement continue à faire progresser de grands projets d'infrastructure dans la province en utilisant des modèles de prestation axés sur des partenariats publics-privés. De plus, il innove, par exemple en employant des modèles progressistes pour assurer une planification de projet et une consultation davantage axées sur la collaboration. Contraint de s'adapter aux changements dans le secteur de la construction et au marché, le gouvernement continue de travailler avec les principaux intervenants afin de trouver des solutions, telles que l'échelonnement des grands projets d'infrastructure, qui correspondent à la capacité du marché de construire et d'aménager les biens provinciaux, notamment les autoroutes, les transports en commun et les hôpitaux.

Moderniser les garanties

Dans le cadre du plan de l'Ontario pour bâtir, le gouvernement propose des modifications à la *Loi sur la construction* qui prévoiraient un pouvoir réglementaire permettant de réduire les exigences minimales en matière de cautionnement, un type de garantie financière, pour les grands projets d'infrastructure publique qui ne sont pas financés par le secteur privé. Cette initiative devrait inciter davantage d'entrepreneurs à présenter une soumission pour des projets d'immobilisations, favoriser la concurrence et la diversité sur le marché et faire réaliser des économies aux contribuables.

Les mesures législatives proposées iraient dans le sens de la priorité du gouvernement, à savoir l'aménagement de routes, de réseaux de transport en commun et d'autres infrastructures.

Construire des autoroutes

Les embouteillages sur les routes coûtent à l'économie des baisses de productivité représentant plus de 11 milliards de dollars¹ par année, notamment parce qu'ils font perdre du temps aux navetteurs et aux conducteurs, augmentent le coût des activités commerciales et restreignent l'accès aux emplois et aux logements.

Le gouvernement de l'Ontario continue de déployer son plan pour offrir des infrastructures efficaces et résilientes, destinées non seulement à la génération actuelle, mais aussi à celles qui suivront.

Aller de l'avant avec l'autoroute 413

D'ici 2051, la population de la région élargie du Golden Horseshoe devrait compter 5 millions d'habitants de plus et le nombre de travailleurs dans cette région en pleine croissance augmentera de 2 millions. Il est urgent de créer de nouvelles routes pour faire face à cette croissance et réduire les embouteillages dans ce qui est déjà l'un des couloirs routiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord.

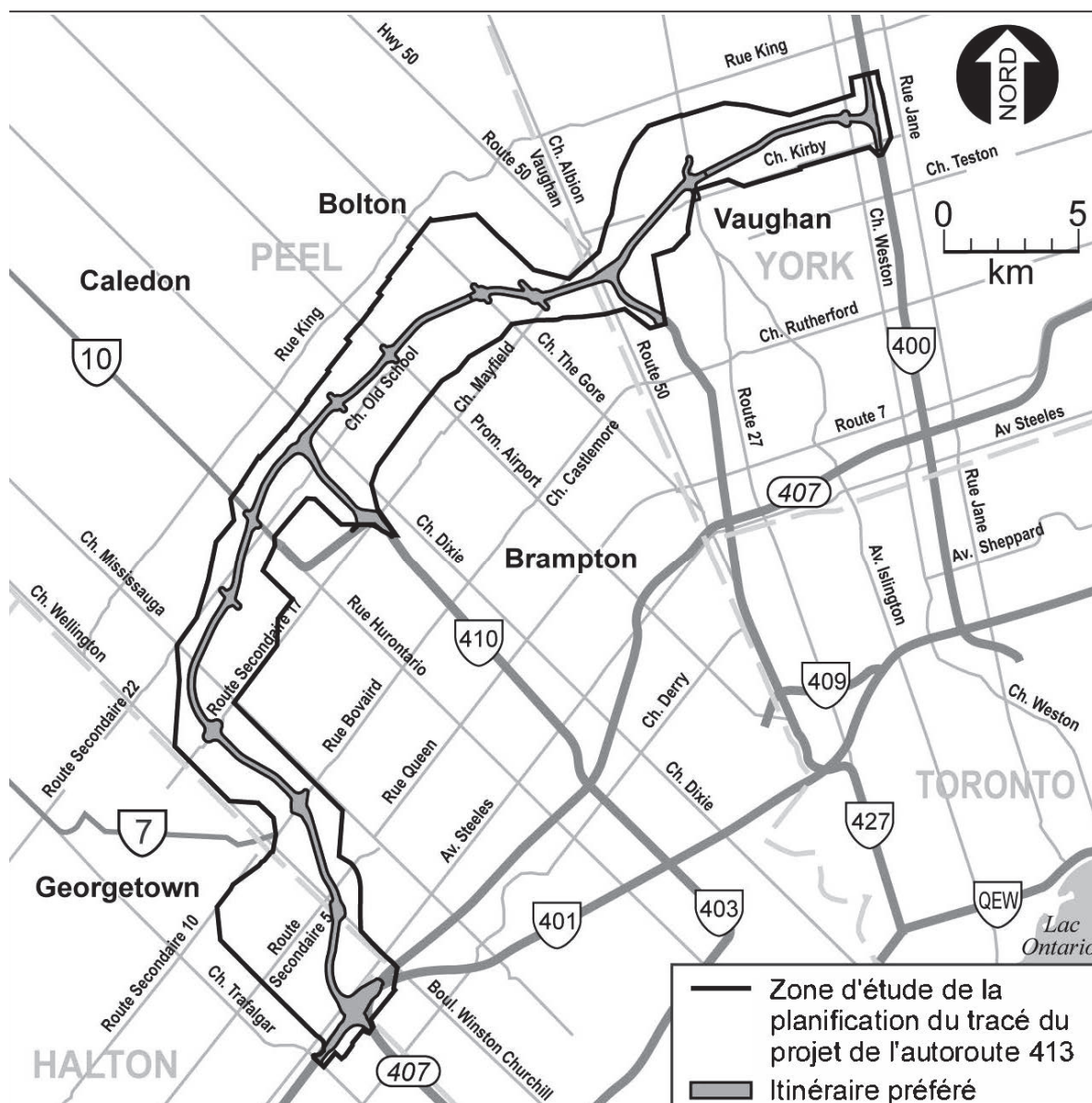
L'Ontario continue à progresser vers la construction de l'autoroute 413, un nouveau projet autoroutier de 52 kilomètres qui viendra s'ajouter à la série 400 pour mieux relier les régions de Halton, de Peel et de York. La conception préliminaire, l'arpentage, les travaux sur le terrain, des évaluations environnementales rigoureuses et des consultations sont en cours, en prévision du nouvel itinéraire.

Durant la construction, l'autoroute 413 devrait soutenir jusqu'à 3 500 emplois chaque année, tandis que le PIB réel annuel généré pourrait atteindre 350 millions de dollars.

Une fois achevée, l'autoroute 413 fera gagner aux automobilistes jusqu'à 30 minutes par trajet, dans les deux directions, pendant les heures de pointe, assurera le transport ininterrompu des marchandises et continuera de faire tourner l'économie.

¹ Benjamin Dachis, C.D. Howe Institute, *Cars, Congestion and Costs: A New Approach to Evaluating Government Infrastructure Investment* (juillet 2013), <https://www.cdhowe.org/public-policy-research/cars-congestion-and-costs-new-approach-evaluating-government-infrastructure-investment>.

Graphique 1.4
Tracé prévu de l'autoroute 413



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Construire le contournement de Bradford

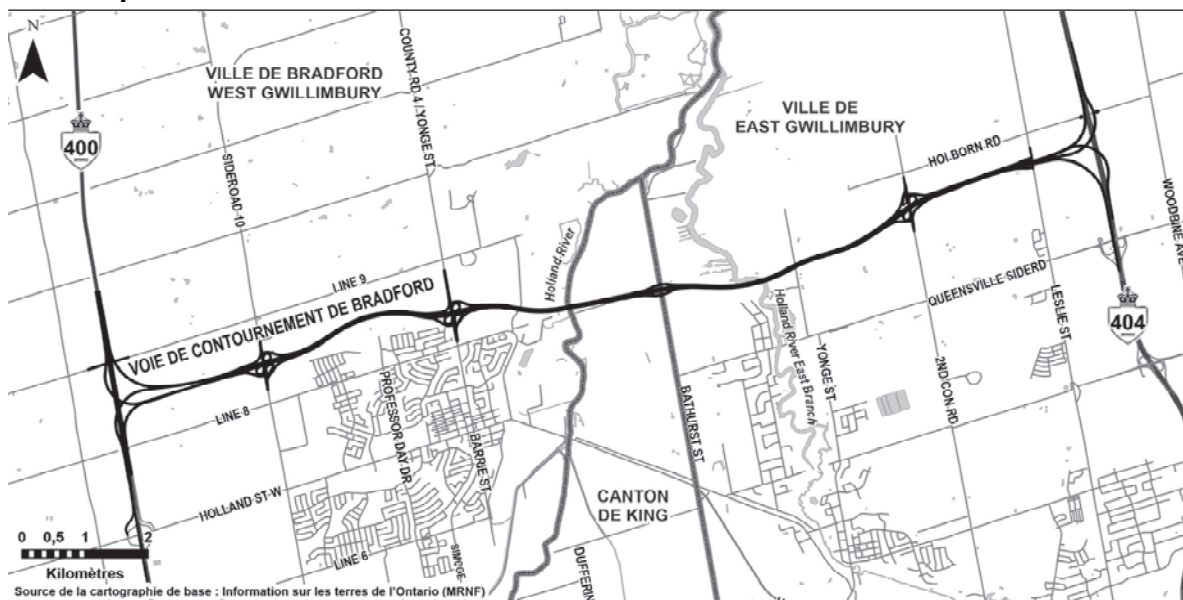
L'Ontario aide à préparer la région de York et le comté de Simcoe pour une croissance démographique rapide au cours des 10 prochaines années en construisant le contournement de Bradford, une nouvelle autoroute à quatre voies qui reliera les autoroutes 400 et 404.

En 2022, un contrat a été adjugé pour les travaux préliminaires concernant la construction d'un nouveau pont à la hauteur de Simcoe County Road 4. Le projet a débuté à l'automne 2022, notamment par le déplacement des services publics. La construction du pont a commencé en 2023.

D'ici la fin de 2023, le gouvernement lancera un nouveau processus d'approvisionnement concernant d'autres travaux préliminaires pour faire avancer la construction du contournement de Bradford. Le gouvernement entend également ouvrir un autre processus d'approvisionnement au début de 2024 pour le remplacement du pont et la reconstruction de l'échangeur de l'autoroute 400 et de Simcoe County Road 88, qui permettra de relier le contournement de Bradford à l'autoroute 400.

Une fois achevé, le contournement de Bradford fera gagner environ 35 minutes aux automobilistes et devrait créer en moyenne quelque 2 640 emplois par année durant la phase de construction et générer un PIB annuel estimé à 274 millions de dollars.

Graphique 1.5
Tracé prévu de la voie de contournement de Bradford



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Élargir l'autoroute 401

Le couloir de l'autoroute 401 dans l'Est de l'Ontario constitue un lien économique important entre l'Ontario, l'Est du Canada et les États-Unis. Chaque jour, 10 000 camions l'empruntent pour transporter des marchandises évaluées à 380 millions de dollars. Le gouvernement poursuit les travaux d'élargissement de l'autoroute 401 en direction est à partir de Brock Road, à Pickering, ainsi que le remplacement de certains ponts à Port Hope, ce qui aide des dizaines de milliers d'automobilistes chaque jour à faire plus vite l'aller-retour entre la maison et le travail et permet d'acheminer les marchandises sur le marché plus rapidement.

Transformer le Queen Elizabeth Way Garden City Skyway en pont jumelé

L'Ontario va de l'avant avec le projet d'élargissement du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway, comprenant la construction d'un nouveau pont jumelé sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake. Ce tronçon de l'autoroute soutient la chaîne d'approvisionnement de la province en reliant les postes frontaliers internationaux de Niagara Falls et de Fort Erie à la région élargie du Golden Horseshoe.

Construire la nouvelle route 7

La prochaine phase des travaux de construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph réduira la congestion sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, de Waterloo et de Guelph, qui connaissent une croissance rapide.

Le gouvernement poursuit le projet en coordonnant des activités qui comprennent le remplacement du pont de la rue Frederick à Kitchener, le travail environnemental sur le terrain, ainsi que d'autres travaux d'ingénierie pour soutenir la construction dans le reste du couloir.

Investir dans les routes du Sud-Ouest de l'Ontario

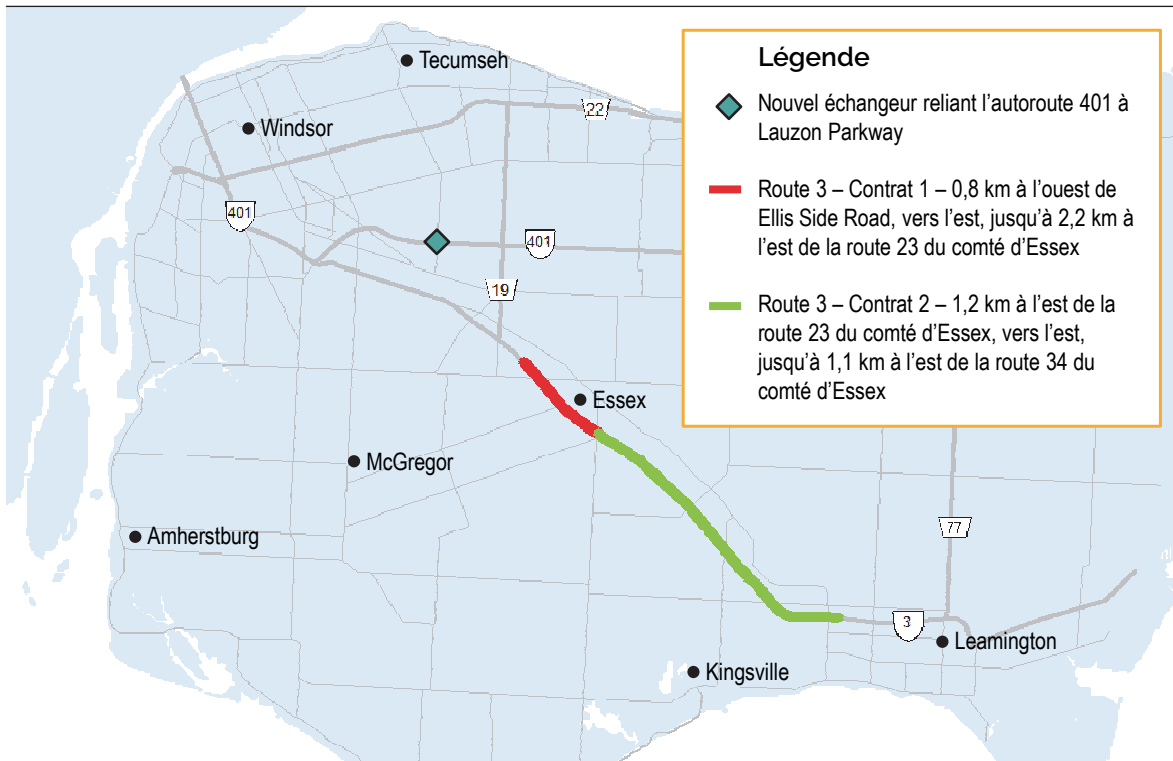
Le gouvernement continue d'améliorer la sécurité routière et d'assurer la circulation continue des personnes et des marchandises dans le Sud-Ouest de l'Ontario en adjugeant le contrat visant la conception, la construction et le financement de l'élargissement de la route 3 entre Essex et Leamington.

De plus, le gouvernement lance un processus d'approvisionnement pour la tenue d'une évaluation environnementale et la conception d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 et Lauzon Parkway.

L'avancement de ces projets de transport essentiels augmentera la croissance économique et multipliera les débouchés commerciaux au-delà des frontières de l'Ontario.

Graphique 1.6

Projets routiers en cours dans le Sud-Ouest de l'Ontario



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

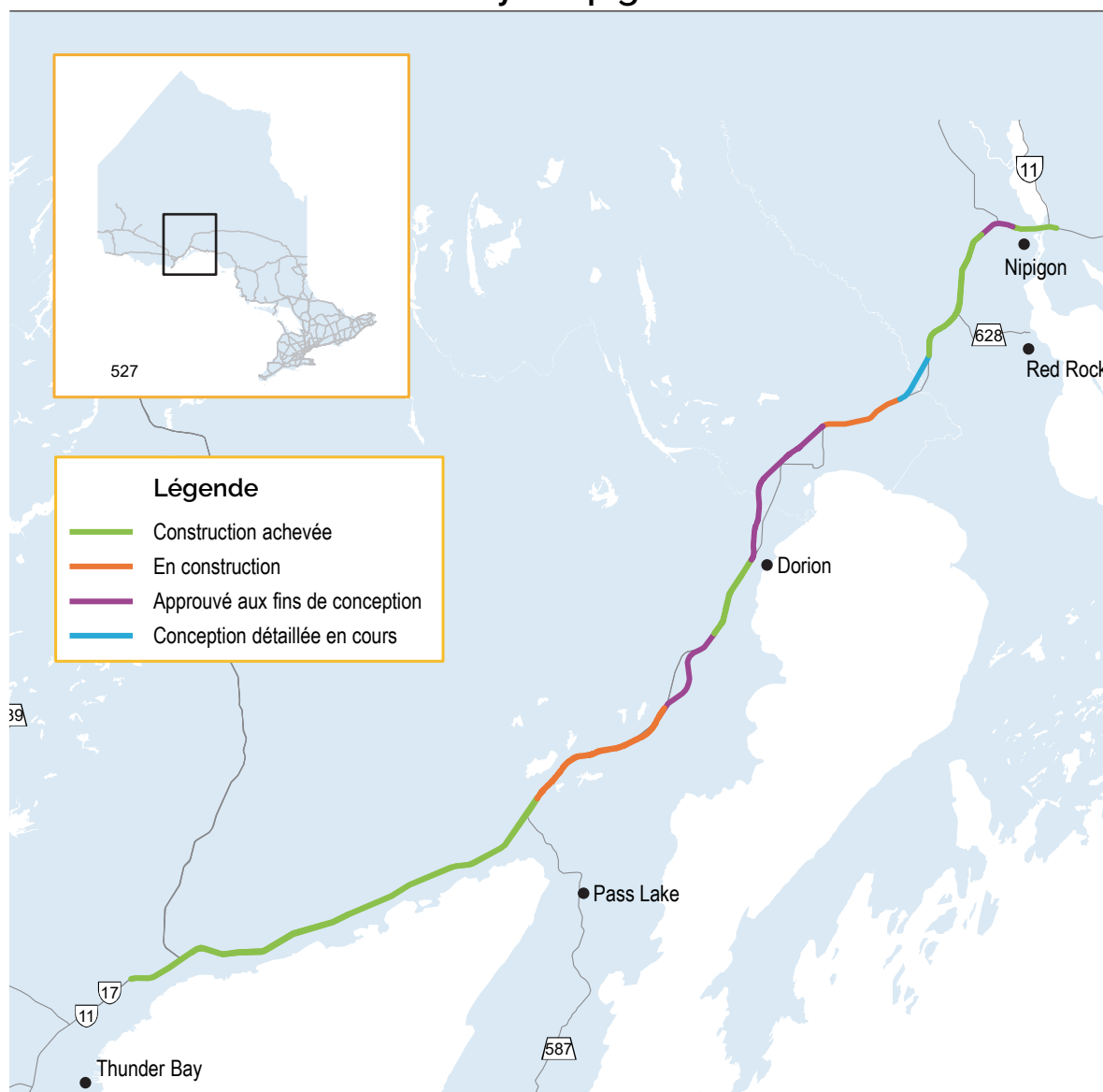
Construire des routes pour le Nord de l'Ontario

Le gouvernement investit dans les routes du Nord pour améliorer la sécurité routière et dégager des possibilités de développement économique. Les projets comprennent :

- Le remplacement du pont tournant de Little Current, sur la route 6, dans la municipalité de Northeastern Manitoulin and the Islands. La planification, la conception préliminaire et l'évaluation environnementale sont terminées et feront place aux prochaines étapes du projet, soit l'acquisition de terrains, la désignation des emprises et la conception détaillée.
- L'aménagement de la première route en 2+1 d'Amérique du Nord sur la route 11 au nord de North Bay. En juillet 2023, un contrat a été adjugé pour le commencement des travaux d'évaluation et de conception.
- L'élargissement de la route 11/17, de Ouimet à Dorion East Loop, dans le district de Thunder Bay. Les neuf kilomètres de nouvelles voies s'insèrent dans une plus vaste série de projets concernant l'élargissement de cette route sur 100 kilomètres entre Thunder Bay et Nipigon.

Graphique 1.7

État d'avancement du projet d'élargissement à quatre voies de la route 11/17 — De Thunder Bay à Nipigon



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Construire et améliorer des routes, des autoroutes et des ponts d'un bout à l'autre de l'Ontario

Le gouvernement investit 28,1 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour relier les collectivités, réduire la congestion routière et assurer la circulation des marchandises et des personnes dans la province. Le programme des routes de l'Ontario comprend aussi plus de 650 projets d'expansion et de réfection en cours ou prévus d'ici les quatre prochaines années. En 2023-2024 seulement, la province consacrera environ 3,2 milliards de dollars à des projets d'élargissement et de réfection de routes, d'autoroutes et de ponts provinciaux.

Le gouvernement développe la capacité et améliore la sécurité routière pour les voyageurs :

- en élargissant la route 17, de Kenora à la frontière du Manitoba;
- en élargissant la route 11/17 de deux à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon, sur un tronçon de 14,4 kilomètres débutant à l'est de la route 587;
- en achevant des travaux pour le remplacement de 11 ponts dans cinq secteurs de l'autoroute 417 à Ottawa. Ces travaux comprennent le remplacement rapide des ponts en direction est et ouest, de Island Park Drive à la rue Kent.

Tableau 1.1

Projets routiers achevés récemment

Nord	Est
• Route 17 à l'ouest de White River : remplacement du pont de White River, à Bremner. • Route 11 à Greenstone : travaux de réfection à 25 km au nord de la route 17, en direction nord. • Route 17 et route 638 à l'est de Bruce Mines* : réfection, réhabilitation d'un pont et remplacement d'un ponceau à l'est de Bruce Mines.	• Autoroute 417 à l'est d'Ottawa* : reconstruction et améliorations entre Casselman et la route 138. • Route 7/115 à Peterborough* : réhabilitation de sept ponts entre Airport Road et la rue Lansdowne. • Route 62, Hastings* : réfection du pont de la rivière Keller.
Sud-Ouest	Centre
• Route 401 à London : réfection de la chaussée à 3,7 km à l'ouest de la route 4 (Colonel Talbot Road) jusqu'à l'autoroute 402. • Route 3 dans le comté d'Essex* : élargissement à partir d'Ellis Sideroad jusqu'à Essex Road 23, entre Windsor et Leamington. • Autoroute 401 à Cambridge* : élargissement à partir de Waterloo Regional Road 24 (Hespeler Road) jusqu'à Waterloo Regional Road 33 (Townline Road).	• Échangeur reliant l'autoroute 400 et la route 89 : reconstruction et remplacement d'un pont à Simcoe. • Phase 1 de l'échangeur reliant l'autoroute QEW et Dixie Road, d'Etobicoke Creek à The East Mall : remplacement de ponts à Mississauga. • Projet d'expansion de l'autoroute 427 : élargissement de l'autoroute sur 6,6 km, de la route 7 jusqu'à Major Mackenzie Drive, et élargissement de l'autoroute existante, qui passe à 8 voies entre l'avenue Finch et la route 7.

* Projets achevés en grande partie et ouverts aux automobilistes, avec travaux de finition mineurs en cours.

Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Développer les transports en commun

Il est essentiel, dans le cadre du plan de l'Ontario pour bâtir, de miser sur des projets de transport en commun afin de soutenir l'économie de la province, réduire les embouteillages et donner davantage accès aux emplois et aux logements.

Bâtir des collectivités axées sur les transports en commun

La population dans la région élargie du Golden Horseshoe devrait passer de 10 millions à près de 15 millions d'habitants à l'horizon 2051. Pour permettre aux gens de rester reliés aux emplois, aux services et à leur collectivité, le plan de l'Ontario prévoit notamment la construction d'au moins 1,5 million de logements d'ici 2031, ce qui comprend la création de collectivités polyvalentes à proximité des stations de transport en commun. Ces collectivités stimuleront l'achalandage dans les transports publics et contribueront à l'établissement de milieux de vie durables et à la construction d'un plus grand nombre d'habitations, y compris des logements abordables et accessibles autour du réseau GO Transit, des trains légers sur rail (TLR) et des métros. Les travaux sont déjà en cours pour aménager de telles collectivités près de huit futures stations le long de la nouvelle ligne Ontario et du prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge; en résulteront plus de 77 000 emplois et environ 48 000 nouvelles unités résidentielles.

En septembre 2023, le gouvernement a déposé le projet de loi 131, *Loi de 2023 pour un réseau de transport orienté vers l'avenir*, qui, s'il est adopté, offrira aux municipalités un nouvel outil de financement optionnel. Ces dernières pourraient utiliser l'outil pour financer la conception et la construction de nouvelles stations GO et récupérer les coûts au fil des ans à mesure que des collectivités prennent racine tout autour, ce qui viendrait stimuler la construction de logements et la création de collectivités polyvalentes.



Assurer des services GO Transit performants et interconnectés

Pour mieux relier les collectivités en expansion dans la région élargie du Golden Horseshoe et dans le Sud-Ouest de l'Ontario, le gouvernement continue d'élargir le réseau et de mettre en place de meilleurs services ferroviaires GO et d'autobus GO afin que les gens puissent plus facilement et plus rapidement se rendre à leur destination. L'Ontario investit toujours pour améliorer la desserte dans le réseau principal et assurer un service GO Transit bidirectionnel continu avec des trains plus rapides, plus de stations et de meilleures liaisons et correspondances.

- **Expansion de GO jusqu'à Bowmanville** : Le gouvernement a attribué un contrat pour faire progresser la planification de l'extension du service ferroviaire GO à l'est d'Oshawa jusqu'à Bowmanville, ce qui comprend l'ajout de voies et de signalisation, sept nouveaux ponts et la modernisation des passages à niveau.
- **Gare GO de Bramalea** : La nouvelle gare accessible, le stationnement et la boucle pour les autobus amélioreront l'accès aux services GO Transit et Brampton Transit. Ces améliorations à la gare GO de Bramalea permettront éventuellement d'assurer un service de train GO bidirectionnel continu sur la ligne Kitchener et relieront davantage de gens aux transports en commun, aux emplois et au logement dans la région élargie du Golden Horseshoe.
- **Amélioration du service ferroviaire GO vers Niagara** : En mai 2023, le gouvernement a bonifié le service ferroviaire GO entre la gare Union et la région de Niagara en offrant plus de liaisons express entre Hamilton, Burlington et Toronto.
- **Gare GO d'Aurora** : Le gouvernement modernise des infrastructures essentielles à la gare GO d'Aurora afin que les navetteurs puissent bénéficier d'un meilleur service, de plus de liaisons et éventuellement d'un service bidirectionnel continu entre cette gare et la gare Union à Toronto. Parmi les améliorations figurent l'ajout d'un deuxième quai et d'une voie, un nouveau tunnel pour piétons doté d'ascenseurs, des places de stationnement supplémentaires, de même que la mise à niveau de la signalisation ferroviaire.
- **Ligne GO de Stouffville** : Le gouvernement a achevé d'importants travaux d'amélioration des infrastructures aux stations GO de Milliken et d'Agincourt sur la ligne Stouffville, ce qui accroîtra la sécurité et l'accessibilité pour la clientèle tout en permettant éventuellement d'assurer un service de train bidirectionnel continu entre Toronto et Markham.
- **Expansion de la ligne GO de Kitchener** : À la suite de l'attribution du contrat en mai 2022, Metrolinx a entamé les travaux pour la construction, à la gare centrale GO de Guelph, d'un deuxième quai, d'une nouvelle voie de garage pour les véhicules d'entretien et d'une voie de dépassement dans la collectivité de Breslau pour que les trains arrivant en direction opposée puissent se doubler. Metrolinx a entrepris les travaux pour aménager une quatrième voie entre l'avenue Lansdowne et la rue Dupont, ainsi que pour réaligner le sentier Railpath de Toronto Ouest, ce qui facilitera l'installation de la nouvelle voie et permettra d'ajouter davantage de trains sur la ligne Kitchener.
- **Expansion de la ligne GO de Milton** : En mai 2022, le nouveau carrefour Kipling a été achevé. Ce carrefour relie la clientèle à GO Transit, au service d'autobus miway (Mississauga Transit), au métro de la CTT, aux autobus et au stationnement. Il offre aussi un accès amélioré pour les piétons et les personnes qui se rendent à la gare en voiture et à vélo.

Assurer une liaison ferroviaire GO vers Niagara tous les week-ends de l'année

L'Ontario assure à nouveau une liaison ferroviaire GO entre la gare Union de Toronto et Niagara Falls tous les week-ends de l'année. Ce service comprenant trois allers-retours quotidiens en semaine offre aux voyageurs un déplacement plus rapide et plus direct entre le centre-ville de Toronto et l'une des plus importantes destinations touristiques du Canada. Durant les week-ends en saison, le service de train GO mettra à la disposition des passagers des voitures à bord desquelles ils pourront embarquer leurs vélos pour aller explorer le corridor de la rivière Niagara long de 56 kilomètres.

Construire des lignes de métro

Les travaux sont en cours dans tous les quatre projets de métro prioritaires de l'Ontario. Le gouvernement a fait un pas de plus pour offrir de meilleures options de déplacement, réduire les embouteillages et créer des milliers de bons emplois locaux.

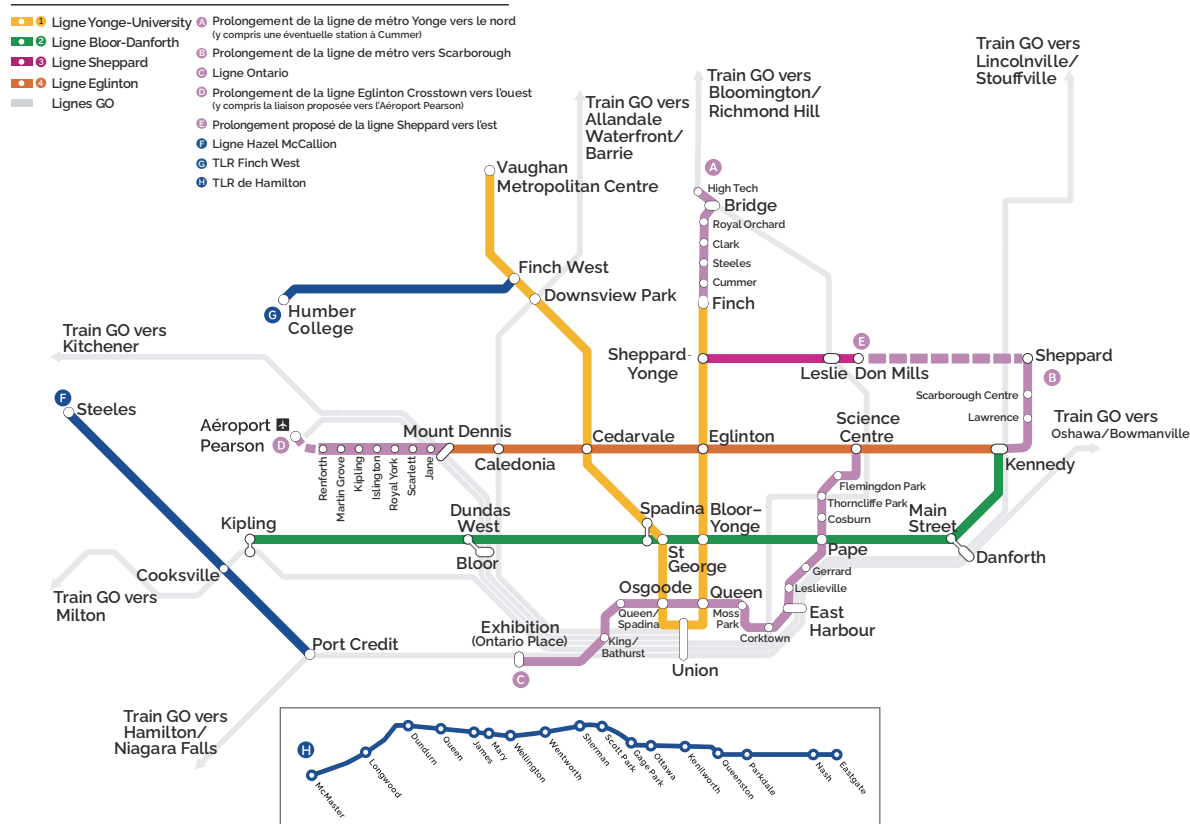
Ensemble, ces projets de métro généreront annuellement plus de 16 000 emplois durant la phase de construction qui s'échelonnera sur les 10 prochaines années. Les chantiers sont en activité et les importantes étapes suivantes ont récemment été franchies :

- **Ligne Ontario** : Le gouvernement a reçu des réponses à ses demandes de propositions concernant les contrats du tunnel de la station Pape et des stations souterraines, ainsi que des stations et de la voie de guidage surélevées. Metrolinx et Infrastructure Ontario entreprendront en 2024 une phase de développement avec le promoteur retenu pour chaque contrat. Des travaux sont également en cours dans le couloir ferroviaire Lakeshore Est pour moderniser les installations, ce qui comprend de nouveaux ponts ferroviaires, murs de soutènement et murs antibruit dans les quartiers avoisinant les futurs emplacements des stations East Harbour, Riverside-Leslieville et Gerrard.
- **Prolongement du métro vers Scarborough** : En novembre 2022, le gouvernement a choisi un partenaire de développement pour le contrat des stations, des rails et des systèmes. Ce contrat comprend la conception et la construction de trois nouvelles stations souterraines et d'un terminal d'autobus à chaque station; la phase de développement en cours devrait prendre fin en 2024.
- **Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge** : En avril 2023, le gouvernement a lancé une demande de qualification pour le contrat d'aménagement des tunnels dans le cadre du prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge, ce qui comprend la construction des tunnels, ainsi que des puits de lancement et d'extraction utilisés pour les tunneliers. Les travaux de modernisation en cours à la station Finch consisteront notamment à apporter des améliorations au système électrique alimentant les rails.
- **Prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown** : Les travaux d'excavation sur le chantier ont commencé. En septembre 2023, les deux tunneliers avaient creusé plus de la moitié du tunnel, soit 8,2 kilomètres au total.

Graphique 1.8

Développer les transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe

Légende



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Remettre le Northlander en service

L'Ontario tient sa promesse de ramener le service ferroviaire de passagers dans le Nord de la province. Le rétablissement du train Northlander soutiendra les industries et le secteur des ressources, tout en offrant une option de transport sûre et fiable aux collectivités du Nord, en particulier pendant la saison hivernale.

Le gouvernement investit 139,5 millions de dollars pour faire l'acquisition de trois nouveaux trains qui rétabliront le service ferroviaire de passagers entre Timmins et Toronto.

Les nouvelles rames seront construites par Siemens Mobility Limited et comprendront des ascenseurs intégrés pour fauteuils roulants, des espaces de rangement pour les aides à la mobilité et des salles de bains entièrement accessibles. L'intérieur des trains sera également doté de sièges spacieux et d'équipements modernes, dont la connectivité Wi-Fi. Une fois rétabli, le train Northlander assurera l'accès à des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation, tout en soutenant la prospérité économique et le tourisme dans la région et en solidifiant la liaison entre le Nord et le Sud.

Investir dans des initiatives autochtones relatives au transport

Le gouvernement de l'Ontario continue à soutenir des projets communautaires liés au transport qui sont destinés à la population autochtone vivant en milieu urbain, rural et dans les réserves de la province. Ainsi, en 2023, le gouvernement accorde-t-il jusqu'à 584 000 \$ à neuf organismes et communautés autochtones pour contribuer à favoriser le développement économique, la mobilité et la sécurité du transport.

Tableau 1.2

Initiatives autochtones relatives au transport en 2023-2024

Communautés	Organismes
• Première Nation algonquaine Kijicho Manito Madaouskarini (Bancroft) : Stratégie communautaire pour le bien-être visant à promouvoir les loisirs, la prospérité économique, le tourisme culturel et un mode de vie sain et plus sûr pour tous. • Nation Apitipi Anicinapek (anciennement Première Nation de Wahgoshig) (Matheson) : Ouvrir les sentiers existants et élargir la route pour offrir un accès sûr à l'extrémité nord de la communauté, où des membres ont construit des chalets. • Première Nation Kitchenuhmaykoosib Inninuwug (Big Trout Lake) : Services de transport pour aider les enfants et les jeunes à tirer profit des mesures de soutien fournies par les programmes Choisir la vie et le principe de Jordan. • Première Nation de Red Rock (Nipigon) : Service de navette qui améliorera la mobilité et l'accès pour les membres vulnérables et à faible revenu de la communauté. • Première Nation Kawartha Nishnawbe (Trent Lakes) : Construire un abribus pour les écoliers.	• Seven Generations Education Institute (Kenora) : Transport sûr et fiable destiné aux étudiants pour les aider à se présenter en classe, à se déplacer d'un campus à l'autre, à participer à des activités culturelles et d'apprentissage en lien avec le territoire, ainsi qu'à des stages pratiques. • Oshki-Pimache-O-Win : The Wenjack Education Institute (Première Nation de Fort William) : Programme de sécurité offert aux conducteurs de camions des Premières Nations effectuant la manutention de combustibles, afin d'accroître le nombre de conducteurs de camion titulaires d'un permis de catégorie DZ. • Tewegan Housing for Aboriginal Youth (Ottawa) : Sensibiliser les jeunes femmes autochtones qui s'installent à Ottawa aux possibilités de transport, leur en faciliter l'accès, et dresser une carte des transports en commun et des transports intercommunautaires avec les femmes inuites, métisses et des Premières Nations, et leurs familles. • Temiskaming Native Women's Support Group (Temiskaming Shores) : Achat de véhicules pour transporter les membres de la communauté à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve afin de leur permettre d'accéder à des programmes et à des services, dont des soins de santé, des activités culturelles et d'apprentissage en lien avec le territoire, des programmes de soutien aux familles et des programmes de formation à l'emploi.

Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Bâtir des infrastructures communautaires et améliorer l'accès à Internet haute vitesse

Étendre l'accès à Internet haute vitesse

L'accès à Internet haute vitesse est crucial pour assurer la croissance et la prospérité des collectivités partout en Ontario. Internet haute vitesse améliorera l'accès aux services de santé et permettra aux gens de travailler et d'étudier en ligne, de lancer une entreprise, de participer au secteur agricole et de garder le contact avec leurs proches.

Le gouvernement investit près de 4 milliards de dollars pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. De multiples programmes et initiatives axés sur l'accès à la large bande sont mis en œuvre pour atteindre cet objectif, notamment :

- Un processus d'appel d'offres novateur a permis de trouver rapidement et à moindre coût des fournisseurs de services pour les régions de l'Ontario mal ou non desservies. Des accords ont été négociés avec huit fournisseurs de services Internet représentant une sélection diversifiée d'opérateurs locaux, régionaux et nationaux, ce qui favorise la concurrence sur le marché et diversifie le choix pour les consommateurs.
- Un investissement de plus de 63 millions de dollars dans le projet Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT). À ce jour, 84 des 97 projets SWIFT ont été menés à bien, ce qui a permis de connecter environ 64 000 foyers et entreprises à Internet haute vitesse dans le Sud-Ouest de l'Ontario.
- Un investissement de 71 millions de dollars dans le Réseau régional de l'Est ontarien (RREO) pour améliorer l'accès aux services cellulaires. Ce projet devrait créer près de 3 000 emplois sur 10 ans et offrir plus de choix aux résidents et aux entreprises.
- L'amélioration de la connectivité dans le Nord de l'Ontario, notamment grâce à un investissement de 10,9 millions de dollars pour bonifier l'accès à Internet de plusieurs villes et communautés des Premières Nations dans cette région.

L'Ontario a mis en ligne une nouvelle carte interactive indiquant où les projets d'Internet haute vitesse financés par la province sont prévus, en cours ou achevés depuis peu.

Bâtir des hôpitaux

Le gouvernement met en place un système de soins de santé connectés et conviviaux qui accorde la priorité à la personne. Aussi l'Ontario met-il en œuvre le plan d'expansion des hôpitaux le plus ambitieux de toute l'histoire de la province. Le plan de l'Ontario entraînera des investissements de plus de 48 milliards de dollars dans l'infrastructure de la santé au cours des 10 prochaines années, dont plus de 32 milliards de dollars en subventions d'immobilisations. Ce plan prévoit notamment un soutien pour plus de 50 grands projets hospitaliers qui devraient ajouter 3 000 lits sur 10 ans et améliorer l'accès à des soins fiables et de bonne qualité. Au nombre des jalons posés récemment figurent les suivants :

- **Système de santé Brightshores – Hôpital de Markdale** : Depuis son ouverture en septembre 2023, ce nouvel hôpital offre à la population locale l'accès à un nouveau service des urgences et à des soins conviviaux dans des installations modernes.
- **Système de santé de Niagara – Projet d'immobilisations pour le nouvel Hôpital de Niagara-Sud** : La construction du nouvel Hôpital de Niagara-Sud, qui comprendra 156 nouveaux lits en chiffres nets, a commencé au cours de l'été 2023.
- **Brant Community Healthcare System – Projet de réaménagement du service des urgences** : En juillet 2023, le gouvernement a soutenu l'hôpital par l'attribution d'un contrat de construction. Dans le cadre de ce projet, le service des urgences subira des rénovations majeures pour faire face à la croissance de la collectivité.
- **Hôpital Memorial de Carleton Place et du district – Projet de réaménagement du service des urgences** : Les travaux sont en cours pour construire un service des urgences autonome dans le but de réduire les temps d'attente et d'améliorer l'accès aux soins. L'achèvement du projet est prévu pour la fin du printemps 2024.
- **Hôpital de Sault-Sainte-Marie** : Le projet comprend l'ajout d'un nouveau programme d'intervention cardiaque pour permettre à la population de Sault Ste. Marie et du Nord de l'Ontario d'avoir accès à ce traitement essentiel. L'achèvement du projet est prévu pour décembre 2023.
- **Centre d'accès aux services de santé pour les Autochtones du Sud-Ouest de l'Ontario** : Récemment mené à bien, le projet du Centre d'accès aux services de santé pour les Autochtones du Sud-Ouest de l'Ontario a consisté à rénover et à adapter culturellement des locaux pour offrir, à London, des services dans plusieurs domaines, notamment : soins primaires, ressourcement traditionnel, alimentation et modes de vie sains, prévention et éducation en matière de diabète, counseling en santé mentale et en cas de crise, vieillissement chez soi, santé de la mère et de l'enfant, et suivi par une sage-femme.
- **North of Superior Healthcare Group – Emplacement de l'Hôpital général Wilson Memorial** : Une nouvelle annexe dédiée aux soins de longue durée à l'emplacement de l'Hôpital général Wilson Memorial ajoutera 14 nouveaux lits de soins de longue durée et permettra de rénover des installations que partagent des patients recevant des soins complexes de longue durée pour les convertir en quatre chambres individuelles. L'aménagement et la rénovation des lits devraient prendre fin à l'été 2025.

Aménager des lits de soins de longue durée

L'Ontario progresse toujours dans l'exécution de son plan pour construire des foyers de soins de longue durée modernes, sûrs et confortables pour les personnes âgées et les résidents. Grâce à des investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, l'Ontario poursuit sa lancée vers l'aménagement de plus de 30 000 nouveaux lits et la mise à niveau de plus de 28 000 lits dans la province à l'horizon 2028.

Progrès dans la construction des foyers de soins de longue durée

Il y a 110 foyers de soins de longue durée qui sont terminés ou ouverts, sont en chantier ou ont reçu l'approbation de démarrer les travaux. Plus précisément :

- 22 foyers sont terminés ou ouverts, ce qui représente 1 763 nouveaux lits et 1 931 lits modernisés pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles à l'échelle de la province;
- 88 foyers sont en chantier ou ont reçu l'approbation de démarrer les travaux, ce qui représente 7 513 nouveaux lits et 6 997 lits en cours de modernisation pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles à l'échelle de la province.

Le gouvernement ayant augmenté la subvention pour le financement des coûts de construction, conçue pour stimuler la mise en chantier de plus de foyers de soins de longue durée partout en Ontario, la province a donné son aval pour entreprendre la construction de 67 foyers de soins de longue durée entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 août 2023.

Le Programme de garanties de prêts continue de soutenir l'aménagement de lits de soins de longue durée dans des projets non municipaux sans but lucratif et dans des hôpitaux.

Depuis la publication du budget de l'Ontario 2023, les travaux ont été terminés dans les foyers de soins de longue durée suivants et de nouveaux résidents s'y sont installés :

- **Southbridge Cornwall** a ouvert ses portes en avril 2023, comprenant 95 nouveaux lits de soins de longue durée et 65 lits mis à niveau à Cornwall;
- **Stoneridge Manor** a ouvert ses portes en mai 2023, comprenant 68 nouveaux lits de soins de longue durée et 60 lits mis à niveau à Carleton Place;
- **Humber Meadows** a ouvert ses portes en juin 2023, ajoutant 320 nouveaux lits de soins de longue durée à North York;
- **Ritz Lutheran/West Perth Village** a ouvert ses portes en octobre 2023, à Mitchell, après la mise à niveau de 128 lits de soins de longue durée.

La construction de foyers de soins de longue durée à Mississauga se poursuit dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction. L'établissement Wellbrook Place (Trillium Health Partners) devrait être prêt à accueillir ses premiers résidents à l'automne 2023, ajoutant un total de 632 lits dans le secteur des soins de longue durée. Par ailleurs, les travaux sont terminés dans deux foyers de soins de longue durée : Lakeridge Gardens, situé près de l'Hôpital d'Ajex et de Pickering (Lakeridge Health), offre 320 lits et a accueilli ses premiers résidents en mars 2022, tandis que Humber Meadows (Hôpital Humber River) a mis 320 lits à la disposition de résidents en juin 2023.

Ajout de lits spécialisés en soins de longue durée

Le gouvernement investit 5,5 millions de dollars en 2023-2024 pour construire de nouvelles unités spécialisées dans les troubles du comportement au sein d'établissements de soins de longue durée, ce qui comprend environ 70 nouveaux lits spécialisés, afin d'élargir les soins aux personnes ayant des besoins complexes. Ces unités spécialisées fournissent un soutien opportun et approprié aux personnes ayant des comportements réactifs qui nécessitent des niveaux de soins plus élevés. Le gouvernement continue de fournir des soins de santé interconnectés et commodes à la population de l'Ontario, en veillant à offrir les bons soins au bon endroit.

Bâtir des écoles et créer des places en service de garde

Il est essentiel de s'assurer que les écoles en Ontario sont modernes, sûres et accessibles pour aider les élèves à apprendre et à s'épanouir. Pour favoriser la réussite des élèves, le gouvernement investit 22 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, dont près de 15 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour construire de nouvelles écoles, ajouter des places en service de garde et moderniser les infrastructures scolaires. Cet investissement comprend 1,4 milliard de dollars pour l'année scolaire en cours afin de financer les travaux de réparation et de rénovation des écoles.

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, 21 écoles, nouvelles ou agrandies, ont ouvert leurs portes; ainsi, plus de 7 000 places ont été créées, notamment dans le cadre de six projets d'écoles francophones.



Tableau 1.3

Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour la rentrée 2023-2024**Nord**

- L'école Maple View Public School à **North Bay** accueille 308 élèves et propose 73 places en service de garde agréé.
- L'école Lasalle Elementary School à **Sudbury** accueille 387 élèves et propose 49 places en service de garde agréé.
- L'École publique de Thunder Bay à **Thunder Bay** accueille 257 élèves francophones.

Sud-Ouest

- Un agrandissement à l'école Peace Bridge Public School à **Fort Erie** permet d'accueillir 121 élèves de plus.
- Un agrandissement à l'école St. Anthony Catholic Elementary School à **Kincardine** permet d'accueillir 190 élèves de plus et d'ajouter 78 places en service de garde agréé.
- L'école St. Josephine Bakhita Catholic Elementary School à **Kitchener** accueille 650 élèves et propose 88 places en service de garde agréé.
- L'école West Niagara Secondary School à **Lincoln** accueille 1 533 élèves.
- Un agrandissement à l'école Hyland Heights Elementary School à **Shelburne** permet d'accueillir 92 élèves de plus.
- L'école Eastview Horizon Public School à **Windsor** accueille 501 élèves et propose 73 places en service de garde agréé.

Est

- L'École élémentaire catholique des Deux-Rivières à **Arnprior** accueille 248 élèves francophones et propose 49 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Westminster Public School à **Brockville** permet d'ajouter 25 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école St. Joseph Catholic Elementary School à **Douro-Dummer** permet d'accueillir 92 élèves de plus.
- L'école conjointe composée de l'École secondaire publique Mille-Îles et de l'École secondaire catholique Sainte-Marie-Rivier, à **Kingston**, accueille 600 élèves francophones et propose 49 places en service de garde agréé.
- L'école St. Bernadette School à **Stittsville** accueille 507 élèves et propose 39 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Williamstown Public School à **Williamstown** permet d'accueillir 121 élèves de plus.

Centre

- Un agrandissement à l'École secondaire Jeunes sans frontières à **Brampton** permet d'accueillir 207 élèves francophones de plus.
- L'école EJ Sand Public School à **Markham** accueille 409 élèves et propose 39 places en service de garde agréé.
- La rénovation de l'école Glen Orchard Public School à **Port Carling** permet de proposer 54 places en service de garde agréé.
- Rénovée, l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin à **Toronto** accueille 501 élèves francophones.
- Un agrandissement à l'école Terry Fox Public School à **Toronto** permet d'accueillir 276 élèves de plus et d'ajouter 88 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Tableau 1.4

Poursuite des mises en chantier d'écoles

Nord

- Un agrandissement à l'école St. Mary School à **Fort Frances** permettra d'accueillir 69 élèves de plus.
- Une nouvelle école publique de langue anglaise à **Rainy River** accueillera 311 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 39 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Tarentorus Public School à **Sault Ste. Marie** permettra d'accueillir 92 élèves de plus et d'ajouter 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire catholique de langue française à **Val-Thérèse** accueillera 567 élèves francophones et proposera 73 places en service de garde agréé.

Sud-Ouest

- Une nouvelle école publique de langue anglaise à **Kingsville** accueillera 1 798 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 98 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école St. Louis Catholic School à **Leamington** permettra d'accueillir 147 élèves de plus et de proposer 63 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Listowel Eastdale Public School à **Listowel** permettra d'accueillir 98 élèves de plus et de proposer 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à **Sarnia** accueillera 659 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé.

Est

- Une nouvelle école élémentaire publique de langue française à **Barrhaven** accueillera 475 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école St. Joseph Catholic School à **Belleville** permettra d'accueillir 334 élèves de plus et d'ajouter 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Brockville** accueillera 500 élèves et proposera 64 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise à **Ottawa** accueillera 1 353 élèves.

Centre

- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Brampton** accueillera 850 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **East Gwillimbury** accueillera 638 élèves et proposera 39 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire catholique à **Milton** accueillera 671 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Oshawa** accueillera 536 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise à **Toronto** accueillera 922 élèves.
- Une nouvelle école secondaire catholique de langue française à **Vaughan** accueillera 407 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Construire la Place de l'Ontario

Le réaménagement de la Place de l'Ontario devrait créer jusqu'à 5 000 emplois dans les domaines de la construction et de l'exploitation, et permettre d'accueillir de quatre à six millions de visiteurs par année. La province vient de mettre à jour sa demande d'aménagement à la ville de Toronto pour y inclure :

- environ 50 acres de parcs et d'espaces publics et verts dont tous pourront profiter gratuitement;
- un nouveau Centre des sciences de l'Ontario modernisé à intégrer à la Cinésphère et au complexe de pavillons, lesquels auront été conservés et restaurés;
- l'ajout de programmes, d'aires d'activités et de jeux le long du secteur riverain, d'éléments distinctifs autochtones dans l'ensemble du site, ainsi que des possibilités d'activités éducatives et de programmes autochtones;
- un stationnement public qui desservira les visiteurs sur l'ensemble du site;
- l'amélioration des options en matière de mobilité, telles que la rénovation des passerelles pour piétons enjambant le boulevard Lake Shore.

Le projet de réaménagement prévoit également la construction d'un nouveau port de plaisance qui viendrait offrir un éventail de possibilités : cafés au bord de l'eau, divertissements et restaurants ouverts à l'année. Par ailleurs, on consultera certains spécialistes de l'industrie pour recueillir leurs avis quant à la façon dont la marina peut être modernisée et mieux accueillir les visiteurs tout au long de l'année.

Le gouvernement redonne vie à la Place de l'Ontario et étudie les possibilités de multiplier les offres de restauration sur le nouveau site.

Tandis que les travaux se poursuivent pour réparer l'extérieur de la Cinésphère et des pavillons, on a entrepris, à l'automne 2023, la modernisation et le remplacement des infrastructures du site, comme les systèmes d'alimentation en eau, en électricité et en gaz vieux de 50 ans, afin que les nouvelles infrastructures répondent aux normes et aux codes actuels.

Investir dans le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire

Le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) continue de soutenir la construction d'infrastructures communautaires et fournit des investissements dans la planification de la gestion des biens de 425 collectivités de petite taille, rurales et du Nord de la province. Le gouvernement a doublé son investissement annuel pour le porter à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, dans le but de réparer des routes, des ponts et des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

Tableau 1.5

Soutenir les collectivités grâce à des projets mis en œuvre dans le cadre du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire

Nord	Est
• Remplacement d'un égout pluvial, réfection de l'asphalte et reconstruction d'un ponceau sur la route 17 dans la ville de Dryden. • Remplacement du ponceau de l'avenue Mercury dans la ville d'Atikokan pour moderniser l'infrastructure vieillissante.	• Remplacement de deux conduites d'eau principales, d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux à Picton dans le cadre de la reconstruction de la rue principale de la ville. • Réfection du pont de la rue Drummond dans la ville de Perth, ce qui comprend le remplacement de l'asphalte, des mains-courantes, ainsi que de nouveaux trottoirs.
Sud-Ouest	Centre
• Reconstruction et aménagement paysager d'un tronçon de 400 mètres au centre-ville de South Bruce Peninsula. Les travaux visent notamment à améliorer les services publics, l'asphalte et les aires de stationnement. • Remplacement de 190 mètres de la conduite d'eau principale, y compris la remise en état de l'asphalte, l'amélioration des égouts pluviaux et de nouveaux trottoirs sur l'avenue Brien Ouest dans la ville d'Essex.	• Réfection de routes municipales dans la ville d'Aurora, dont l'amélioration de la chaussée, des bordures et des trottoirs. • Conversion, à Huntsville, de l'usine de traitement des eaux usées Mountview en un grand poste de pompage d'eaux d'égout relié à l'usine de traitement des eaux usées Golden Pheasant, dans le cadre de travaux visant l'amélioration du traitement des eaux usées dans la municipalité de district de Muskoka.

Source : ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Section B : Œuvrer pour vous

Introduction

L'Ontario continue de mettre en œuvre son plan visant à bâtir une province forte pour toute sa population. Œuvrer pour les travailleurs, garder les coûts bas et offrir de meilleurs services, c'est donner à l'ensemble de la population l'occasion de contribuer au Plan de l'Ontario pour bâtir, et d'en tirer parti.

Œuvrer pour les travailleurs

Pour bâtir un Ontario fort ensemble, la province doit se doter de travailleurs hautement qualifiés, recrutés et formés pour les emplois d'aujourd'hui et de demain. Pour atteindre les objectifs du Plan pour bâtir, l'Ontario compte sur l'apport de toute sa population. C'est pourquoi la province permet à la population d'acquérir plus facilement les compétences nécessaires à une carrière stimulante dans des secteurs clés tels que les soins de santé et les métiers spécialisés, tout en aidant les travailleurs à planifier leur retraite. Grâce à ses mesures de soutien, le gouvernement a également amélioré les conditions d'emploi des travailleurs dans de nombreux secteurs et donné un coup de pouce à ceux et à celles qui participent au plan de l'Ontario pour bâtir.

Favoriser le développement des compétences et la formation

Les employeurs de l'Ontario ont besoin de plus de 200 000 travailleurs afin de pourvoir les postes vacants dans toute la province. Dans quelques secteurs, comme les soins de santé et certains métiers spécialisés, les difficultés de recrutement et la pénurie de main-d'œuvre se font toujours sentir. Le gouvernement continue d'investir dans la formation professionnelle et les mesures de soutien à la carrière afin d'offrir aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs les meilleures perspectives qui soient pour qu'ils puissent être partie prenante du plan visant à bâtir un Ontario fort.

Former des apprentis dans le cadre de la Stratégie ontarienne relative aux métiers spécialisés

L'Ontario a besoin d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés pour assurer la vigueur de son économie et réaliser l'ambitieux plan d'immobilisations du gouvernement, ainsi que pour construire au moins 1,5 million de logements d'ici 2031. C'est pourquoi le gouvernement poursuit ses efforts pour moderniser et actualiser son système d'apprentissage et des métiers spécialisés dans le cadre de la Stratégie relative aux métiers spécialisés grâce à un investissement total de plus d'un milliard de dollars dans les métiers spécialisés sur une période de trois ans. Ces investissements permettront à la population de l'Ontario d'accéder à des emplois mieux rémunérés et offrant de meilleures conditions.



Accroître le rayonnement des salons de l'emploi Prochain niveau! pour attirer les jeunes vers les métiers qualifiés

Le gouvernement déploie ses salons des métiers spécialisés Prochain niveau! dans d'autres régions de l'Ontario afin que davantage d'élèves puissent y prendre part. Cet automne, plus de 25 000 élèves de la 7^e à la 12^e année, ainsi que des parents et des chercheurs d'emploi, auront l'occasion d'en apprendre davantage sur les 144 métiers spécialisés grâce à des expositions interactives et à des activités pratiques, et d'interagir avec des professionnels et des employeurs locaux. Cette initiative permettra de rejoindre deux fois plus d'élèves et fournira à un plus grand nombre de jeunes l'occasion de réaliser leur plein potentiel dans ces métiers.

Investir dans la formation professionnelle grâce au Fonds pour le développement des compétences

Afin de faire face aux défis liés à l'embauche, à la formation et à la fidélisation des travailleurs, y compris des apprentis, et pour stimuler la croissance économique de la province, l'Ontario a investi plus de 860 millions de dollars dans le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences depuis son lancement en 2021. Au cours de ses trois premiers cycles de financement, le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences a permis de soutenir près de 600 projets, aidant plus d'un demi-million de personnes à propulser leur carrière et à toucher une meilleure rémunération.

Accroître la représentation des femmes et des jeunes dans les métiers de la construction

Par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences, le gouvernement de l'Ontario a investi 3,6 millions de dollars dans le Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario pour permettre à plus de 2 200 femmes et jeunes de l'Ontario d'accéder à des carrières stimulantes et bien rémunérées dans les métiers de la construction. Ces programmes gratuits viseront à attirer plus de femmes que jamais auparavant au sein de cette industrie, à fournir des outils de formation en ligne et des possibilités d'emploi exclusives aux chercheurs d'emploi, et offriront un tremplin aux élèves de 12^e année en leur donnant un avant-goût de carrières prometteuses dans le domaine de la construction.

En outre, l'Ontario a apporté des modifications réglementaires afin d'améliorer les conditions de travail sur les chantiers de construction et de rendre les métiers spécialisés plus accessibles aux femmes. Parmi ces modifications, citons des mesures visant à garantir aux femmes l'accès à au moins une toilette leur étant réservée sur les grands chantiers, ainsi qu'à de l'équipement adapté, comme des bottes et des harnais de sécurité.

L'Ontario réalise des investissements importants dans le Fonds pour le développement des compétences, notamment :

- 160 millions de dollars pour un quatrième cycle de financement dans le cadre du volet Formation, lequel privilégie les programmes de formation destinés aux personnes susceptibles d'être confrontées à des obstacles à l'emploi, telles que les bénéficiaires de l'aide sociale;
- 224 millions de dollars dans le volet Immobilisations, annoncé dans le budget de 2023, pour offrir à un plus grand nombre de personnes la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences grâce à la construction et à la modernisation de centres de formation.

Promouvoir le métier d'électricien grâce au Fonds pour le développement des compétences

Maddie en est à sa première année comme apprentie électricienne et travaille à la succursale de Spark Power à Mississauga. Elle n'avait jamais vraiment envisagé d'exercer un métier de la construction. Plus jeune, elle voulait devenir policière, jusqu'à ce qu'un jour, quelqu'un éveille sa curiosité en lui disant qu'elle ferait une bonne électricienne.

Maddie a commencé chez Spark en tant qu'employée de soutien, mais s'est rapidement vu proposer un poste d'apprentie en raison de son excellente attitude et de sa faculté de saisir les concepts. Grâce au programme « Spark U » élaboré dans le cadre du Fonds pour le développement des compétences, Maddie a pu suivre des cours virtuels qui l'ont aidée à acquérir les compétences nécessaires à sa formation d'apprentie. Maddie a su se démarquer non seulement au sein de sa succursale, mais également auprès de ses collègues féminines chez Spark.

Orienter les jeunes et les élèves de l'Ontario vers les métiers spécialisés

Conscient de la nécessité d'attirer plus de jeunes vers des carrières enrichissantes dans les métiers spécialisés, le gouvernement de l'Ontario investit 5,4 millions de dollars dans la conception et la construction de trois salles de classe mobiles technologiques qui se déplaceront dans toute la province pour enseigner les métiers spécialisés aux élèves et aux jeunes. Ces salles de classe, construites et gérées par Compétences Ontario, proposeront des ateliers d'apprentissage pratiques et des simulations portant sur les circuits électriques, le soudage, le fonctionnement des grues, la peinture de carrosserie, le travail sur les pneus et les freins, la machinerie lourde et plus encore. Ces salles de classe mobiles seront pleinement opérationnelles d'ici 2024 et accueilleront chaque année 150 000 élèves.

Encourager les femmes à devenir mécaniciennes de chantier grâce au Fonds pour le développement des compétences

Avant de devenir apprentie mécanicienne, Katrina travaillait comme associée aux ventes chez Mackenzie Milne. Elle était craintive à l'idée d'entamer une nouvelle carrière en tant qu'apprentie mécanicienne, car elle avait des doutes quant à sa capacité de faire face aux exigences du travail. Cependant, comme Katrina aime travailler de ses mains, elle a saisi l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences pour cheminer dans son parcours professionnel.

La formation qu'elle a suivie au sein de la section locale 1592 du syndicat, soutenue par le Fonds pour le développement des compétences, l'a propulsée vers sa nouvelle carrière. Les mentors et les mécaniciens de chantier avec lesquels Katrina travaillait tous les jours l'ont encadrée et l'ont beaucoup aidée à renforcer ses compétences. Katrina a appris à accomplir avec confiance et en toute sécurité des tâches qu'elle n'aurait jamais cru pouvoir réaliser.

Attirer de nouveaux arrivants qualifiés en Ontario et les aider à lancer leur carrière

L'année dernière seulement, plus de 500 000 personnes se sont établies en Ontario, y compris des travailleurs qualifiés provenant des quatre coins du monde. Afin d'aider ces nouveaux arrivants qualifiés à trouver un emploi plus rapidement dans leur domaine de formation, le gouvernement a investi 3 millions de dollars en 2023-2024 pour élargir le Programme de formation relais de l'Ontario. La province a adopté une loi visant à imposer la suppression de l'exigence d'une expérience professionnelle canadienne pour certaines professions réglementées, permettant ainsi aux nouveaux arrivants de travailler dans leur domaine d'études. Dans la foulée de ces modifications législatives, l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario est devenu, plus tôt cette année, la toute première association à éliminer l'exigence d'expérience professionnelle au Canada de ses critères d'adhésion.

Pour bâtir un Ontario fort ensemble, il faut ouvrir nos portes à un plus grand nombre d'immigrants qualifiés. C'est pourquoi, dans le cadre du budget de 2023, le gouvernement a investi 25 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans le Programme ontarien des candidats à l'immigration. Ce programme permet de désigner des candidats à la résidence permanente qui possèdent les compétences, la formation et l'expérience dont l'économie ontarienne a besoin.

Favoriser le développement des compétences chez les personnes handicapées

Le gouvernement poursuit ses efforts pour supprimer les entraves auxquelles se heurtent les employeurs qui souhaitent embaucher des personnes handicapées. Comme annoncé dans le budget de 2023, l'investissement du gouvernement de 3,5 millions de dollars sur trois ans soutiendra l'Abilities Centre, un carrefour communautaire de Whitby qui offre un vaste éventail de programmes inclusifs à l'intention des personnes handicapées. Cet investissement permet d'offrir des programmes de loisirs thérapeutiques, de perfectionnement des compétences et de transition suivant une réadaptation pour aider les personnes handicapées à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et à rester actives et en santé, ainsi que des services d'emploi pour les aider à trouver un travail stimulant.

Offrir des possibilités d'apprentissage pratique aux élèves

L'Ontario aide les élèves à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour exercer leur futur métier en leur offrant plus de possibilités de faire des apprentissages sur le terrain. Comme annoncé dans le budget de 2023, le gouvernement prévoit 3,3 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années, à compter de 2023-2024, pour offrir à 1 400 élèves de plus, au palier secondaire, l'accès à la double reconnaissance de crédit dans les cours liés aux soins de santé. Cette mesure repose sur l'élargissement des programmes d'apprentissage à double reconnaissance de crédit de niveau 1 annoncé en 2022, grâce auquel un plus grand nombre d'élèves admissibles pourront suivre des formations en apprentissage. Grâce à ces investissements, environ 27 000 élèves pourront accumuler des crédits doubles comptant pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario et d'un titre d'études postsecondaires en 2023-2024, ce qui donnera une longueur d'avance aux élèves aspirant à une carrière gratifiante dans les domaines de la santé, de la technologie, de l'éducation de la petite enfance et des métiers spécialisés.

Orienter les élèves vers des professions dans le domaine des soins de santé à Kenora

Les élèves du secondaire découvrent les possibilités de carrière qu'offre le système de soins de santé grâce à un nouveau programme à double reconnaissance de crédit proposé conjointement par la Beaver Brae High School, le Collège Confederation et l'Hôpital du district du lac des Bois. Grâce à des possibilités d'apprentissage pratique dans les espaces de simulation de l'Hôpital du district du lac des Bois et le laboratoire de santé du Collège Confederation, les élèves de 12^e année de l'école secondaire de Kenora apprennent les rudiments du système de soins de santé, les déterminants sociaux de la santé, ainsi que les rôles et responsabilités des professionnels. Bien que l'école secondaire et le collège locaux se soient déjà associés pour proposer le programme à double reconnaissance de crédit dans d'autres domaines, il s'agit d'une première dans le domaine des soins de santé.

Afin d'aider les étudiants et étudiantes de niveau postsecondaire à acquérir une formation pratique pour des emplois recherchés, notamment dans des secteurs clés tels que les minéraux essentiels, la fabrication et les soins de santé, le gouvernement maintiendra son investissement de 32,4 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour financer jusqu'à 6 500 stages de recherche rémunérés de haute qualité pour les étudiants et étudiantes de premier cycle et des cycles supérieurs, ainsi que pour les boursiers de recherches postdoctorales par l'intermédiaire de Mitacs.

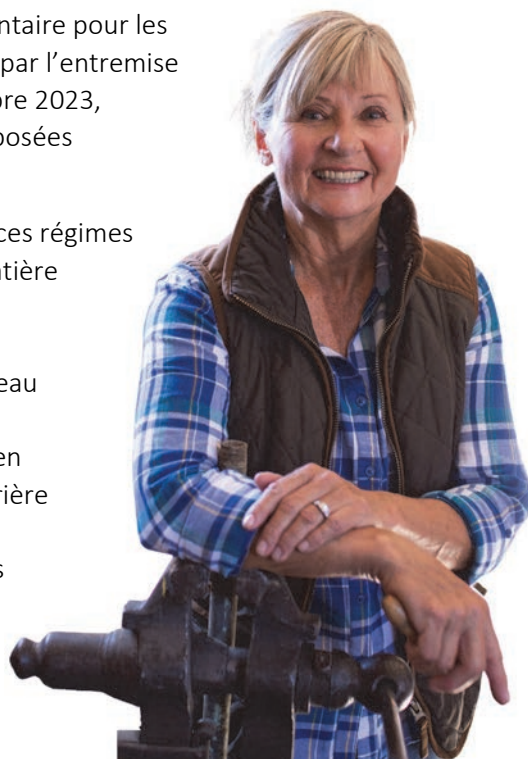
Aider les travailleurs à planifier leur retraite

Mettre en œuvre un cadre entourant les prestations cibles

Les régimes de retraite à prestations cibles permettent aux travailleurs d’avoir une source de revenu mensuel à la retraite et aux employeurs d’en connaître les coûts à l’avance. Les régimes de retraite multi-employeurs à prestations cibles sont souvent créés par un syndicat ou une association dans des secteurs donnés, principalement dans les secteurs des métiers spécialisés. Cela signifie que les adhérents à ces régimes n’ont pas à s’inquiéter de savoir s’ils pourront continuer à cotiser à leur régime de retraite, même s’ils changent d’employeur au fil du temps.

Le gouvernement travaille à l’élaboration d’un cadre réglementaire pour les prestations cibles. Il a invité les parties prenantes du secteur, par l’entremise de documents de consultation publiés en mars et en septembre 2023, à soumettre leurs commentaires sur les réglementations proposées nécessaires à la mise en œuvre de ce cadre.

L’objectif du cadre proposé consiste à soutenir la viabilité de ces régimes de retraite en s’appuyant sur les pratiques exemplaires en matière de capitalisation et de gouvernance, ainsi qu’en améliorant la transparence grâce à de meilleures communications avec les adhérents et à une participation accrue de leur part. Ce nouveau cadre contribuerait à protéger les revenus de retraite des travailleurs des métiers spécialisés et d’autres secteurs, tout en faisant valoir auprès de la population les avantages d’une carrière dans les métiers spécialisés. La mise en œuvre de ce cadre permettrait à un plus grand nombre d’employeurs d’offrir des régimes de retraite d’entreprise et fournirait plus de possibilités aux travailleurs d’économiser en vue de leur retraite.



Reconnaître l’importance du Régime de pensions du Canada (RPC)

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est une pierre angulaire du système canadien de revenu de retraite. L’ensemble des Canadiens et des Canadiennes, quel que soit l’endroit où ils choisissent de travailler ou de prendre leur retraite, peuvent compter sur les prestations du RPC, qui sont prévisibles, viables et transférables. Le gouvernement de l’Ontario considère que le RPC, avec son approche collective et typiquement canadienne, est profitable pour l’ensemble des travailleurs et de leur famille.

Garder les coûts bas pour vous

Remettre de l'argent dans vos poches

Les temps ont été difficiles pour une grande partie de la population et c'est pourquoi le gouvernement a rapidement pris des mesures pour aider à remettre de l'argent dans les poches des contribuables en période de forte inflation.

Prolonger l'allègement fiscal à la pompe

Au printemps 2022, le gouvernement de l'Ontario a réduit la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et la taxe sur le carburant de 5,3 cents le litre. Statistique Canada avait déjà signalé que l'allègement de la taxe par la province avait favorisé la chute du prix de l'essence en Ontario, en juillet 2022, et ainsi contribué à réduire l'inflation des prix à la consommation¹.

Afin d'offrir une mesure d'allègement supplémentaire, le gouvernement propose de prolonger les réductions des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants (diesel) de sorte que le taux demeure à 9 cents le litre jusqu'au 30 juin 2024. Grâce à cette mesure, les ménages de l'Ontario économiseraient en moyenne 260 \$ sur deux ans depuis 2022.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour plus de précisions.

¹ Statistique Canada, *Le Quotidien - Indice des prix à la consommation*, juillet 2022.

Éliminer les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes

Grâce à la loi adoptée en mars 2022, des remboursements ont été accordés à près de huit millions de propriétaires de véhicules en Ontario et les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation ont été abolis pour les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires légers, les motocyclettes et les cyclomoteurs appartenant à des particuliers ou à une entreprise, ce qui s'est traduit par des économies annuelles de 1,1 milliard de dollars pour les propriétaires de véhicules et de 3,3 milliards de dollars depuis mars 2020. Pour un ménage moyen, les économies réalisées jusqu'à présent s'élèvent à 600 \$.

Offrir des rabais sur le tarif intégré de GO Transit

Grâce à la suppression des doubles tarifs pour la plupart des transports en commun locaux, le gouvernement propose des trajets plus abordables, plus simples et plus commodes aux familles et aux travailleurs qui ont recours aux services de GO Transit pour se déplacer dans la région élargie du Golden Horseshoe. Cela signifie que les usagers ne paient pas de tarif supplémentaire pour la plupart des systèmes de transport en commun locaux lors de leurs correspondances avec GO Transit. De plus, le gouvernement a augmenté les rabais PRESTO pour les jeunes et les étudiants de niveau postsecondaire et continue d'offrir à un plus grand nombre d'usagers des modes de paiement commodes et diversifiés.

Le rabais sur le tarif intégré de GO Transit s'applique aux réseaux de transport en commun des villes et régions suivantes : Durham, Milton, Grand River, Guelph, Oakville, Mississauga (MiWay), Brampton, Hamilton (HSR), Burlington, Bradford West Gwillimbury, York et Barrie. Le gouvernement planche sur l'élargissement de cette initiative afin d'encourager plus de personnes à utiliser les transports en commun pour se rendre à Toronto et en sortir.

Augmenter le salaire minimum

Le 1^{er} octobre 2023, le gouvernement a fait passer le salaire minimum général de 15,50 \$ à 16,55 \$ l'heure, soit une augmentation de 6,8 %, ce qui aidera les travailleurs et leurs familles à absorber les coûts croissants. Une personne travaillant 40 heures par semaine au salaire minimum général verra son salaire annuel augmenter de presque 2 200 \$.

Améliorer le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

Afin d'encourager les personnes qui le souhaitent à travailler davantage, sans que cela ait d'incidence sur leurs prestations, le gouvernement a augmenté l'exonération des gains mensuels pour les personnes handicapées. Chaque année, en juillet, le gouvernement procède également à l'indexation à l'inflation des taux mensuels de l'allocation de base.

Doubler temporairement les paiements du Régime de revenu annuel garanti

Le gouvernement a doublé temporairement les paiements au titre du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) en 2023 afin d'aider les aînés à faible revenu admissibles. À compter de juillet 2024, le gouvernement élargira le programme afin que davantage d'aînés bénéficient de l'aide financière dont ils ont besoin.

Aider les personnes âgées grâce au crédit d'impôt pour les soins à domicile à l'intention des aînés

En vigueur depuis 2022, ce crédit fournira une aide estimée à 115 millions de dollars cette année, soit environ 550 \$ en moyenne, à plus de 200 000 ménages à faible revenu ou à revenu modeste comptant une personne âgée et ayant des frais médicaux admissibles, y compris des dépenses liées au vieillissement à domicile.

Offrir des services de garde d'enfants abordables

Dans le cadre de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, la province a progressé en vue d'atteindre son objectif de créer 86 000 nouvelles places en garderie abordables et de grande qualité d'ici 2026. D'ici la fin de 2023, au-delà de 23 000 nouvelles places seront créées, dont plus de 1 500 en service de garde agréé dans les écoles. Depuis le 31 décembre 2022, les frais que les parents doivent payer pour les services de garde d'enfants à l'échelle de la province ont diminué de 50 %, en moyenne, par rapport à 2020, permettant aux familles d'économiser en moyenne de 6 000 \$ à 10 000 \$ par enfant annuellement. Les frais de garde seront réduits de nouveau pour atteindre un niveau moyen de 10 \$ par jour d'ici septembre 2025.

Construire plus de logements

À l'instar des autres provinces, l'Ontario vit une crise du logement, et les prix restreignent l'accès à la propriété pour une grande partie de la population. C'est pourquoi le gouvernement prend les mesures nécessaires pour construire 1,5 million de logements d'ici 2031 et, ce faisant, permettre à un plus grand nombre de personnes de devenir propriétaires.

Supprimer la TVH sur les logements locatifs

Afin d'encourager la construction d'un plus grand nombre de logements locatifs, le gouvernement va de l'avant avec la bonification du remboursement de la taxe de vente harmonisée (TVH) pour immeubles d'habitation locatifs neufs, ce qui permettra de supprimer la totalité de la portion provinciale de 8 % de la TVH sur les nouveaux logements à vocation locative. Le remboursement bonifié s'appliquerait aux habitations neuves à vocation locative, comme les immeubles d'habitation, les logements d'étudiants et les résidences pour personnes âgées construites expressément pour la location à long terme. Cette mesure refléterait les bonifications du remboursement fédéral de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) pour immeubles d'habitation locatifs neufs de la portion fédérale de 5 % de la TPS, et ces deux mesures combinées supprimeraient ainsi la totalité de la TVH (13 %) sur les logements locatifs admissibles neufs en Ontario.

Pour un logement locatif de deux chambres à coucher d'une valeur de 500 000 \$, la totalité de la partie provinciale de la TVH serait remboursée, ce qui représenterait un allègement fiscal provincial de 40 000 \$.

Cette bonification s'appliquerait aux projets admissibles dont la construction débiterait à compter du 14 septembre 2023 et au plus tard le 31 décembre 2030, et se terminerait au 31 décembre 2035.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour plus de précisions.

Exhorter le gouvernement fédéral à alléger la taxe applicable aux nouveaux logements locatifs

L'Ontario salue la décision du gouvernement fédéral de donner suite à sa demande de longue date d'accorder un allègement de la TPS/TVH à certains projets de construction de logements neufs à vocation locative. L'Ontario a d'abord demandé au gouvernement fédéral un allègement de la TPS/TVH pour soutenir la construction de nouveaux logements locatifs dans le cadre de l'initiative Accélérer la construction de plus de logements : Plan d'action pour l'offre de logements de 2022-2023, rendue publique le 25 octobre 2022.

Cette demande a été réitérée :

- Dans le *Budget de l'Ontario 2023 : Bâtir un Ontario fort*, rendu public le 23 mars 2023;
- Dans la réponse du ministre des Finances, le 28 mars 2023, au budget fédéral de 2023;
- Dans le communiqué de presse du 6 avril 2023 annonçant le plan *Aider les acheteurs et protéger les locataires*;
- Lors de la conférence et de l'assemblée générale annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario, le 22 août 2023.

Accroître et accélérer la construction de logements grâce aux habitations modulaires

L'Ontario envisage la construction modulaire et d'autres options innovantes pour réduire les coûts et accélérer la construction de logements. Les habitations modulaires sont constituées d'un ou de plusieurs modules préfabriqués. Elles sont construites partiellement ou entièrement hors site, puis transportées sur un terrain pour y être assemblées. Le gouvernement engagera des consultations avec le secteur de la construction, les municipalités et les communautés autochtones sur le recours à la construction modulaire et d'autres technologies novatrices afin que davantage de personnes puissent vivre dans un logement abordable.

Loger les demandeurs d'asile

La province investit également 42 millions de dollars supplémentaires dans le cadre du programme Allocation Canada-Ontario pour le logement afin d'aider la ville de Toronto et les autres municipalités concernées de la province à fournir une aide d'urgence à un nombre sans cesse croissant de demandeurs d'asile et à d'autres groupes vulnérables. Cet investissement aidera environ 4 000 ménages à trouver un logement et permettra de libérer des places dans les refuges des collectivités touchées. L'Ontario a fait sa juste part, c'est maintenant au tour du gouvernement fédéral. La province continue d'appuyer fortement les municipalités et les gestionnaires de services de l'Ontario afin qu'ils reçoivent leur juste part du financement fédéral pour faire face à la hausse importante et continue du nombre de demandeurs d'asile.

Augmenter l'offre de logements

Pour résoudre la crise du logement, l'Ontario doit collaborer avec le gouvernement fédéral, les municipalités, le secteur privé et les organisations sans but lucratif. Dans un souci de rendre le logement plus abordable pour la population de l'Ontario, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de *Plus d'habitations, plus de choix : Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario* afin d'aider à construire au moins 1,5 million de logements d'ici 2031. Ce plan englobe les mesures suivantes :

- Annonce du Fonds pour l'accélération de la construction, un nouveau programme sur trois ans doté d'une enveloppe de 1,2 milliard de dollars qui octroiera jusqu'à 400 millions de dollars par année aux municipalités qui atteignent ou dépassent les objectifs en matière de logement qu'elles se sont engagées à atteindre d'ici 2031.
- Le renforcement des pouvoirs des maires forts afin de fournir aux municipalités les outils dont elles ont besoin pour construire des logements et atteindre leurs objectifs provinciaux.
- Le lancement du Fonds pour la simplification du processus d'approbation des demandes d'aménagement, de plus de 45 millions de dollars, visant à simplifier les procédures municipales et réduire les formalités administratives, afin que davantage de logements soient approuvés plus rapidement.
- L'augmentation à 25 % du taux de l'impôt sur la spéculation pour les non-résidents, dans l'ensemble de la province, afin de décourager la spéculation étrangère sur le marché du logement de la province et d'accroître l'accession à la propriété pour la population de l'Ontario.

Les nouvelles mesures du plan Bâtir un Ontario fort ensemble, qui englobent la Banque de l'infrastructure de l'Ontario et le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements, s'appuient sur les mesures déjà prises par le gouvernement.

De meilleurs services pour vous

Rendre les soins de santé plus interconnectés et commodes

Les services dont les familles ont besoin pour rester en santé doivent être commodes et faciles d'accès. L'Ontario s'affaire à mettre en place un meilleur système de soins de santé pour aider la population à obtenir les bons soins au bon moment, sans avoir à se déplacer trop loin ou à attendre trop longtemps. *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes* est le plan du gouvernement pour un système de soins accessible et commode qui met les gens au premier plan.

Dispenser les soins appropriés, au bon moment et au bon endroit

L'Ontario facilite l'accès de la population à des soins adéquats, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin. Dans le cadre de son plan *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*, le gouvernement s'efforce de faciliter l'accès des gens à un éventail de traitements et de services leur permettant de rester en santé, dans leur collectivité et près de chez eux. Voici comment :

- Pour aider davantage de personnes à bénéficier de soins dans le confort de leur foyer, le gouvernement a **accélééré son engagement à investir un milliard de dollars sur trois ans** pour porter le financement des **soins à domicile** en 2023-2024 à 569 millions de dollars. Cela englobe plus de 370 millions de dollars pour aider les travailleurs des soins à domicile et en milieu communautaire grâce à des augmentations de tarifs et à des investissements pour embaucher davantage de travailleurs. Ce financement soutiendra également l'élargissement des programmes de soins communautaires et à domicile tels que les programmes de jour pour adultes, les services de repas, les transports et les services d'aide à la vie autonome.
- S'appuyant sur l'investissement inédit de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans pour les services de santé mentale et de toxicomanie dans le cadre de sa stratégie *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*, le gouvernement investit un montant additionnel de 425 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024. Ces investissements soutiennent **la stabilisation et l'expansion des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances**, dont la mise en œuvre de solutions innovantes et l'amélioration de l'accès aux services et aux programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Élargissement du programme sur l'accès aux traitements pour les affections courantes

Dans la foulée de l'élargissement du champ d'exercice des pharmaciens, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023, le gouvernement poursuit ses efforts pour que les gens aient accès, à proximité de leur domicile, aux traitements pour les affections courantes. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} octobre, les pharmaciens peuvent prescrire des médicaments pour traiter les affections courantes suivantes :

- Acné (légère à modérée)
- Aphtes
- Feux sauvages
- Éruption cutanée commune
- Dermatite
- Érythème fessier
- Reflux gastro-œsophagien pathologique
- Hémorroïdes
- Piqûres d'insectes et urticaire
- Entorses et foulures musculosquelettiques
- Nausées et vomissements durant la grossesse
- Muguet buccal
- Règles douloureuses
- Rosissement des yeux
- Oxyures et anguillules
- Allergies saisonnières
- Piqûres de tiques
- Infections urinaires
- Infection à levures

L'élargissement du champ d'exercice des pharmaciens de l'Ontario constitue une autre étape importante pour permettre aux Ontariennes et aux Ontariens d'accéder plus rapidement aux soins dont ils ont besoin, au sein même de leur collectivité.

Accès plus rapide aux soins

Assurer le dépistage précoce du cancer du sein

Le diagnostic précoce du cancer du sein peut sauver des vies. C'est pourquoi l'Ontario élargit l'admissibilité provinciale au dépistage du cancer du sein. À compter de l'automne 2024, les personnes âgées de 40 à 49 ans pourront demander elles-mêmes à passer une mammographie, dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein, et bénéficieront d'un soutien direct, notamment en ce qui concerne la communication des résultats et les soins de suivi.

Cette mesure permettra d'accroître l'accès au dépistage du cancer du sein pour plus de 305 000 personnes supplémentaires, y compris celles qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires. La détection précoce peut se traduire par un traitement moins invasif et de meilleurs résultats. C'est une autre façon pour le gouvernement de contribuer à fournir des soins de santé de meilleure qualité et plus commodes à la population de l'Ontario.

Réduire les temps d'attente pour obtenir des soins

La population de l'Ontario se heurte à des temps d'attente beaucoup trop longs pour recevoir des interventions chirurgicales et des procédures. Pour que les soins soient commodes et accessibles, les gens doivent pouvoir accéder aux services dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

C'est pourquoi, comme il en est question dans le budget de 2023, l'Ontario a investi 72 millions de dollars supplémentaires pour réduire les temps d'attente en offrant un plus grand nombre d'interventions chirurgicales dans des centres de chirurgie et de diagnostic communautaires. Cet investissement permettra aux hôpitaux de privilégier les chirurgies plus complexes et à haut risque, et de réduire les temps d'attente en chirurgie et la pression sur les services d'urgence. En juin 2023, la liste d'attente pour les interventions chirurgicales avait baissé de plus de 25 000 par rapport au pic de mars 2022. Le gouvernement est parvenu à cette réduction en partie grâce à de nouveaux partenariats avec des centres communautaires de chirurgie et de diagnostic qui contribuent à écourter les temps d'attente pour les chirurgies et en finançant des heures supplémentaires pour les examens comme l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et la tomodensitométrie (TDM).

Le gouvernement demeure résolu à réduire davantage les temps d'attente en augmentant le financement des centres communautaires de chirurgie et de diagnostic existants, ainsi qu'en finançant de nouveaux centres d'imagerie IRM/TDM, d'endoscopie gastro-intestinale et de chirurgies et procédures orthopédiques. Que ce soit dans un hôpital ou dans un centre de chirurgie et de diagnostic communautaire, les Ontariennes et Ontariens pourront toujours obtenir les soins de santé de haute qualité dont ils ont besoin avec leur carte d'Assurance-santé de l'Ontario plutôt qu'une carte de crédit.

Faciliter l'accès des enfants et des jeunes aux soins de santé

Lorsqu'un enfant a besoin de recevoir des soins de santé, il doit pouvoir y accéder facilement. Au début de l'année, l'Ontario a annoncé un investissement historique de 330 millions de dollars par année pour améliorer l'accès des enfants et des jeunes aux interventions chirurgicales, à l'imagerie diagnostique, aux soins d'urgence et aux services de santé mentale. Cet investissement dans les soins pédiatriques permettra d'embaucher plus de personnel afin que davantage d'enfants puissent recevoir les soins dont ils ont besoin. Il permettra également à un plus grand nombre de personnes d'être vues, évaluées et soignées sur place, et ce, grâce au financement dédié aux cliniques d'accès rapide où elles peuvent se rendre facilement au lieu d'aller à l'urgence pendant la période propice aux maladies respiratoires.

Embaucher davantage de travailleurs de la santé

Les travailleurs de la santé de l'Ontario, des gens dévoués et hautement qualifiés, sont la pierre angulaire du système de soins de santé de la province. Chaque jour, fidèles au poste, ils travaillent sans relâche pour prodiguer les soins dont les gens ont besoin, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin.

En 2022, l'Ontario a contribué à renforcer et à stabiliser la main-d'œuvre du secteur de la santé de la province en embauchant des milliers de médecins et d'infirmières, à savoir plus de 2 400 médecins, dont près de 1 000 formés à l'étranger, et près de 15 000 infirmières, dont presque 6 000 ont également été formées à l'étranger. Le gouvernement poursuit ses efforts pour doter l'Ontario d'une main-d'œuvre solide dans les soins de santé, avec des médecins, des infirmières, des préposés aux services de soutien à la personne et des professionnels de la santé qualifiés, pour offrir des soins de grande qualité. Voici comment :

- Le programme **Préparation à la pratique médicale** en Ontario, grâce auquel le gouvernement élimine les obstacles pour les médecins formés à l'étranger en leur permettant d'exercer leur profession en Ontario. D'ailleurs, plus de 50 nouveaux médecins se joindront à la main-d'œuvre de la province d'ici 2024.
- L'**augmentation du nombre de places de formation médicale** en Ontario permettra de répondre au besoin criant de médecins dans la province. Dans le cadre de son budget de 2023, le gouvernement a plus que doublé son investissement précédent de 42,5 millions de dollars sur deux ans et débloquera 100,8 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour étendre et accélérer le déploiement des places de formation de premier cycle et des cycles supérieurs. Cela permettra de créer 160 postes pour des étudiants et étudiantes de premier cycle et 295 postes pour les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs d'ici 2028. Le gouvernement a également investi un montant supplémentaire de 33 millions de dollars sur trois ans pour ajouter 100 places au premier cycle à compter de 2023, et 154 places dans les programmes d'études supérieures en médecine pour accorder la priorité aux résidents ontariens formés ici et à l'étranger, à compter de 2024. Ces investissements porteront à 1 212 le nombre total de places au premier cycle et à 1 637 le nombre de places aux cycles supérieurs en Ontario d'ici 2028.
- L'ajout de **52 places supplémentaires pour la formation d'auxiliaires médicaux** à partir de 2023 contribuera à réduire les temps d'attente et à améliorer l'accès pour les patients dans les domaines où les besoins sont énormes, notamment en médecine d'urgence et en soins primaires.
- Une **augmentation des inscriptions en soins infirmiers** dans les universités et les collèges afin de faire face à la pénurie de personnel infirmier. L'Ontario augmente de 2 000 le nombre de places pour la formation d'infirmières autorisées, de 1 000 le nombre de places pour la formation d'infirmières auxiliaires autorisées et de 150 le nombre de places pour la formation d'infirmières praticiennes. L'investissement de l'Ontario, qui s'élève à plus de 225 millions de dollars sur quatre ans, permettra d'ajouter 8 000 infirmières à la main-d'œuvre du secteur de la santé d'ici 2028.
- Le gouvernement apporte un soutien supplémentaire aux étudiants et aux étudiantes qui souhaitent pratiquer le métier d'ambulancier paramédical en Ontario en ajoutant cette année plus de **300 places dans les programmes d'ambulanciers paramédicaux** offerts par les collèges provinciaux de l'Ontario.

- Le **Programme de mentorat clinique** jumelle du personnel infirmier expérimenté de première ligne et agissant comme mentor spécialisé et du personnel infirmier récemment diplômé ou formé à l'étranger aspirant à renforcer ses compétences. Ce programme fait en sorte que les infirmières qui entrent sur le marché du travail sont bien outillées pour assurer leur transition en toute confiance vers leur nouvelle profession.
- Le **Programme élargi d'externat** et le **Programme de partenariat en matière d'expérience d'exercice infirmier sous supervision** permettent de pallier les pénuries de personnel en recrutant des étudiants qualifiés issus de diverses professions de santé et des infirmières formées à l'étranger pour travailler dans les hôpitaux et dans la collectivité. Dans le cadre du budget de 2023, le gouvernement a investi 200 millions de dollars dans ces programmes afin de doter la main-d'œuvre des ressources nécessaires.
- Le **Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance** permet une intervention rapide des services 911 dans les collectivités de l'Ontario. Dans le cadre du budget de 2023, le gouvernement a investi 51 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans ce programme afin que les patients arrivant par ambulance soient transférés vers les soins hospitaliers, permettant ainsi aux ambulanciers paramédicaux de répondre aux autres appels d'urgence logés au 911.

Aider les collectivités de l'Ontario à pallier leur manque d'effectif dans le domaine des soins de santé

Dans le cadre de son plan visant à permettre aux gens de trouver des soins plus près de chez eux, le gouvernement accepte désormais les demandes pour la nouvelle subvention ontarienne élargie Apprendre et rester, comme annoncé dans le budget de 2023. Cette subvention procure un financement initial et complet des frais de scolarité, des coûts des livres et d'autres coûts connexes pour les étudiants et étudiantes qui s'inscrivent à un programme admissible de soins infirmiers, de soins paramédicaux ou de technologie de laboratoire médical en échange d'un travail dans des communautés mal desservies où ils ont fait leurs études pendant une période de service après l'obtention de leur diplôme. Le programme Apprendre et rester a été mis sur pied afin de répondre aux besoins évolutifs du marché du travail. Cette subvention a suscité un vif intérêt de la part des étudiants et des étudiantes, puisque plus de 5 000 d'entre eux ont déposé une demande depuis son lancement au printemps.



Vous protéger, vous et votre famille

Faire front commun contre les responsables de la crise des opioïdes

La crise des opioïdes a fait beaucoup de ravages en Ontario. C'est pourquoi la province participe activement à une procédure judiciaire nationale visant à faire peser la responsabilité des préjudices causés par la crise des opioïdes aux fabricants de produits pharmaceutiques, aux distributeurs et à leurs consultants en marketing. Le gouvernement propose des modifications législatives qui renforceraient la participation de l'Ontario à cette procédure. Toute somme découlant de cette procédure irait directement dans les services de première ligne de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Soutenir les jeunes quittant le système de bien-être de l'enfance

Les enfants et les jeunes quittant les services de bien-être de l'enfance sont plus susceptibles de se heurter à divers obstacles, comme l'itinérance, les problèmes de santé mentale, le chômage, des mauvais résultats scolaires, la traite de personnes et des démêlés avec la justice. C'est pourquoi le gouvernement consacre 170 millions de dollars sur trois ans à la mise en œuvre du programme À vos marques, prêts, partez, afin d'améliorer le sort des jeunes à long terme.

Lancé le 1^{er} avril 2023, ce programme facilitera le passage à l'autonomie des jeunes quittant la prise en charge en leur permettant d'acquérir les aptitudes nécessaires à la vie courante et de se doter des outils nécessaires pour réussir, notamment pour poursuivre des études postsecondaires, apprendre un métier spécialisé et accéder à des emplois intéressants. En vertu de ce nouveau programme, les sociétés d'aide à l'enfance sont appelées à aider les jeunes à planifier leur avenir, et ce, dès l'âge de 13 ans. Ce programme permet aux jeunes de demeurer pris en charge jusqu'à l'âge de 23 ans au lieu de 21 ans, et prévoit un soutien financier mensuel pour améliorer leur sécurité et leur stabilité lorsque le temps sera venu pour eux de voler de leurs propres ailes. En 2023-2024, ce nouveau programme devrait donner un coup de pouce à plus de 4 000 jeunes qui s'apprêtent à vivre de façon autonome.

Lutter contre les armes à feu, les bandes criminalisées et la violence

Les infractions pénales telles que le vol de voitures, les crimes contre les biens, le trafic de stupéfiants, les homicides et les infractions relatives aux armes sont très souvent intimement liées à l'appartenance à une bande criminalisée. Les membres de bandes criminalisées et les auteurs de crimes violents mettent en péril la sécurité de la population. C'est pourquoi le gouvernement investit 13,4 millions de dollars en 2023-2024 dans le cadre de la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence afin de sévir contre la criminalité liée aux armes à feu et aux bandes criminalisées, ainsi que pour intervenir en faveur du maintien de l'ordre, des poursuites criminelles, des services correctionnels et des victimes d'actes criminels.

Depuis avril 2019, cette stratégie a permis de procéder à 155 enquêtes, à 1 707 arrestations, à 10 891 inculpations et à la saisie de 686 armes à feu. Plus de 9,7 tonnes de drogues illicites ont été confisquées, représentant une valeur de revente approximative de 179,6 millions de dollars. Et par-dessus tout, grâce à cette stratégie, 54 survivants composés essentiellement d'adolescents et de jeunes femmes ont pu échapper aux conditions horribles de la traite de personnes.

Sévir contre le vol d'automobiles

Le vol de voitures est un problème grave et croissant qui touche l'ensemble des provinces et territoires du Canada, et plus particulièrement l'Ontario. De plus, ces délits font monter les primes d'assurance pour couvrir le coût des véhicules volés.

L'Ontario sévit contre les vols de voitures en investissant 51 millions de dollars dans de nouvelles mesures visant à aider la police à identifier et à démanteler les réseaux de crime organisé, et à mettre les responsables sous les verrous. Ces fonds servent également à soutenir de toutes nouvelles équipes d'aide aux poursuites relatives au vol d'automobiles, chargées d'enquêter sur les organisations criminelles qui tirent profit des véhicules volés et de les poursuivre.

Pour sévir contre l'exportation illégale de véhicules volés et réprimer le crime violent lié aux organisations criminelles, le gouvernement de l'Ontario investit également 1,4 million de dollars sur trois ans dans le fonds pour les enquêtes dans la région du grand Toronto et la région élargie du Golden Horseshoe. Ce financement permettra de continuer de doter les services de police admissibles des ressources nécessaires, dont la technologie de pointe.

L'Ontario travaillera avec l'Office ontarien de réglementation des services financiers afin que les conducteurs de l'Ontario soient correctement informés des risques de vol de voitures. De plus, le gouvernement de l'Ontario exhorte l'Agence des services frontaliers du Canada, la Gendarmerie royale du Canada, les administrations portuaires de Montréal et de Halifax et certaines sociétés de transport par rail et de conteneurs d'expédition à lui emboîter le pas dans ses efforts de lutte contre le vol de voitures. En outre, le gouvernement de l'Ontario exhorte le gouvernement du Canada à faire des investissements pour augmenter les inspections à la sortie des ports canadiens, à examiner le prédédouanement des conteneurs par la police et à étudier le rôle que les compagnies ferroviaires peuvent jouer dans la lutte contre les vols de voitures.

S'attaquer au fléau du vol d'automobiles aidera à réduire les primes d'assurance automobile. Le gouvernement continue également à travailler avec les parties prenantes de l'industrie afin d'explorer les possibilités d'élargir la gamme des options offertes, d'améliorer l'accès aux prestations, de réduire les litiges et de lutter contre les fraudes et les abus.



Chapitre 2

Résultats et perspectives économiques

Introduction

L'économie de l'Ontario continue de faire face à des incertitudes économiques et géopolitiques accrues et à l'impact de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement de l'économie mondiale. Bien que l'économie ait continué de croître pendant le premier semestre de 2023, on constate depuis quelque temps des signes de ralentissement attribuables à la hausse des taux d'intérêt. Le PIB réel a augmenté de 0,2 % au deuxième trimestre, après avoir affiché une croissance de 0,8 % au premier trimestre. Dans l'ensemble, les gains en emploi ont été solides pendant la première moitié de 2023, mais ils ont fléchi dans les derniers mois.

Selon les prévisions, le PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 1,1 % en 2023, de 0,5 % en 2024, de 2,0 % en 2025 et de 2,8 % en 2026. Depuis le budget de 2023, les prévisions pour 2023 ont été revues à la hausse pour 2023 et à la baisse pour 2024 et 2025. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Tableau 2.1

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Croissance du PIB réel	3,7	1,1	0,5	2,0	2,8
Croissance du PIB nominal	9,2	3,6	2,9	4,2	4,8
Croissance de l'emploi	4,6	2,3	0,8	1,5	1,9
Inflation de l'IPC	6,8	3,7	2,5	2,1	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2023

Les perspectives pour la période allant de 2023 à 2026 ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2023. Voici les principaux changements ainsi apportés :

- croissance plus solide du PIB réel et du PIB nominal en 2023, mais ralentissement de la croissance entre 2024 et 2025, suivi d'un rebond en 2026;
- croissance plus forte de l'emploi en 2023, suivie d'un ralentissement de la création d'emplois en 2024 et en 2025;
- révisions à la baisse de l'excédent net d'exploitation de la croissance des sociétés pour tous les exercices;
- mises en chantier de logements plus élevées que prévu, mais baisse des reventes de logements en 2023 et en 2024, suivie d'un fort rebond en 2025.

Tableau 2.2

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario* (EÉA) de 2023

(variation en pourcentage)

	2023p		2024p		2025p		2026p	
	<i>Budget de 2023</i>	<i>EÉA de 2023</i>	<i>Budget de 2023</i>	<i>EÉA de 2023</i>	<i>Budget de 2023</i>	<i>EÉA de 2023</i>	<i>Budget de 2023</i>	<i>EÉA de 2023</i>
Produit intérieur brut réel	0,2	1,1	1,3	0,5	2,5	2,0	2,4	2,8
Produit intérieur brut nominal	2,8	3,6	3,6	2,9	4,6	4,2	4,5	4,8
Rémunération des salariés	5,1	6,3	4,2	3,9	4,5	4,6	4,2	4,4
Excédent net d'exploitation – sociétés	(8,2)	(9,2)	(0,5)	(3,1)	9,2	4,9	9,1	7,5
Consommation nominale des ménages	5,1	5,4	4,1	3,6	4,3	4,2	4,2	4,7
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,5	2,3	1,0	0,8	1,7	1,5	1,7	1,9
Création d'emplois (en milliers)	39	176	78	63	133	120	136	154
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	5,6	6,6	6,4	6,3	6,2	6,3	5,8
Indice des prix à la consommation	3,6	3,7	2,1	2,5	2,0	2,1	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	80,3	89,5	79,3	84,5	82,7	89,2	83,2	94,4
Reventes de logements	(8,9)	(11,7)	21,0	11,5	1,2	22,5	1,2	1,2
Prix de revente des logements	(9,7)	(4,6)	2,2	1,3	4,0	3,6	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	0,5	2,2	1,2	1,1	2,1	1,7	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	83	78	80	79	79	77	79	78
Dollar canadien (en cents américains)	74,4	74,4	76,5	75,8	77,6	77,0	78,5	77,9
Taux des bons du Trésor à trois mois ²	4,3	4,8	3,3	4,4	2,5	2,9	2,4	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ²	3,1	3,3	3,1	3,3	3,1	3,2	3,2	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2023.

¹ Projections des mises en chantier de logements fondées sur la moyenne des projections du secteur privé au 29 septembre 2023.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Résultats économiques récents

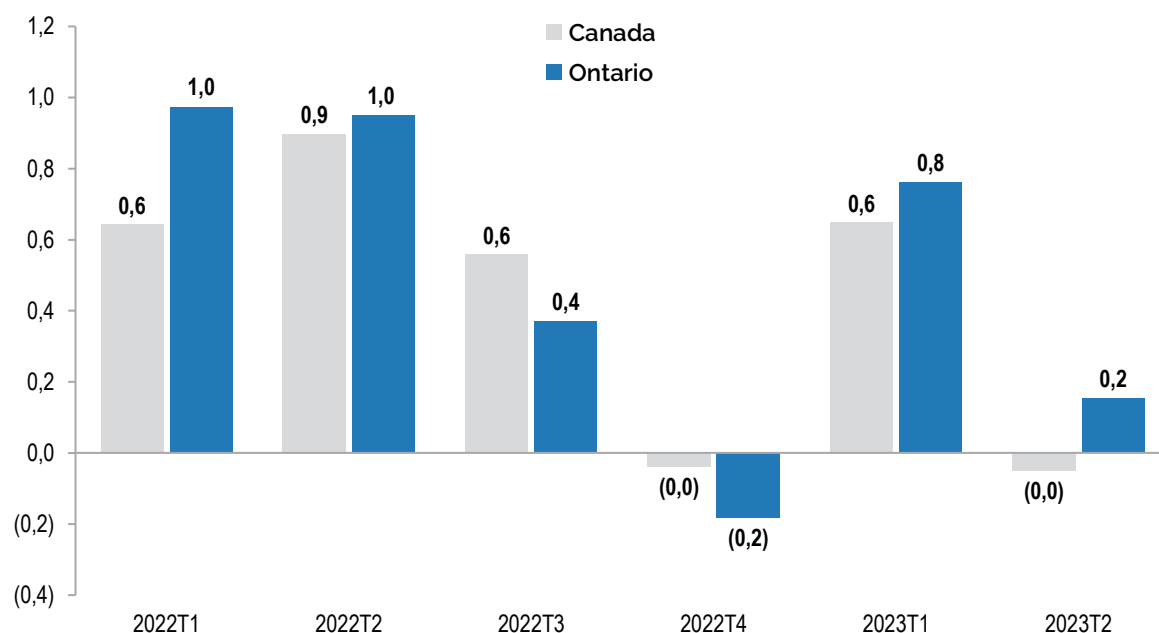
Au cours de la première moitié de 2023, la croissance du PIB réel de l'Ontario a légèrement dépassé celle du Canada. Le PIB réel de l'Ontario a progressé de 0,8 % au premier trimestre de 2023, puis de 0,2 % au deuxième trimestre. La croissance a été soutenue par les dépenses de consommation et les exportations. Au deuxième trimestre, le PIB réel de l'Ontario était supérieur de 4,9 % à son niveau d'avant la pandémie de COVID-19 au quatrième trimestre de 2019.

Le PIB réel du Canada a augmenté de 0,6 % au premier trimestre de 2023, puis il a légèrement baissé au deuxième trimestre, à cause des faibles investissements résidentiels et d'un ralentissement des dépenses des ménages et de la croissance des exportations.

Graphique 2.1

PIB réel de l'Ontario supérieur à celui du Canada durant la première moitié de 2023

Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



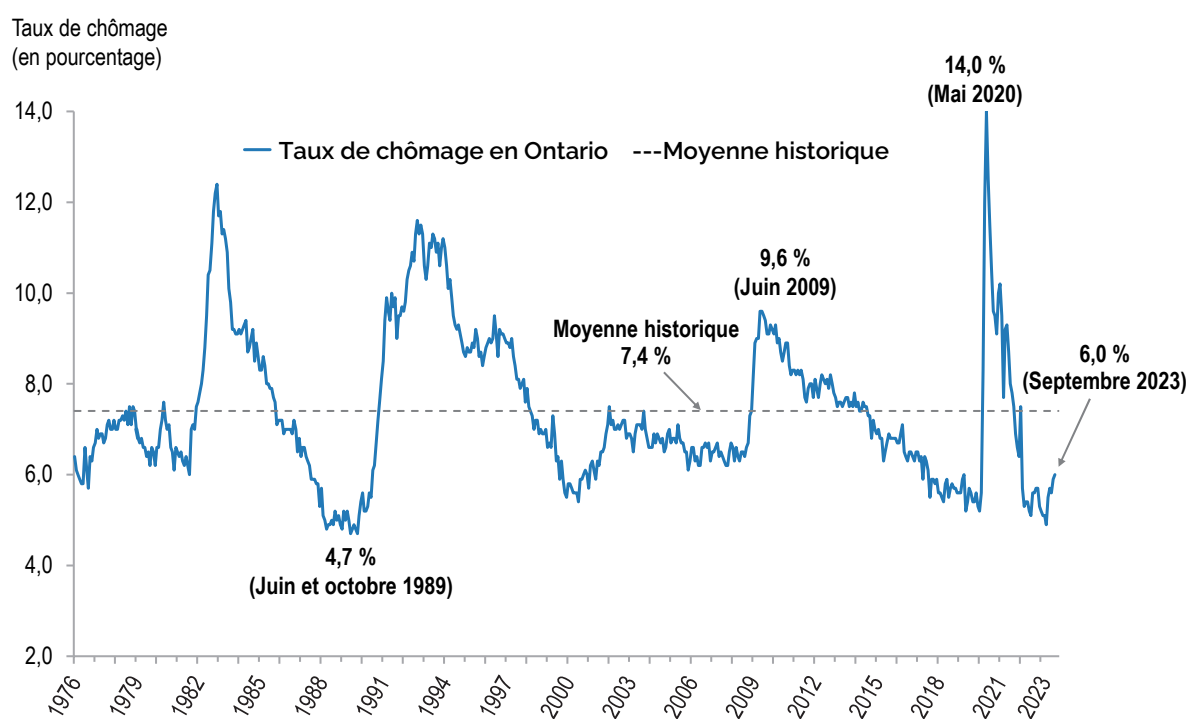
Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

Marché du travail de l'Ontario

Au cours des neuf premiers mois de l'année, le nombre d'emplois en Ontario a augmenté de plus de 170 000. Il s'agissait surtout d'emplois à temps plein et dans le secteur privé. Cependant, la croissance de l'emploi a ralenti récemment, le nombre d'emplois ayant augmenté de 40 800 entre mai et septembre comparativement à 132 500 pendant les quatre premiers mois de l'année.

L'Ontario a affiché un taux de chômage de 6,0 % en septembre 2023, ce qui est bien inférieur au taux historique moyen à long terme de 7,4 %. Cependant, le taux de chômage a augmenté de plus d'un point de pourcentage depuis avril de cette année, alors qu'il était de 4,9 %. Cette hausse témoigne du récent ralentissement de la croissance de l'emploi ainsi que de l'augmentation continue de la population active, attribuable en partie à la croissance démographique sous-jacente.

Graphique 2.2
Le taux de chômage reste bas en Ontario



Nota : Le plus récent point de données est septembre 2023.

Source : Statistique Canada.

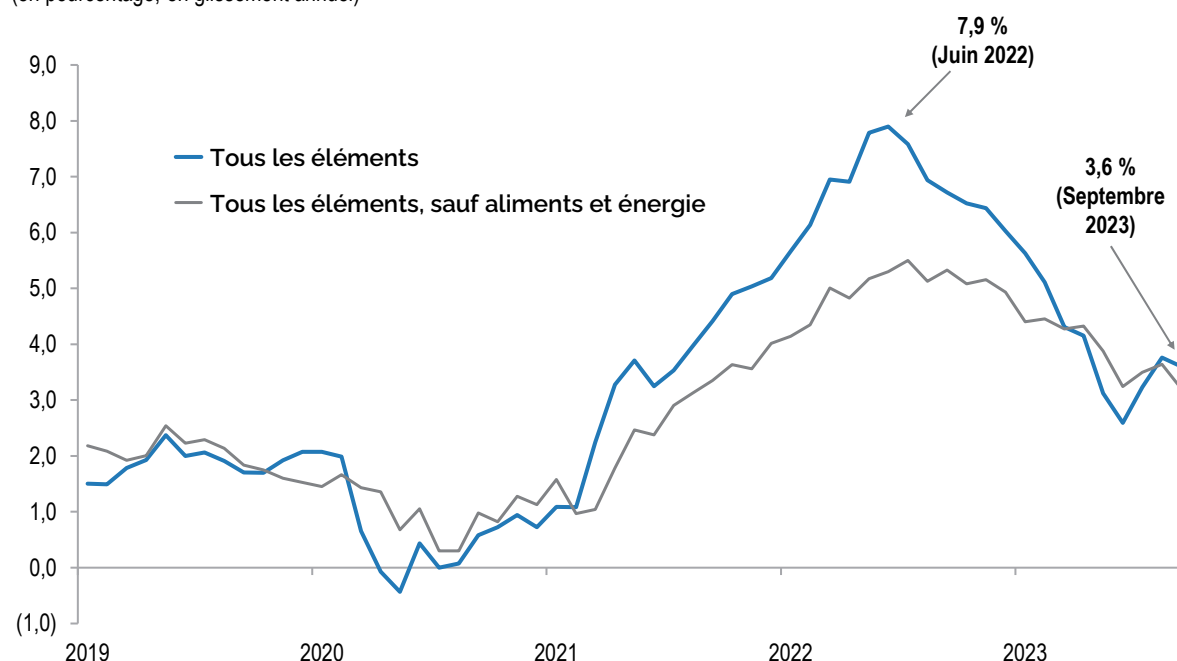
Inflation des prix à la consommation

L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario a connu une baisse importante après avoir atteint un taux de 7,9 % (d'une année sur l'autre) enregistré en juin 2022. Cependant, l'inflation s'est accrue dans les derniers mois, l'inflation globale en Ontario passant du taux le plus bas enregistré en deux ans, soit 2,6 % en juin 2023, à 3,6 % en septembre. L'inflation fondamentale de l'Ontario, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, était de 3,2 % en septembre, ce qui correspond au bas taux de 3,2 % récemment enregistré pour cet indicateur en juin 2023.

Graphique 2.3

L'inflation des prix à la consommation fléchit, mais reste élevée

Inflation de l'indice des prix à la consommation
(en pourcentage, en glissement annuel)



Nota : Le plus récent point de données est septembre 2023.

Source : Statistique Canada.

Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé et suit constamment leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB réel de l'Ontario progresse de 1,2 % en 2023, de 0,6 % en 2024, de 2,1 % en 2025 et de 2,9 % en 2026. Depuis le budget de 2023, les prévisions ont été revues à la hausse pour 2023 et 2026, mais à la baisse pour 2024 et 2025. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB réel demeurent légèrement inférieures à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.3

Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023	2024	2025	2026
Stokes Economics (août)	0,9	0,6	2,4	3,0
Banque Royale du Canada (septembre)	1,1	0,2	–	–
Banque Scotia (septembre)	1,3	0,8	–	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	1,0	0,1	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	1,5	0,4	–	–
Groupe Banque TD (septembre)	1,1	0,4	1,5	1,8
Groupe Desjardins (juillet)	1,6	0,1	–	–
Marchés des capitaux BMO (septembre)	1,2	0,5	–	–
Le Conference Board of Canada (août)	1,3	1,0	2,7	2,3
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	1,2	0,3	2,0	–
Central 1 Credit Union (septembre)	1,1	1,1	1,8	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	1,3	0,9	1,4	4,4
Université de Toronto (septembre)	1,3	1,1	2,8	3,0
Moyenne des prévisions du secteur privé	1,2	0,6	2,1	2,9
Hypothèse de planification de l'Ontario	1,1	0,5	2,0	2,8

Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (29 septembre 2023) et ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent, en moyenne, à ce que le PIB nominal de l'Ontario affiche un taux de croissance de 3,7 % en 2023, de 3,0 % en 2024, de 4,3 % en 2025 et de 4,9 % en 2026. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB nominal demeurent légèrement inférieures à la moyenne projetée par les prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.4

Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario**(en pourcentage)**

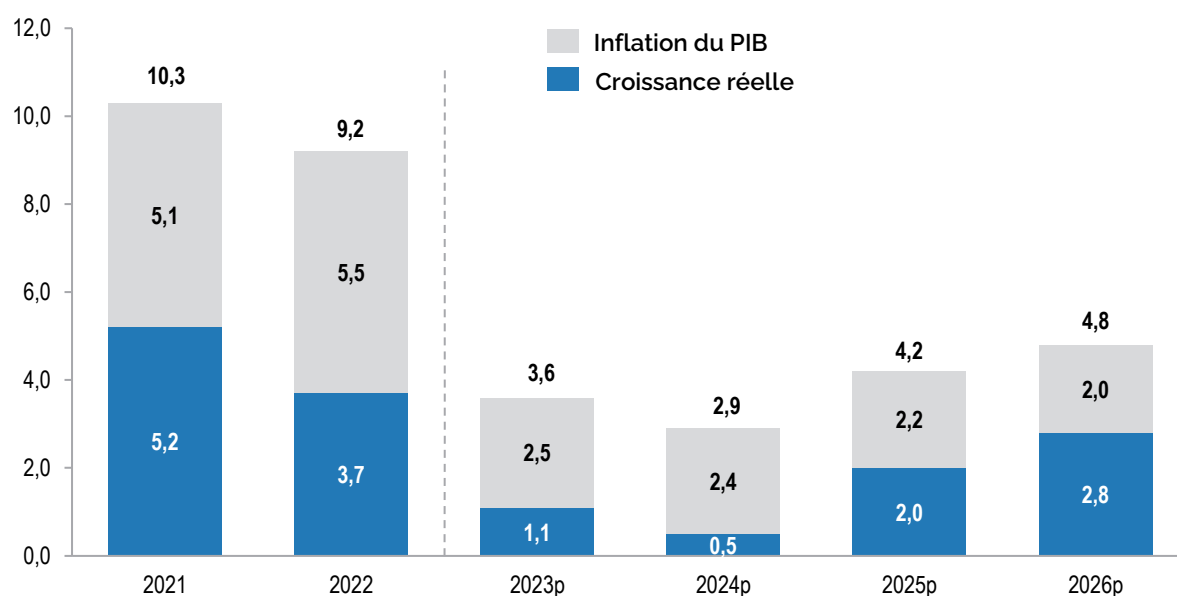
	2023	2024	2025	2026
Stokes Economics (août)	4,8	2,6	4,7	5,4
Banque Royale du Canada (septembre)	2,7	2,1	–	–
Banque Scotia (septembre)	2,6	3,2	–	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	3,3	2,4	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	4,1	2,9	–	–
Groupe Banque TD (septembre)	3,6	3,1	3,5	3,8
Groupe Desjardins (juillet)	2,7	1,4	–	–
Marchés des capitaux BMO (septembre)	3,6	2,9	–	–
Le Conference Board of Canada (août)	4,7	3,8	4,7	4,4
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	2,9	2,2	4,3	–
Central 1 Credit Union (septembre)	4,0	3,7	3,6	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	5,7	4,9	4,1	5,8
Université de Toronto (septembre)	3,9	3,9	5,0	5,1
Moyenne des prévisions du secteur privé	3,7	3,0	4,3	4,9
Hypothèse de planification de l'Ontario	3,6	2,9	4,2	4,8

Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (29 septembre 2023) et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que la croissance du PIB nominal de l'Ontario augmentera de 3,6 % en 2023 et de 2,9 % en 2024, ce qui témoigne d'un ralentissement de la croissance du PIB réel et de l'inflation du PIB. On prévoit que la croissance du PIB nominal passera à 4,2 % en 2025 et à 4,8 % en 2026, en raison surtout de la plus forte croissance du PIB réel.

Graphique 2.4 Normalisation prévue de la croissance du PIB de l'Ontario

Croissance du PIB nominal
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique mondial

Selon les prévisions économiques mondiales pour 2024, la croissance devrait continuer de modérer, l'inflation élevée ayant incité les principales banques centrales à resserrer la politique monétaire.

Le Fonds monétaire international prévoit une croissance du PIB réel mondial de 3,0 % en 2023 et de 2,9 % en 2024, comparativement aux taux de 2,9 % en 2023 et de 3,1 % en 2024 prévus en janvier.

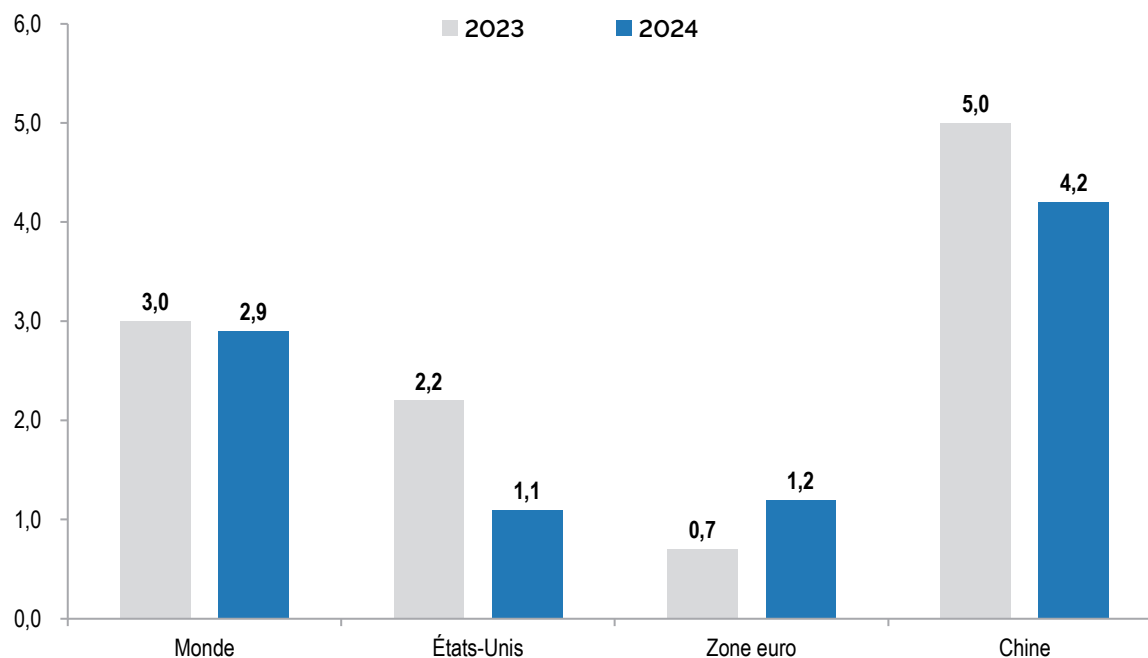
On s'attend à ce que le PIB réel des États-Unis augmente de 2,2 % en 2023 et de 1,1 % en 2024.

Le PIB réel de la zone euro devrait grimper de 0,7 % en 2023 et de 1,2 % en 2024. On prévoit que le PIB réel de la Chine augmentera de 5,0 % en 2023 et de 4,2 % en 2024.

Graphique 2.5

Prévisions de la croissance mondiale du PIB réel

Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



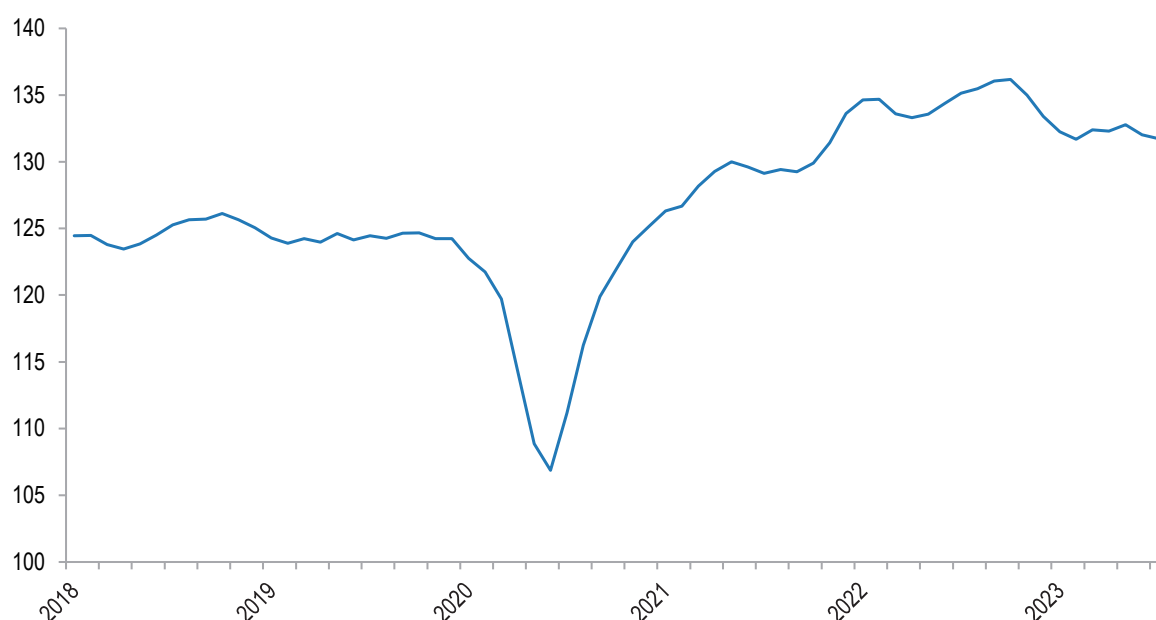
Sources : Fonds monétaire international (octobre 2023) et *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023).

La croissance du commerce de marchandises à l'échelle mondiale a ralenti récemment après avoir connu une reprise rapide à la suite des ralentissements dus à la pandémie. Selon les données récentes du *World Trade Monitor*, le volume d'échanges commerciaux mondial a atteint un sommet à la fin de 2022 et montre depuis une tendance à la baisse, découlant des taux d'intérêt plus élevés partout dans le monde, qui étouffent la demande.

Graphique 2.6

Ralentissement du volume des échanges commerciaux à l'échelle mondiale

Indice, moyenne mobile sur 3 mois
(2010 = 100)



Source : Bureau d'analyse de la politique économique CPB des Pays-Bas, *World Trade Monitor* (septembre 2023).

Marchés des capitaux et autres facteurs externes

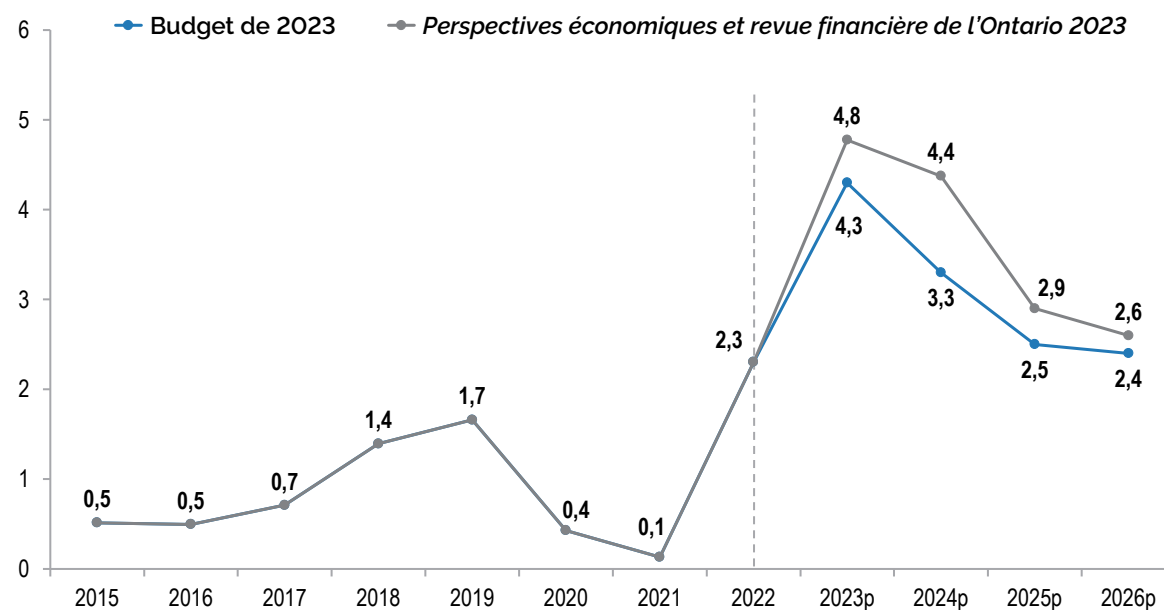
La persistance de l'inflation élevée des prix à la consommation au Canada a amené la Banque du Canada à élever son taux directeur de 0,5 point de pourcentage de plus depuis le budget de 2023. Le taux directeur de la Banque du Canada s'établit actuellement à 5,0 %, ce qui est bien supérieur à la fourchette de 2,0 % à 3,0 % que la Banque considère comme son « taux neutre », signe d'une politique monétaire restrictive. La Banque du Canada s'attend à ce que l'inflation revienne à son niveau cible d'ici le milieu de 2025.

Comparativement au budget de 2023, les prévisions des taux d'intérêt ont augmenté en raison de la hausse des taux directeurs et de la probabilité de plus en plus grande que l'inflation persistante incitera les banques centrales à maintenir le resserrement de la politique monétaire plus longtemps. On s'attend à ce que le taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada s'établisse en moyenne à 4,8 % en 2023, avant de descendre à 4,4 % en 2024, à 2,9 % en 2025 et à 2,6 % en 2026. De même, on s'attend à ce que le taux des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada s'établisse en moyenne à 3,3 % en 2023 et en 2024, avant de redescendre à un taux moyen de 3,2 % en 2025 et en 2026.

Graphique 2.7

Hausse prévue des taux d'intérêt à court terme

Taux des bons du Trésor à 3 mois du Canada
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023.

Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

On s'attend à ce que les prix de l'énergie restent stables pendant l'horizon de projection, le prix du pétrole brut WTI se situant en moyenne à 78 \$ US le baril de 2023 à 2026. Le taux de change Canada-États-Unis devrait s'apprécier pour passer de 74,4 cents américains en moyenne en 2023 à 77,9 cents américains d'ici 2026.

Tableau 2.5
Facteurs externes

	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	3,5	3,0	2,9	3,2	3,2
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	1,9	2,2	1,1	1,7	2,1
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	95	78	79	77	78
Dollar canadien (en cents américains)	76,8	74,4	75,8	77,0	77,9
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹ (en pourcentage)	2,3	4,8	4,4	2,9	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹ (en pourcentage)	2,8	3,3	3,3	3,2	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2023.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (octobre 2023), U.S. Bureau of Economic Analysis, U.S. Energy Information Administration, Banque du Canada, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023) et enquête du ministère des Finances de l'Ontario menée auprès des prévisionnistes.

Détail des perspectives économiques de l'Ontario

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que le PIB réel de l'Ontario augmentera de 1,1 % en 2023, de 0,5 % en 2024, de 2,0 % en 2025 et de 2,8 % en 2026. Le tableau 2.6 expose en détail les perspectives économiques du ministère des Finances de l'Ontario pour la période de prévision.

Tableau 2.6

Perspectives économiques de l'Ontario

(variation en pourcentage)

	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Produit intérieur brut réel	3,7	1,1	0,5	2,0	2,8
Produit intérieur brut nominal	9,2	3,6	2,9	4,2	4,8
Rémunération des salariés	9,0	6,3	3,9	4,6	4,4
Excédent net d'exploitation – sociétés	4,3	(9,2)	(3,1)	4,9	7,5
Consommation nominale des ménages	12,6	5,4	3,6	4,2	4,7
Autres indicateurs économiques					
Emploi	4,6	2,3	0,8	1,5	1,9
Création d'emplois (en milliers)	338	176	63	120	154
Taux de chômage (en pourcentage)	5,6	5,6	6,4	6,2	5,8
Indice des prix à la consommation	6,8	3,7	2,5	2,1	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	96,1	89,5	84,5	89,2	94,4
Reventes de logements	(32,2)	(11,7)	11,5	22,5	1,2
Prix de revente des logements	6,8	(4,6)	1,3	3,6	4,0
Principaux facteurs externes					
Produit intérieur brut réel des États-Unis	1,9	2,2	1,1	1,7	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	95	78	79	77	78
Dollar canadien (en cents américains)	76,8	74,4	75,8	77,0	77,9
Taux des bons du Trésor à trois mois ²	2,3	4,8	4,4	2,9	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ²	2,8	3,3	3,3	3,2	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2023.

¹ Projections des mises en chantier de logements fondées sur la moyenne des projections du secteur privé au 29 septembre 2023.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Emploi

La résilience de l'activité économique du début de 2023 s'est accompagnée d'une forte croissance de l'emploi. Il y a eu aussi d'importantes augmentations de la population active, ce qui témoigne en partie d'une croissance démographique solide. Comme l'activité économique ralentit en raison des taux d'intérêt élevés, on prévoit que la croissance de l'emploi fléchira pendant la deuxième moitié de 2023 et jusqu'en 2024.

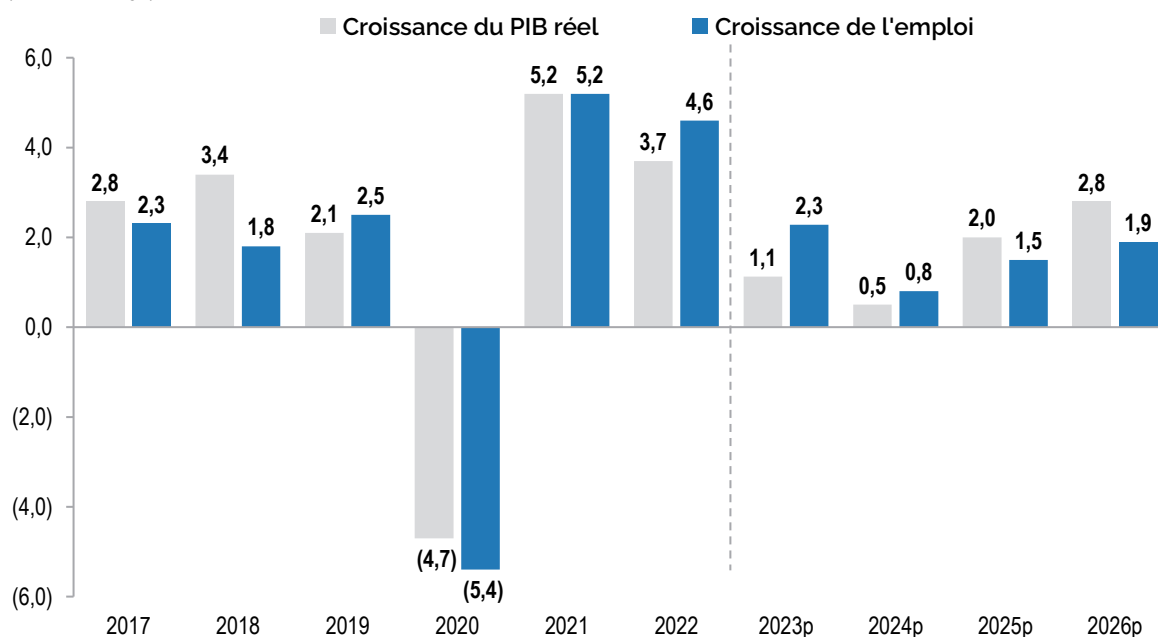
Malgré le ralentissement du marché du travail pendant la deuxième moitié de l'année, on prévoit que l'emploi en Ontario augmentera de 2,3 % en 2023, après une robuste croissance de 5,2 % en 2021 et de 4,6 % en 2022. Le taux de chômage annuel devrait rester identique à celui de 2022, s'établissant près d'un plancher historique de 5,6 % en 2023.

À mesure que les gains en emploi ralentissent et que la forte croissance démographique soutient les gains de la population active, le taux de chômage devrait augmenter pour atteindre 6,4 % en 2024. On s'attend à ce que la croissance de l'emploi reprenne en 2025 et en 2026, affichant un taux de croissance annuel moyen de 1,7 %, ce qui correspond au taux de croissance moyen de la période de 2015 à 2019. On s'attend à ce que le renforcement de l'économie en 2025 et en 2026 contribue à une diminution du taux de chômage qui devrait s'établir à 5,8 % en 2026.

Graphique 2.8

Ralentissement prévu de la croissance du PIB réel et de l'emploi en Ontario

(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Consommation des ménages

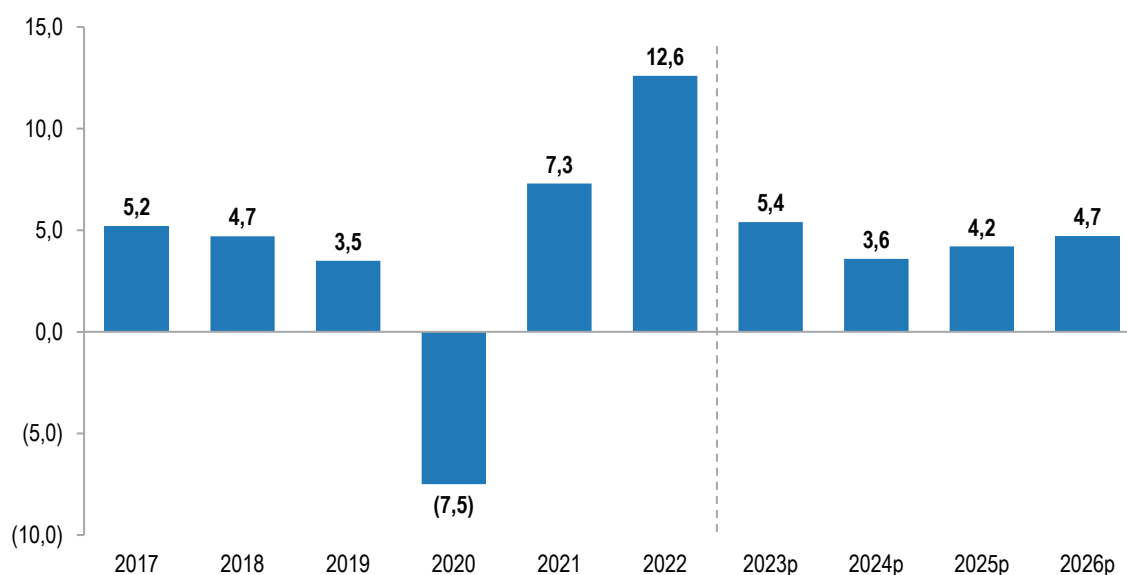
Le marché du travail solide, la demande refoulée et les économies réalisées pendant la pandémie ont contribué à soutenir les dépenses des ménages dans la première moitié de 2023. Les gains de la population ont également contribué aux dépenses des ménages. Bien que la croissance démographique continue de contribuer aux dépenses, on s'attend à ce que le volume de dépenses par habitant diminue, car la croissance des revenus ralentira, d'une part, et les prix élevés ainsi que la hausse des taux d'intérêt auront des répercussions sur les budgets de ménages, d'autre part.

Selon les prévisions, les dépenses nominales des ménages devraient augmenter de 5,4 % en 2023, comparativement à 12,6 % en 2022. On prévoit que la croissance des dépenses nominales ralentira pour s'établir à 3,6 % en 2024, puis augmentera d'un taux de croissance annuel moyen de 4,4 % au cours de la période de 2025 à 2026.

Graphique 2.9

La croissance des dépenses des ménages de l'Ontario devrait se poursuivre

Croissance des dépenses nominales des ménages
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

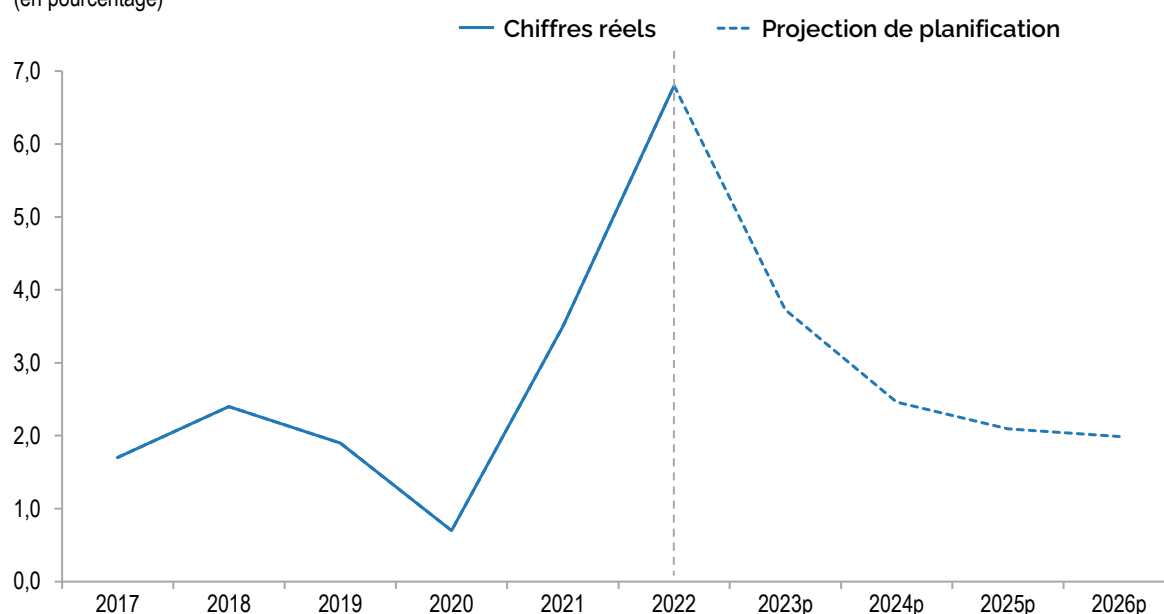
Inflation des prix à la consommation

On prévoit que le ralentissement de la croissance économique contribuera à faire baisser la croissance de l'IPC de l'Ontario au cours de la période de projection. À des fins de planification, le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que l'inflation de l'IPC sera de 3,7 % en 2023, qu'elle ralentira pour s'établir à 2,5 % en 2024, puis à près de 2,0 % en 2025. Les économistes du secteur privé ont des opinions très variées. L'éventail de prévisions rétrécit pour 2025 et toutes les prévisions relatives à l'inflation se situent à près de 2,0 % en 2026.

Graphique 2.10

L'inflation pourrait diminuer, mais il reste des risques

Inflation de l'indice des prix à la consommation
(en pourcentage)



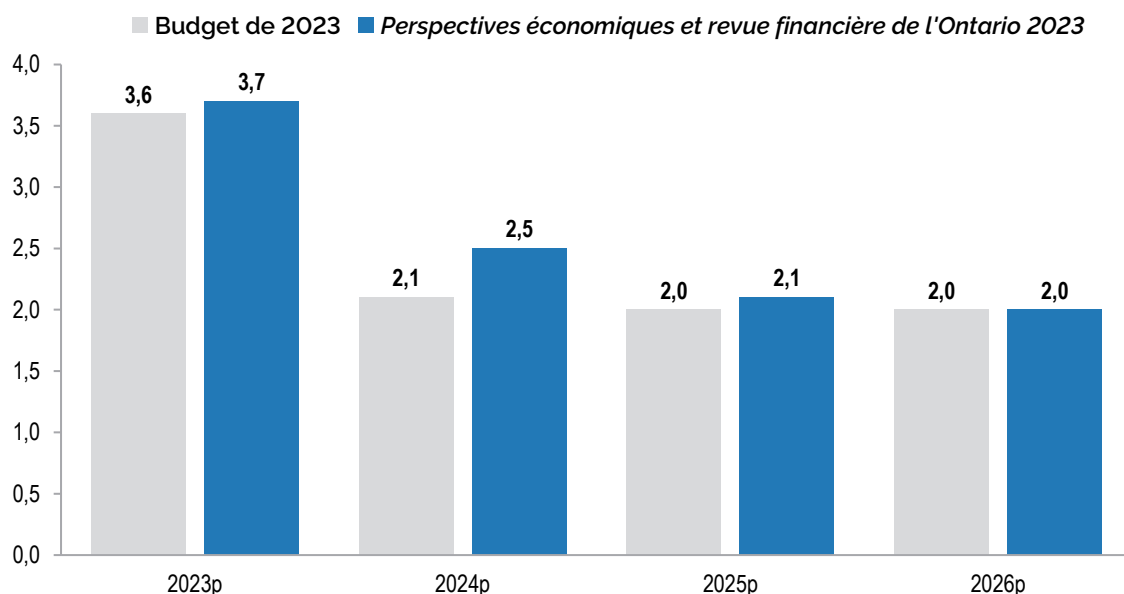
p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023.

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes.

Il pèse sur l'inflation d'importants risques à la baisse ou à la hausse. L'inflation des prix à la consommation dure plus longtemps que ce qui avait été prévu au moment du budget de 2023, ce qui s'est traduit par des révisions à la hausse des prévisions en plus de contribuer aux augmentations persistantes des taux d'intérêt par la Banque du Canada.

Graphique 2.11 Révision à la hausse de l'inflation projetée des prix à la consommation

Inflation de l'indice des prix à la consommation
(en pourcentage)



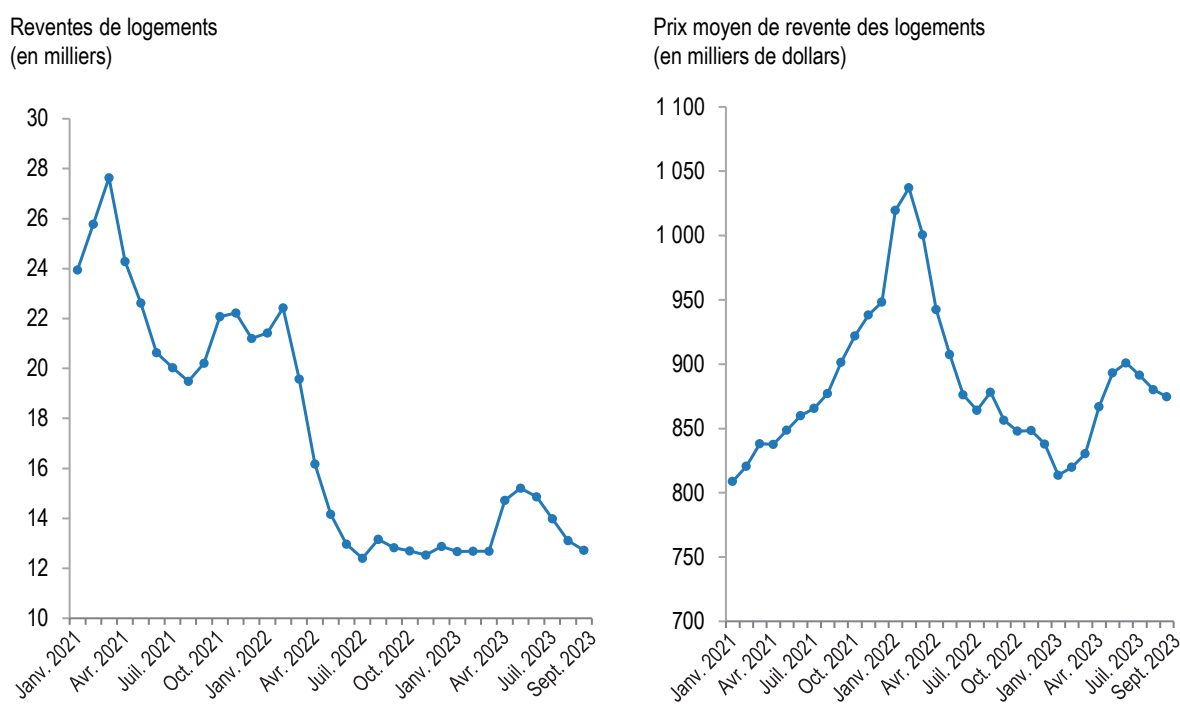
p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 30 janvier 2023 et du 29 septembre 2023.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Logement

Les taux d'intérêt élevés continuent d'avoir un effet sur les reventes de logements en Ontario, les acheteurs et les vendeurs s'adaptant aux augmentations des taux par la Banque du Canada. Les volumes de revente des logements se sont brièvement accrus au printemps, vu la possibilité que la Banque du Canada ne modifie pas les taux d'intérêt. Cependant, les augmentations constantes des taux d'intérêt depuis juin ont contribué à une autre baisse des volumes de reventes, lesquels étaient, en septembre, de 16,2 % inférieurs au sommet récent enregistré en mai. Les prix moyens de revente des logements en Ontario se sont brièvement accrus pour ensuite diminuer de nouveau. En septembre, ils étaient de 2,9 % inférieurs à ceux notés lors du récent pic de juin.

Graphique 2.12
Évolution du marché du logement en Ontario



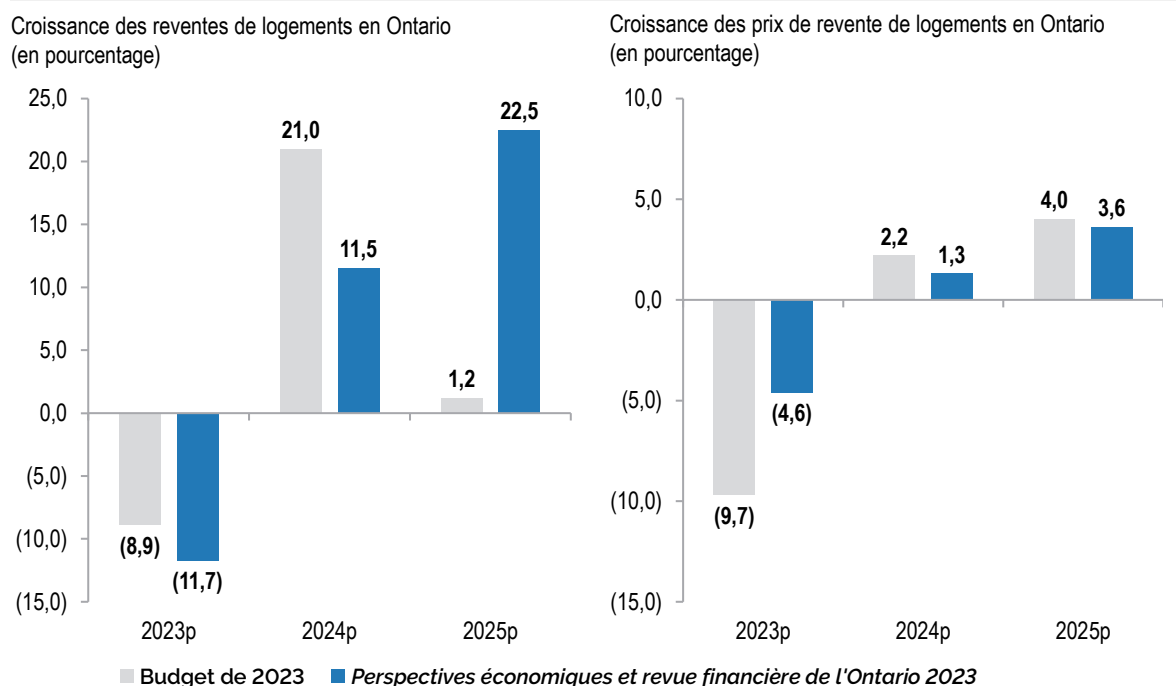
Nota : Dernier point de données : septembre 2023.

Source : L'Association canadienne de l'immeuble.

On s'attend maintenant à ce que les reventes et les prix augmentent en 2024 et en 2025, en raison d'une forte demande liée à l'évolution démographique et de taux d'intérêt plus favorables. Les reventes de logements pourraient se contracter de 11,7 % en 2023 avant de rebondir de 11,5 % en 2024 et de 22,5 % en 2025. Le prix moyen de revente des logements devrait se contracter de 4,6 % en 2023 et augmenter de 1,3 % en 2024 et de 3,6 % en 2025.

Graphique 2.13

Rebond prévu du marché du logement en Ontario en 2024 et en 2025



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023.

Sources : L'Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances de l'Ontario.

Malgré les taux d'intérêt élevés, les perspectives touchant la construction de logements s'améliorent chaque année depuis le budget de 2023. Comme le montre le tableau 2.2, on prévoit que les mises en chantier s'élèveront à 89 500 en 2023 et à 84 500 en 2024, comparativement aux projections du budget de 2023 qui étaient de 80 300 en 2023 et de 79 300 en 2024. On s'attend à ce que les mises en chantier augmentent et atteignent 89 200 en 2025 et 94 400 en 2026. Ces projections, fondées sur les prévisions du secteur privé, mettent en relief ce pourquoi le gouvernement a exposé son plan visant à bâtir plus de logements, lequel rendra la propriété immobilière accessible à plus de personnes.

Risques pour les perspectives

Après avoir atteint un sommet, l'inflation des prix à la consommation a ralenti dans de nombreux territoires de compétence en raison de l'amélioration de facteurs liés à l'offre et au resserrement de la politique monétaire imposé par les grandes banques centrales. Cependant, l'inflation des prix à la consommation demeure plus élevée que les cibles fixées par les grandes banques centrales. Il continue de régner une forte incertitude concernant la direction que prendra l'inflation. S'il faut plus de temps que prévu pour atteindre les cibles relatives à l'inflation fixées par les banques centrales, les taux d'intérêt pourraient continuer leur ascension ou rester élevés plus longtemps. Cela risquerait de ralentir considérablement la croissance dans beaucoup de pays, y compris le Canada.

L'économie des États-Unis s'est révélée résiliente et a continué de créer des emplois et d'afficher de faibles taux de chômage, malgré des hausses marquées du taux directeur imposées par la Réserve fédérale. Cependant, les taux élevés de la dette fédérale ainsi que la hausse des taux d'intérêt représentent des risques pour l'économie des États-Unis.

La conjoncture internationale continue de présenter des risques pour l'Ontario. Au cours des derniers mois, un effort concerté pour réduire l'offre de pétrole par les membres de l'OPEC+, un groupe de grands exportateurs de pétrole, s'est traduit par des augmentations constantes des prix du pétrole, ce qui fait augmenter les coûts pour les entreprises et les consommateurs en Ontario. Les conflits qui ont cours dans le monde pourraient continuer de perturber l'offre de produits de base essentiels et accroître les risques encore plus. Après un bref rebond pendant la première moitié de l'année, la croissance économique en Chine a ralenti dans les derniers mois, ce qui représente un risque de ralentissement de la croissance mondiale.

Le tableau 2.7 présente les répercussions que les variations soutenues des principaux facteurs externes pourraient avoir sur les hypothèses de planification du PIB réel de l'Ontario, si on suppose que les autres facteurs externes restent inchangés. La fourchette relativement étendue des répercussions prévues témoigne du degré d'incertitude entourant les réactions possibles de l'économie aux changements des conditions externes.

Tableau 2.7

Incidence sur la croissance du PIB réel des changements soutenus dans les principaux facteurs externes

(variation en points de pourcentage)

	Variation de la croissance du PIB réel	
	Première année	Deuxième année
Appréciation du dollar canadien de 0,05 \$ US	(0,1) à (0,7)	(0,2) à (0,8)
Hausse du prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	(0,1) à (0,3)	(0,1) à (0,3)
Augmentation de la croissance du PIB réel américain de un point de pourcentage	+0,2 à +0,6	+0,3 à +0,7
Hausse des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	(0,1) à (0,5)	(0,2) à (0,6)

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques

Afin d'offrir une plus grande transparence quant aux perspectives économiques de la province en période de grande incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. En effet, ils représentent des résultats auxquels on peut raisonnablement s'attendre en cette période d'incertitude.

Tableau 2.8

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance accélérée	1,7	2,1	2,3	3,1
Projection de planification	1,1	0,5	2,0	2,8
Scénario de croissance au ralenti	0,7	(0,9)	1,9	2,7

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2.9

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

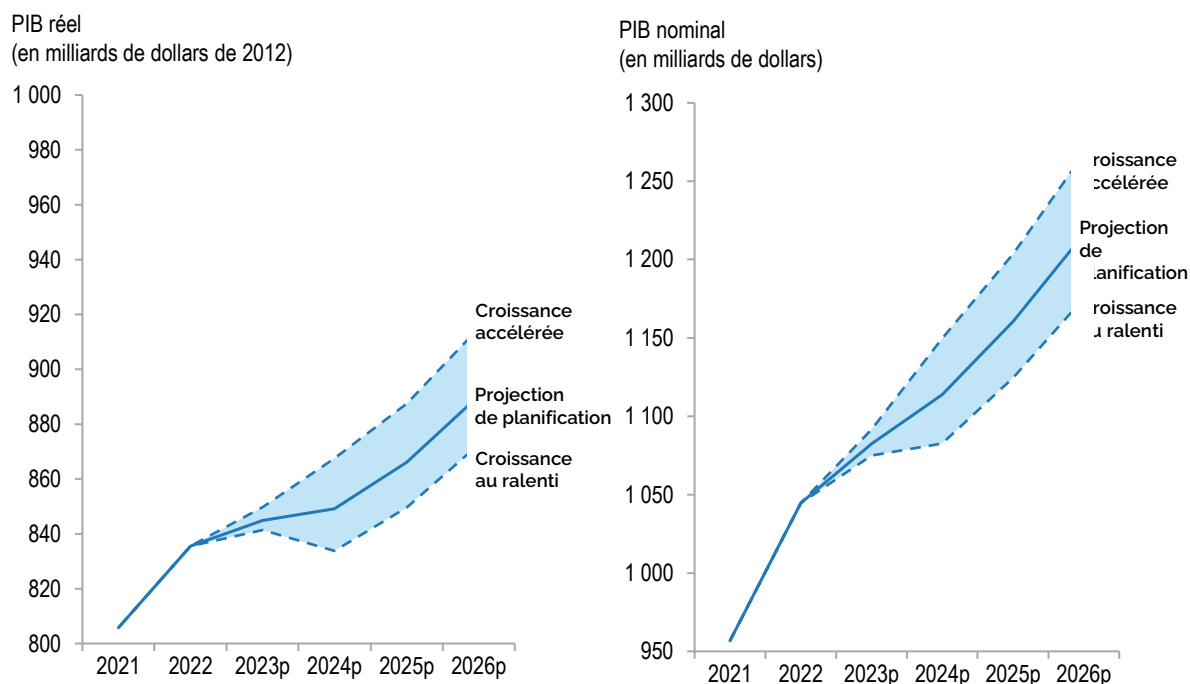
	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance accélérée	4,5	5,3	4,7	5,3
Projection de planification	3,6	2,9	4,2	4,8
Scénario de croissance au ralenti	2,9	0,7	3,9	4,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

D'ici 2026, le PIB réel dans le scénario de croissance accélérée sera de 2,8 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il sera de 2,0 % inférieur. D'ici 2026, le PIB nominal dans le scénario de croissance accélérée sera de 4,2 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il sera de 3,4 % inférieur.

Graphique 2.14
Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2023 et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 3

Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction

Malgré le climat de risques et d’incertitude économique, l’Ontario maintient son engagement d’équilibrer le budget. Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2023*, on prévoit un déficit de 5,6 milliards de dollars en 2023-2024. À moyen terme, la province envisage un déficit de 5,3 milliards de dollars en 2024-2025 et un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2025-2026.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) sera de 38,4 % en 2023-2024, ce qui représente 0,1 point de pourcentage de plus depuis l’exercice 2022-2023.

Tableau 3.1
Résultats financiers
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024	Perspectives à moyen terme	
			2024-2025	2025-2026
Revenus	192,9	201,8	206,7	220,0
Charges				
Programmes	186,4	193,0	196,2	202,3
Intérêt sur la dette	12,4	13,4	14,3	15,2
Total des charges	198,8	206,4	210,5	217,5
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(5,9)	(4,6)	(3,8)	2,5
Réserve	–	1,0	1,5	2,0
Excédent/(Déficit)	(5,9)	(5,6)	(5,3)	0,5
Dette nette en pourcentage du PIB	38,3 %	38,4 %	39,1 %	38,7 %
Dette nette en pourcentage des revenus	207,6 %	206,2 %	210,8 %	204,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,4 %	6,7 %	6,9 %	6,9 %

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives actuelles et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 29 septembre 2023.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l’Ontario et ministère des Finances de l’Ontario.

Principaux changements survenus en 2023-2024 depuis le budget de 2023

Selon les projections, le déficit de l'Ontario atteindra 5,6 milliards de dollars en 2023-2024, ce qui représente une détérioration de 4,3 milliards de dollars par rapport aux perspectives du budget de 2023. Cela tient compte des données sur l'économie et les revenus mises à jour ainsi que de la bonification des fonds de prévoyance pour atténuer les risques à court terme.

On prévoit qu'en 2023-2024, les revenus s'élèveront à 201,8 milliards de dollars, soit un recul de 2,6 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2023. Cela s'explique en grande partie par des revenus fiscaux inférieurs aux attentes. Les prévisions sont fondées sur les renseignements disponibles au 29 septembre 2023.

On s'attend à ce que les charges de programmes se chiffrent à 193,0 milliards de dollars, dépassant de 2,3 milliards de dollars les prévisions du budget de 2023, ce qui est largement attribuable au renflouement du fonds de prévoyance visant à accroître la souplesse du plan financier.

On estime que l'Ontario paiera des frais d'intérêt de 13,4 milliards de dollars en 2023-2024, soit 0,6 milliard de dollars de moins que prévu dans le budget de 2023.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) sera de 38,4 % en 2023-2024, ce qui représente 0,6 point de pourcentage de plus que le ratio de 37,8 % prévu dans le budget de 2023. Ce ratio a augmenté principalement en raison de déficits plus élevés que prévu.

Dans les perspectives de 2023-2024, on prévoit aussi une réserve de 1,0 milliard de dollars, inchangée depuis le budget de 2023, visant à prémunir le plan financier contre les variations défavorables imprévues des revenus et des charges de l'Ontario pour le reste de l'exercice. Cela s'inscrit dans le plan financier souple du gouvernement qui vise à composer avec l'incertitude et les risques.

Tableau 3.2
Résultats financiers de l'exercice 2023-2024
(en milliards de dollars)

	Budget de 2023	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Revenus	204,4	201,8	(2,6)
Charges			
Programmes	190,6	193,0	2,3
Intérêt sur la dette	14,1	13,4	(0,6)
Total des charges	204,7	206,4	1,7
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(0,3)	(4,6)	(4,3)
Réserve	1,0	1,0	–
Excédent/(Déficit)	(1,3)	(5,6)	(4,3)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2023-2024 s'établissent à 201,8 milliards de dollars, ce qui est inférieur de 2,6 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2023 et du bulletin *Finances du premier trimestre de 2023-2024*. La baisse des revenus prévus en 2023-2024 découle surtout de la baisse des revenus fiscaux, en partie compensée par les transferts plus élevés du gouvernement du Canada et le revenu net tiré des entreprises publiques.

Tableau 3.3

Principales variations aux prévisions de revenus pour l'exercice 2023-2024

(en millions de dollars)

	2023-2024
Total des revenus — Budget de 2023	204 367
Variations des revenus dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	0,2
Variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	
Taxe de vente	2 380
Impôt des sociétés	1 350
Droits de cession immobilière	329
Taxe sur l'essence et taxe sur les carburants	(429)
Impôt sur le revenu des particuliers	(6 588)
Tous les autres impôts et taxes combinés	(51)
Total des revenus fiscaux	(3 009)
Transferts du gouvernement du Canada	242
Entreprises publiques	447
Autres revenus non fiscaux	(246)
Total de la variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	(2 566)
Total de la variation des revenus depuis la publication du budget de 2023	(2 566)
Total des revenus – <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023</i>	201 802

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principales variations des perspectives de revenus par rapport aux prévisions formulées dans le bulletin *Finances du premier trimestre de 2023-2024* :

- Les revenus tirés de la **taxe de vente** seraient de 2 380 millions de dollars supérieurs aux attentes, en raison surtout de nouveaux renseignements provenant du gouvernement fédéral indiquant une hausse de la taxe de vente harmonisée (TVH) perçue en 2022, ce qui augmente les assises des perspectives.
- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** seraient supérieurs de 1 350 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison de la croissance plus soutenue de la rentabilité des entreprises au premier semestre de 2023.

- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** seraient supérieurs de 329 millions de dollars, ce qui s’explique en grande partie par un repli moins marqué que prévu des prix de revente de logements en 2023.
- Les revenus combinés tirés des **taxes sur l’essence et sur les carburants** seraient de 429 millions de dollars inférieurs aux prévisions vu la reconduction proposée de six mois de la réduction de 5,7 cents le litre de la taxe sur l’essence et de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants ainsi que la diminution prévue des volumes de consommation. Pour de plus amples renseignements, voir l’annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*.
- Les revenus tirés de l’**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** seraient de 6 588 millions de dollars inférieurs aux prévisions, en raison surtout des montants moins élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2022 et des années antérieures; ce recul serait partiellement contrecarré par la croissance soutenue de la rémunération des salariés en 2023.
- Les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** baisseraient de 51 millions de dollars, en raison surtout des revenus moins élevés que prévu tirés de la Contribution-santé de l’Ontario et de la taxe de vente sur la bière, le vin et les spiritueux. Cette baisse serait en partie compensée par des revenus plus élevés que prévu tirés de l’impôt-santé des employeurs et de la composante ontarienne du droit d’accise fédéral sur la vente du cannabis.
- Les **transferts du gouvernement du Canada** seraient supérieurs de 242 millions de dollars, ce qui tient compte des investissements fédéraux accrus dans le cadre des ententes de transferts relatives au marché du travail.
- Les revenus nets tirés des **entreprises publiques** progresseraient de 447 millions de dollars, principalement grâce aux revenus plus élevés que l’Ontario Power Generation (OPG) tirerait des fonds à des fins nucléaires. Cette projection tient aussi compte des revenus de Jeux en ligne Ontario, qui a été consolidée en tant qu’entreprise publique dans les *Comptes publics de l’Ontario de 2022-2023*.
- Les **autres revenus non fiscaux** seraient inférieurs de 246 millions de dollars en raison principalement du reclassement des revenus tirés de Jeux en ligne Ontario qui font partie des revenus tirés des entreprises publiques depuis la publication des *Comptes publics de l’Ontario de 2022-2023* plutôt que de figurer au poste des revenus non fiscaux. Cette baisse tient aussi à l’intégration des tarifs des différents systèmes de transport en commun adjacents les uns aux autres.

Charges

Les perspectives de charges totales pour 2023-2024 s'établissent à 206,4 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 1,7 milliard de dollars aux prévisions du budget de 2023 et du bulletin *Finances du premier trimestre de 2023-2024*. Les nouveaux investissements sont compensés principalement par le fonds de prévoyance, et incluent des soutiens pour les soins à domicile et en milieu communautaire, les municipalités et le logement.

Tableau 3.4

Principales variations des charges totales pour l'exercice 2023-2024

(en millions de dollars)

	2023-2024
Total des charges dans le budget de 2023	204 680
Total des variations des charges dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	0,2
Variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	
Plan de modernisation des soins à domicile et communautaires	180
Mesures visant le risque d'itinérance des demandeurs d'asile	42
Élargissement du Programme de formation de base des agents de police	15
Soutiens pour Wheatley	8
Ressources pour la Commission de la location immobilière	6
Intégration des tarifs et des services	3
Toutes les autres variations	(76)
Total des nouvelles dépenses allouées	179
Supplément au fonds de prévoyance	2 500
Prélèvement du fonds de prévoyance	(336)
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	2 343
Variation de l'intérêt sur la dette depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	(609)
Total des variations des charges depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	1 734
Total des variations des charges depuis le budget de 2023	1 734
Total des charges – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2023	206 414

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principaux investissements effectués depuis la publication du bulletin *Finances du premier trimestre de 2023-2024* :

- 180 millions de dollars pour la stabilisation et l'expansion du secteur des soins à domicile et en milieu communautaire. Ce montant s'inscrit dans le financement du gouvernement de 569 millions de dollars prévu en 2023-2024, pour permettre à plus de gens de recevoir des soins dans le confort de leur foyer et dans leur collectivité.
- 42 millions de dollars dans le cadre du programme Allocation Canada-Ontario pour le logement afin d'aider la ville de Toronto et d'autres municipalités touchées de la province à fournir une aide d'urgence à un nombre de demandeurs d'asile qui augmente rapidement et à d'autres groupes vulnérables.

- 15 millions de dollars pour recruter et former davantage d’agents de police en supprimant les droits d’inscription au Programme de formation de base des agents de police assurée par le Collège de police de l’Ontario, et hausser le nombre de recrues admises au programme chaque année.
- 8 millions de dollars pour soutenir la municipalité de Chatham-Kent qui est encore aux prises avec la gestion des situations d’urgence, les travaux d’enquête et le rétablissement de la collectivité liés à l’explosion à Wheatley en août 2021.
- 6 millions de dollars pour étoffer les ressources de la Commission de la location immobilière afin d’améliorer les normes de service et de réduire les délais de traitement des demandes et de reddition des décisions. Il s’agit entre autres d’embaucher 45 arbitres et cinq employés opérationnels, ce qui fera plus que doubler le nombre d’arbitres à temps plein à la Commission de la location immobilière.
- 3 millions de dollars affectés à l’intégration des tarifs et des services de GO Transit, notamment les rabais sur le tarif intégré et l’augmentation des rabais PRESTO pour les jeunes et les étudiants de niveau postsecondaire.
- Baisse de 76 millions de dollars qui s’explique en grande partie par une reclassification comptable visant Jeux en ligne Ontario en tant qu’entreprise publique, en partie compensée par les mesures de soutien au développement économique.

En outre, le gouvernement a bonifié le fonds de prévoyance de 2,5 milliards de dollars pour se donner la marge de manœuvre nécessaire en matière de planification financière et prémunir la province contre les variations défavorables imprévues ainsi que pour gérer les risques liés aux charges.

Les charges liées à l’intérêt sur la dette devraient se chiffrer à 13,4 milliards de dollars, c’est-à-dire 0,6 milliard de dollars de moins que les prévisions du bulletin *Finances du premier trimestre de 2023-2024* et que celles du budget de 2023.

Prudence en 2023-2024

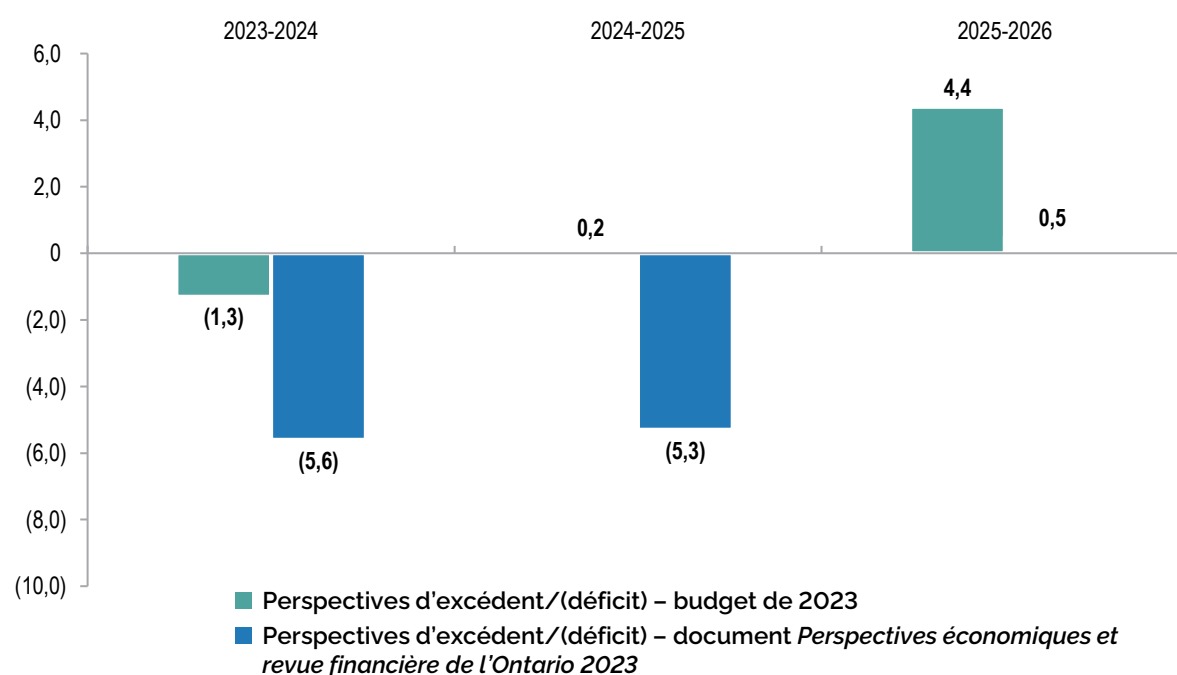
Le gouvernement de l’Ontario a adopté un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l’incertitude et les risques. Conformément à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le plan financier de l’Ontario doit être prudent et prévoir une réserve pour prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables et imprévues des revenus et des charges de la province, découlant notamment de changements au rendement économique de l’Ontario. La réserve établie dans le budget de 2023, chiffrée à 1,0 milliard de dollars pour 2023-2024, demeure inchangée dans les présentes perspectives financières. Un fonds de prévoyance est également maintenu afin d’atténuer les risques liés aux charges. On estime que pour 2023-2024, le solde du fonds de prévoyance s’élèvera à 5,4 millions de dollars, ce qui tient compte du supplément de 2,5 milliards de dollars prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2023*.

Plan financier à moyen terme

Le gouvernement envisage des déficits de 5,6 milliards de dollars et de 5,3 milliards de dollars en 2023-2024 et 2024-2025 respectivement, puis un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2025-2026. Cela tient compte des nouvelles données sur l'économie et les revenus, de la bonification du fonds de prévoyance pour gérer les risques à court terme en 2023-2024 et des prévisions de croissance économique ralentie pour 2024 et 2025.

Graphique 3.1
Perspectives d'excédent/(déficit) actuelles comparées à celles du budget de 2023

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

À moyen terme, les revenus devraient s'accroître, passant de 201,8 milliards de dollars en 2023-2024 à 220,0 milliards de dollars en 2025-2026; les charges totales devraient s'accroître, passant de 206,4 milliards de dollars à 217,5 milliards de dollars durant la même période.

Perspectives de revenus à moyen terme

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024	Perspectives à moyen terme	
			2024-2025	2025-2026
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	44,2	49,4	51,2	54,3
Taxe de vente	36,1	37,7	38,7	40,7
Impôt des sociétés	27,8	26,0	25,8	27,4
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,8	5,0	5,2
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,0	5,7	5,8	5,8
Tous les autres impôts et taxes combinés	18,0	17,5	19,4	21,5
Total – Revenus fiscaux	136,5	141,2	145,8	154,8
Gouvernement du Canada	31,3	35,1	35,4	37,0
Revenus tirés des entreprises publiques	6,1	6,8	6,5	8,4
Autres revenus non fiscaux	19,0	18,7	19,0	19,8
Total des revenus	192,9	201,8	206,7	220,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les perspectives de revenus fiscaux témoignent de l'incidence des résultats définitifs pour 2022-2023 et de l'actualisation des perspectives de croissance économique depuis le budget de 2023. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Le principal facteur qui a influé sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** est la perspective de croissance concernant la rémunération des salariés. Entre 2023-2024 et 2025-2026, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 4,8 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. Entre 2023-2024 et 2025-2026, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,8 %.

Les prévisions des revenus tirés de l'**impôt des sociétés** reposent principalement sur l'excédent net d'exploitation attendu. Entre 2023-2024 et 2025-2026, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 2,7 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance prévue de la rémunération des salariés. Entre 2023-2024 et 2025-2026, il est prévu que ces revenus progresseront à un taux annuel moyen de 4,0 %.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l'assiette d'évaluation foncière générée par les mises en chantier. Ces revenus devraient demeurer relativement stables durant la période de prévisions.

Les revenus tirés des **autres impôts et taxes** devraient augmenter à un taux moyen de 10,7 % par année de 2023-2024 à 2025-2026. Cela comprend les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, et des taxes basées sur le volume comme la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac. Cette forte croissance annuelle moyenne s'explique principalement par des revenus tirés des droits de cession immobilière supérieurs aux attentes en raison de la reprise prévue du marché du logement d'ici 2025-2026, d'une part, et l'incidence de la réduction temporaire de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants, d'autre part. Exclusion faite des droits de cession immobilière et des taxes sur l'essence et sur le carburant, les revenus tirés des autres impôts et taxes devraient augmenter à un taux moyen de 3,7 % par année de 2023-2024 à 2025-2026.

Les prévisions concernant les transferts du **gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. Les transferts du gouvernement du Canada devraient augmenter à un taux annuel moyen de 2,7 % entre 2023-2024 et 2025-2026.

Les perspectives de revenus tirés des **entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario pour Hydro One Ltd. (Hydro One) et les projections fournies par l'Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et Jeux en ligne Ontario (iGO). Les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient augmenter à un taux moyen annuel de 11,0 % de 2023-2024 à 2025-2026.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Entre 2023-2024 et 2025-2026, ces revenus devraient progresser à un taux annuel moyen de 2,8 %.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Pour illustrer l'incidence possible du degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a élaboré deux scénarios plausibles concernant le PIB nominal qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Sur la base des deux scénarios possibles touchant le PIB nominal, on a établi des scénarios relatifs aux revenus fiscaux en fonction d'une croissance accélérée et d'une croissance au ralenti. Chacun représente une voie possible visant à illustrer un plus large éventail de résultats envisageables, mais ne doit pas être considéré comme le meilleur ou le pire des cas.

Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux en 2025-2026 est de 9,4 milliards de dollars supérieur à la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est de 8,1 milliards de dollars inférieur à cette projection.

Tableau 3.6

Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	2023-2024p	2024-2025p	2025-2026p
Scénario de croissance accélérée	143,5	152,8	164,2
Projection de planification	141,2	145,8	154,8
Scénario de croissance au ralenti	139,2	139,5	146,7

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et autres scénarios possibles.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

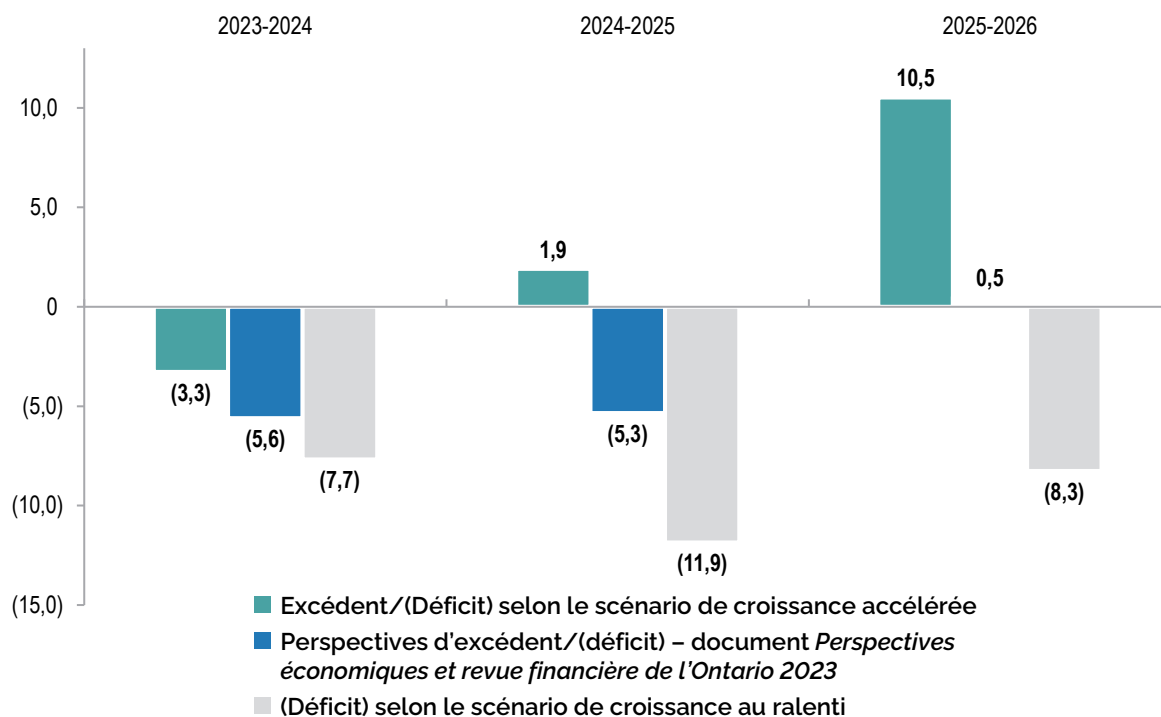
Si, au lieu de la projection de planification, l'un des autres scénarios économiques se concrétisait, le plan financier de l'Ontario changerait.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives de déficit pourraient s'améliorer, passant à 3,3 milliards de dollars en 2023-2024, puis donner lieu à des excédents de 1,9 milliard de dollars en 2024-2025 et de 10,5 milliards de dollars en 2025-2026. Cependant, si on envisage le scénario de croissance au ralenti, les perspectives de déficit pourraient se détériorer, passant à 7,7 milliards de dollars en 2023-2024 et à 11,9 milliards de dollars en 2024-2025, puis se redresser à 8,3 milliards de dollars en 2025-2026.

Graphique 3.2

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Dans ces scénarios de perspectives, on suppose que les dépenses des programmes demeurent inchangées comparativement aux perspectives de dépenses à moyen terme et que seuls les revenus et les intérêts sur la dette sont rajustés.

Perspectives de charges à moyen terme

On estime que le total des charges augmentera, pour passer de 206,4 milliards de dollars en 2023-2024 à 217,5 milliards de dollars en 2025-2026 à mesure que le gouvernement continuera d'investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures.

Les perspectives de charges de programmes de l'Ontario devraient passer de 193,0 milliards de dollars en 2023-2024 à 202,3 milliards de dollars en 2025-2026.

Tableau 3.7

Sommaire des perspectives de charges à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives		
		actuelles 2023-2024	Perspectives à moyen terme	
			2024-2025	2025-2026
Programmes de base¹				
Secteur de la santé	75,1	81,2	84,2	87,6
Secteur de l'éducation ²	33,6	34,7	36,4	37,5
Secteur de l'enseignement postsecondaire	11,6	12,1	12,5	13,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	18,1	19,4	19,9	19,9
Secteur de la justice	5,3	5,5	5,3	5,2
Autres programmes	30,1	40,1	37,8	39,1
Total des programmes de base	173,8	193,0	196,2	202,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	6,3	–	–	–
Autres charges ponctuelles	6,3	–	–	–
Total des programmes	186,4	193,0	196,2	202,3
Intérêt sur la dette	12,4	13,4	14,3	15,2
Total des charges	198,8	206,4	210,5	217,5

¹ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*, toutes les dépenses de durée limitée liées à l'intervention sanitaire contre la COVID-19 en 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce financement ne sera plus comptabilisé séparément à compter de l'exercice 2023-2024.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

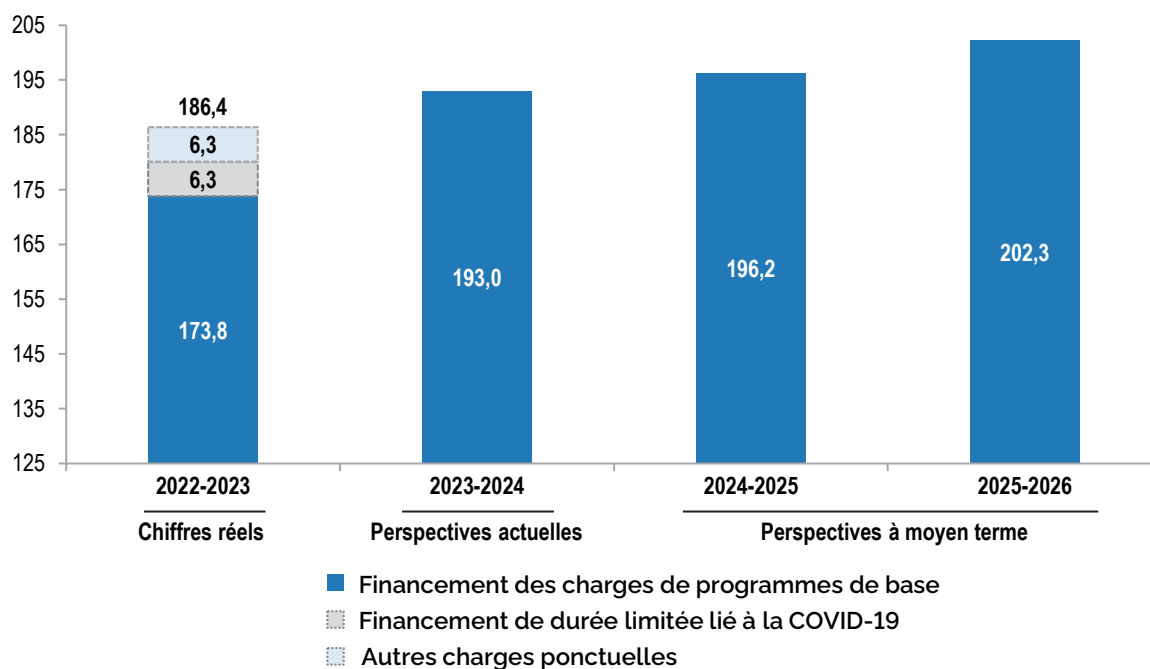
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Fidèle à son plan pour bâtir un Ontario plus fort, le gouvernement continue de faire des investissements clés dans les secteurs clés de la santé, de l'éducation et d'autres services publics essentiels. En 2023-2024, les charges des programmes de base devraient augmenter de 6,6 milliards de dollars, soit de 3,5 %, comparativement à 2022-2023. À moyen terme, on estime que les charges liées aux programmes s'accroîtront chaque année à un taux annuel moyen de 2,4 % pour la période allant de 2023-2024 à 2025-2026.

Graphique 3.3 Charges de programmes

En milliards de dollars



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des perspectives de charges à moyen terme :

- Les charges du **secteur de la santé** devraient augmenter, passant de 81,2 milliards de dollars en 2023-2024 à 87,6 milliards de dollars en 2025-2026. Cette augmentation est principalement attribuable à des investissements visant à :
 - Répondre à la demande accrue dans le secteur de la santé, notamment la hausse du financement des hôpitaux et des services de traitement du cancer pour répondre aux besoins de la population vieillissante et grandissante de l'Ontario et assurer une certaine stabilité.
 - Améliorer l'accès des enfants et des jeunes aux interventions chirurgicales, à l'imagerie diagnostique, aux soins d'urgence et aux services de santé mentale.
 - Soutenir les mesures visant les ressources humaines en santé pour optimiser la main-d'œuvre actuelle et recruter et maintenir en poste les fournisseurs de services de santé.

- Améliorer les services de santé d’urgence en réduisant le temps d’attente.
- Améliorer le secteur des soins à domicile et en milieu communautaire et à en étendre le rayonnement.
- Soutenir les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l’aide de *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*.
- Les charges du **secteur de l’éducation** devraient augmenter, passant de 34,7 milliards de dollars en 2023-2024 à 37,5 milliards de dollars en 2025-2026. Voici les principaux investissements :
 - Des soutiens aux conseils scolaires contribuant à l’apprentissage et à la réussite des élèves, notamment du financement pour les programmes en lecture et en mathématiques.
 - Des fonds pour gérer la croissance des effectifs et les engagements correspondant aux modalités des conventions collectives réglées.
 - La continuation de la mise en place de l’Accord pancanadien sur l’apprentissage et la garde des jeunes enfants contribuant à améliorer l’accès à des services de garde d’enfants abordables et de grande qualité et à réduire les coûts moyens de ces services.
- Les charges du **secteur de l’éducation postsecondaire** devraient s’accroître, passant de 12,1 milliards de dollars en 2023-2024 à 13,0 milliards de dollars en 2025-2026. Cette augmentation est principalement attribuable aux :
 - Dépenses plus élevées engagées par les collèges pour faire face à la hausse des effectifs.
 - Investissements de plus de 428 millions de dollars pour financer les mesures visant les ressources humaines dans le domaine de la santé, dont l’augmentation du nombre de places dans les écoles de médecine et la subvention ontarienne Apprendre et rester. Cette subvention s’adresse aux étudiants de programmes ciblés en soins infirmiers, en soins paramédicaux et en technologie de laboratoire médical qui étudient et travaillent dans les collectivités mal desservies.
- Les charges du **secteur des services à l’enfance et des services sociaux et communautaires** devraient s’accroître et passer de 19,4 milliards de dollars en 2023-2024 à 19,9 milliards de dollars en 2025-2026, en raison principalement du rajustement en fonction de l’inflation des allocations mensuelles de base du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du montant mensuel maximal du programme Aide à l’égard d’enfants qui ont un handicap grave, effectué le 1^{er} juillet 2023.
- Les charges de base du **secteur de la justice** devraient diminuer, passant de 5,5 milliards de dollars en 2023-2024 à 5,2 milliards de dollars en 2025-2026. Les investissements dans ce secteur comprennent entre autres les fonds débloqués en 2023-2024 pour les opérations de première ligne de la Police provinciale de l’Ontario, des fonds supplémentaires pour le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits et du financement visant à aider les forces policières à identifier et à démanteler les réseaux du crime organisé dans le vol de véhicules automobiles ainsi que la consolidation du système de mise en liberté sous caution et la surveillance du respect des conditions de cautionnement.

- Les charges du poste **Autres programmes** devraient s'alléger, passant de 40,1 milliards de dollars en 2023-2024, à 39,1 milliards de dollars en 2025-2026. La variation au cours de la période s'explique principalement par le supplément de 2,5 milliards de dollars versé au fonds de prévoyance en 2023-2024 pour doter le plan financier de la marge de manœuvre nécessaire pour prémunir la province contre les variations imprévues ainsi que pour gérer les risques liés aux charges. Voici les principaux investissements dans les autres programmes :
 - 3,5 milliards de dollars sur trois ans à compter de 2023-2024 dans le cadre de l'engagement pluriannuel du gouvernement de fournir à chaque collectivité en Ontario l'accès à un réseau fiable d'Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025.
 - 224 millions de dollars en 2023-2024 pour appuyer l'aménagement et l'agrandissement de centres de formation des travailleurs visant des métiers spécialisés et d'autres emplois recherchés, par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences – volet immobilisations.
 - 110 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, pour améliorer le degré de préparation aux situations d'urgence et la capacité de l'Ontario à intervenir.

Les perspectives de charges totales tiennent compte de l'**intérêt sur la dette**; elles devraient augmenter, passant de 13,4 milliards de dollars en 2023-2024 à 15,2 milliards de dollars en 2025-2026.

Défendre un système de transferts souple, suffisant, équitable et viable

L'efficacité des transferts fédéraux aux provinces constitue un facteur déterminant dans la viabilité financière à long terme de l'Ontario. Tout en maintenant un plan responsable visant l'élimination du déficit structurel de la province, le gouvernement de l'Ontario a fait son cheval de bataille d'un système axé sur les principes, voulant ce système souple, suffisant, équitable et viable, et respectueux des compétences provinciales. De l'avis d'experts externes, notamment du directeur parlementaire du budget à l'échelon fédéral, l'État canadien, malgré les récents déficits affichés, possède une capacité fiscale bien supérieure à celle de ses homologues provinciaux et territoriaux pour financer les programmes essentiels sur lesquels tous les Canadiens et Canadiennes comptent, tandis que les provinces et territoires subissent des pressions financières à long terme importantes. L'Ontario continue de revendiquer des transferts fédéraux qui sont viables et fournissent un soutien à long terme pour les services publics essentiels sur lesquels la population de l'Ontario compte.

À court terme, la province continue de négocier un certain nombre d'ententes importantes avec le gouvernement fédéral dans des domaines comme les infrastructures et la main-d'œuvre. L'Ontario préconise l'instauration d'un programme d'infrastructure de prochaine génération qui prévoirait un financement suffisant pour absorber la hausse des coûts et lui accorder la marge de manœuvre nécessaire lui permettant de répondre aux besoins des collectivités ainsi que d'assurer la mise en place d'un processus d'examen et d'approbation efficient. En outre, l'Ontario se joint aux autres provinces et territoires pour demander au gouvernement fédéral de maintenir à long terme le financement complémentaire pour les ententes de transfert relatives au marché du travail et de moderniser les ententes afin d'assurer leur souplesse, adéquation, prévisibilité et pertinence pour répondre aux besoins du marché du travail qui lui sont propres.

Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence

Conformément aux pratiques de planification financière judicieuses, les perspectives de revenus de l’Ontario sont fondées sur des projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Le gouvernement maintient un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l’incertitude et les risques. L’Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province, notamment celles découlant des variations de son rendement économique.

La réserve a été établie à 1,5 milliard de dollars en 2024-2025 et à 2,0 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui est inférieur aux montants fixés dans le budget de 2023, c’est-à-dire 2,0 et 4,0 milliards de dollars respectivement. Un fonds de prévoyance est également maintenu afin d’atténuer les risques liés aux charges, par exemple dans des cas où la santé et la sécurité pourraient être en péril, qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l’Ontario.

Le gouvernement entend préserver la marge de manœuvre financière dont il a besoin pour réagir aux imprévus et soutenir un plan à long terme qui lui permettra de rehausser la transparence et la responsabilisation, d’investir dans l’avenir de l’Ontario et de contribuer à protéger la province des défis économiques possibles.

Transparence et risques

Le gouvernement est résolu à faire preuve d’ouverture et de transparence au sujet de l’état des finances publiques. Ce principe figure dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui prévoit que la politique budgétaire de l’Ontario doit être clairement formulée et les renseignements la concernant, être facilement accessibles au public, sans frais.

Les mises à jour des finances de la province à la mi-exercice sont fondées sur les renseignements les plus récents. Néanmoins, des données importantes qui pourraient présenter des risques tant positifs que négatifs, et ainsi avoir une incidence marquée sur les perspectives financières, ne seront connues que d’ici la fin de l’exercice. Par exemple, de nouveaux renseignements obtenus de l’Agence du revenu du Canada sur le traitement des déclarations de revenus de 2023 et des années d’imposition antérieures, des changements aux perspectives économiques et l’évolution des prévisions du secteur privé, que la province utilise pour préparer ses propres prévisions, pourraient occasionner des variations de revenus. Par ailleurs, les charges pourraient être tributaires de variations de l’utilisation de programmes d’envergure axés sur la demande.

Pour assurer le caractère raisonnable et prudent de ses hypothèses économiques, le gouvernement établit ses principales prévisions de planification en dessous de la moyenne de celles des prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années visées par la période de prévision. À compter de 2023, les hypothèses de planification sont établies à 0,1 point de pourcentage sous la moyenne des prévisions du secteur privé pour tenir compte du degré élevé d’incertitude durant la période de prévisions.

Bien que les hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti par souci de transparence accrue des perspectives économiques et financières de la province dans une conjoncture des plus incertaines.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, le Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario surveille les pressions financières tout au long de l'exercice pour que les prévisions soient formulées à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion des risques importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des pressions connues. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les pressions financières et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les projections financières à moyen terme, conformément au plan financier souple du gouvernement qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujéti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait s'agir, par exemple, de pertes résultant de règlements judiciaires, ou encore d'une demande de remboursement de garanties de prêts ou de financement. Bien que le plan financier comprenne un fonds de prévoyance afin d'atténuer les risques liés aux dépenses, tant et aussi longtemps qu'un doute subsiste quant à la probabilité et aux coûts de ces événements futurs, il n'est pas tenu compte de ces risques dans le plan financier de la province. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de l'Ontario. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2022-2023 a été présenté dans les *Comptes publics de l'Ontario 2022-2023* rendus publics en septembre.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.8

Revenus

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	40 333	46 750	44 209	49 394
Taxe de vente	26 576	30 357	36 092	37 730
Impôt des sociétés	17 775	25 227	27 791	26 018
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6 040	5 713	5 991	5 741
Impôt-santé des employeurs	6 537	7 223	7 797	8 276
Contribution-santé de l'Ontario	4 330	4 414	4 445	4 794
Taxe sur l'essence	1 898	2 202	2 103	1 923
Droits de cession immobilière	3 698	5 827	4 443	3 858
Taxe sur le tabac	1 099	927	864	830
Taxe sur les carburants	686	771	571	505
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	624	624	600	579
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	563	666	674	538
Composante ontarienne du droit d'accise fédéral sur la vente du cannabis	106	215	310	330
Autres impôts et taxes	619	759	627	696
	110 884	131 675	136 518	141 213
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	16 206	16 731	17 525	19 226
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	5 815	6 003	6 178	6 386
Péréquation	–	–	–	421
Programmes d'infrastructure	769	562	769	1 206
Programmes du marché du travail	1 323	1 476	1 181	1 161
Entente sur le logement social	338	305	263	218
Autres paiements fédéraux	9 014	5 091	4 817	5 997
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	459	439	530	470
	33 924	30 607	31 264	35 086
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	2 539	2 543	2 457	2 458
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	2 044	2 151	850	1 486
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	359	1 561	2 505	2 490
Société ontarienne du cannabis	67	186	234	223
Jeux en ligne Ontario	–	–	87	136
	5 009	6 441	6 133	6 792

...suite

Tableau 3.8
Revenus (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'organismes du secteur parapublic	7 790	9 688	11 492	11 104
Droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules ¹	1 952	33	1 251	1 114
Divers – Autres revenus non fiscaux	1 860	2 628	2 149	1 755
Autres droits, permis et licences	1 092	1 237	1 438	1 518
Ventes et locations	680	1 046	1 227	1 799
Remboursements	1 277	1 233	1 031	1 055
Redevances	359	468	335	322
Recouvrements – Contrats d'achat d'électricité	116	67	48	43
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	28	5	–	–
	15 153	16 405	18 972	18 710
Total des revenus	164 970	185 128	192 887	201 802

¹ La rubrique Droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules tient compte en 2022-2023 de l'élimination et de la remise des droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles payés depuis le 1^{er} mars 2021.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2}
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	288	284	300	361,4
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée	458	358	502	472,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	41	32	30	–
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)	787	674	832	833,6
Procureur général (Base)	1 523	1 622	1 813	1 838,7
Crédits législatifs – <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant</i>	60	49	79	–
Redressement comptable ponctuel pour tenir compte du programme de suramende compensatoire	196	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	71	145	31	–
Procureur général (Total)	1 850	1 816	1 923	1 838,7
Commission de régie interne (Base)	248	283	392	304,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	0	2	0	–
Commission de régie interne (Total)	248	284	392	304,8
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	16 994	16 777	18 054	19 394,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	440	293	48	–
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)	17 433	17 071	18 102	19 394,0
Citoyenneté et multiculturalisme (Base)	23	33	54	67,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	–	3	2	–
Citoyenneté et multiculturalisme (Total)	23	36	56	67,7
Collèges et Universités (Base)	8 767	9 542	10 583	10 758,4
Aide financière aux étudiants	766	954	1 019	1 357,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	292	117	32	–
Collèges et Universités (Total)	9 826	10 614	11 634	12 116,1
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	162	164	167	188,8
Crédits d'impôt pour la recherche et le développement et pour l'investissement régional ⁴	218	304	321	299,2
Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'investissement dans le secteur de la fabrication	–	–	–	215,0
Investissements de durée limitée	187	157	540	977,2
Charges pour mauvaises créances	211	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	3 106	360	46	–
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	3 885	985	1 074	1 680,2
Éducation (Base)	28 389	28 893	33 623	34 714,1
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 607	1 610	1 661	1 711,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2 885	1 060	918	–
Éducation (Total)	32 881	31 563	36 202	36 425,1
Énergie (Base)	229	240	254	284,8
Programmes d'allègement des coûts de l'électricité	5 539	6 313	5 844	6 514,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	906	274	2	–
Énergie (Total)	6 674	6 827	6 100	6 799,0
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	632	687	727	785,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	3	16	17	–
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)	635	703	743	785,7

...suite

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024
Charges des ministères				
Bureaux du corps exécutif (Base)	45	49	55	66,2
Aide provisoire	2	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	6	2	0	–
Bureaux du corps exécutif (Total)	53	51	55	66,2
Finances (Base)	678	759	799	893,9
Société ontarienne de gestion des placements ⁵	128	210	245	298,8
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	502	502	501	501,9
Aide temporaire et autres types d'aide locale	21	21	21	81,0
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	116	67	48	42,9
Investissements de durée limitée	–	–	174	118,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	440	231	0	–
Finances (Total)	1 884	1 789	1 789	1 937,4
Affaires francophones (Base)	5	7	7	7,9
Investissements d'une durée limitée	–	–	1	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	1	2	–	–
Affaires francophones (Total)	6	9	8	7,9
Santé (Total)⁶	59 878	64 286	68 843	72 868,9
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁷	5 082	6 167	3 331	–
Affaires autochtones (Base)	64	85	111	136,0
Investissements ponctuels, y compris les règlements	149	152	6 273	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	42	4	1	–
Affaires autochtones (Total)	256	241	6 384	136,0
Infrastructure (Base)	171	167	266	657,3
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	161	267	379	491,6
Large bande	67	75	148	783,2
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	103	156	25	25,0
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux	197	399	396	397,0
Immobilier	1 099	1 156	1 095	1 195,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	9	10	24	–
Infrastructure (Total)	1 807	2 230	2 332	3 549,4
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Base)	170	102	202	241,0
Crédits d'impôt pour la formation (éducation coopérative et formation en apprentissage) ⁸	98	105	86	93,5
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	1 173	955	1 206	1 454,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	33	794	310	–
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Total)	1 473	1 957	1 803	1 788,6
Soins de longue durée (Total)⁹	4 514	5 300	6 304	8 306,4
Mines (Base)	85	135	147	184,8
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	–	183	86	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	0	–	–	–
Mines (Total)	86	318	233	184,8

...suite

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2} (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024
Charges des ministères				
Affaires municipales et Logement (Base)	485	486	564	771,2
Investissements d'une durée limitée	224	351	404	546,1
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services ¹⁰	313	281	206	198,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2 707	330	390	–
Affaires municipales et Logement (Total)	3 729	1 447	1 563	1 515,5
Richesses naturelles et Forêts (Base)	505	607	615	700,0
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	115	237	95	135,0
Redressement comptable ponctuel concernant les sites d'enfouissement	202	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	13	12	2	–
Richesses naturelles et Forêts (Total)	835	857	712	834,9
Développement du Nord (Base)	583	605	661	725,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	0	41	–	–
Développement du Nord (Total)	583	646	661	725,6
Services au public et aux entreprises (Base)	549	629	1 038	1 144,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	414	141	201	–
Services au public et aux entreprises (Total)	963	770	1 239	1 144,1
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	55	53	63	66,4
Crédits d'impôt à l'intention des aînés (pour la sécurité et les soins à domicile)	10	30	164	120,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	151	43	11	–
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	216	127	237	186,4
Solliciteur général (Base)	2 807	2 981	3 375	3 613,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	94	150	96	–
Solliciteur général (Total)	2 901	3 131	3 472	3 613,4
Tourisme, Culture et Sport (Base)	691	858	836	849,2
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	512	693	833	906,1
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants relatifs aux exercices antérieurs	65	84	51	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	120	257	200	–
Tourisme, Culture et Sport (Total)	1 388	1 893	1 921	1 755,3
Transports (Base)	4 646	5 180	5 794	6 186,3
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	449	231	230	729,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2 188	369	609	–
Transports (Total)	7 283	5 780	6 632	6 915,5

...suite

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Perspectives actuelles 2023-2024
Charges des ministères				
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	296	315	607	525,3
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 485	2 633	1 178	1 260,7
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	–	5 340,5
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	–	57,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	3	2	0	–
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	1 784	2 950	1 785	7 183,6
Intérêt sur la dette¹¹	12 296	12 583	12 389	13 449,0
Total des charges	181 260	183 103	198 750	206 413,8

¹ Les chiffres tiennent compte de la structure actuelle des ministères.

² Les charges des ministères ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transfert. Ces changements sont neutres sur le plan financier. Les chiffres réels sont présentés de la même manière par souci d'uniformité.

³ Le financement de durée limitée lié à la COVID-19 ne sera plus comptabilisé séparément à compter de 2023-2024.

⁴ Comprend le coût estimatif des demandes au titre du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario, du crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche et du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional (CIIDR). Les chiffres des exercices 2020-2021 à 2022-2023 comprennent les montants de crédits d'impôt reliés aux exercices antérieurs, sauf en ce qui a trait au CIIDR en 2020-2021.

⁵ Selon les exigences des normes comptables pour le secteur public, la province consolide les résultats de la Société ontarienne de gestion des placements avec ceux du ministère des Finances.

⁶ Tient compte des rajustements comptables concernant principalement les subventions fournies pour financer des projets d'infrastructure et autres investissements connexes.

⁷ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*, toutes les dépenses de durée limitée liées à l'intervention sanitaire contre la COVID-19 ont été incluses séparément pour la période de 2020-2021 à 2022-2023 plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario et du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

⁸ Le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative (CIEC) demeure. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou après cette date. Les chiffres de 2020-2021 à 2022-2023 comprennent les montants des crédits d'impôt d'années antérieures. Cependant, la baisse des coûts de 18 millions de dollars issus du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage en 2022-2023 a été comptabilisée séparément à titre de revenu.

⁹ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario pour financer les soins de longue durée. Ces montants seront consolidés avec le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut les charges de 4,7 milliards de dollars enregistrés dans les chiffres réels de 2022-2023 et de 5,2 milliards de dollars pour 2023-2024.

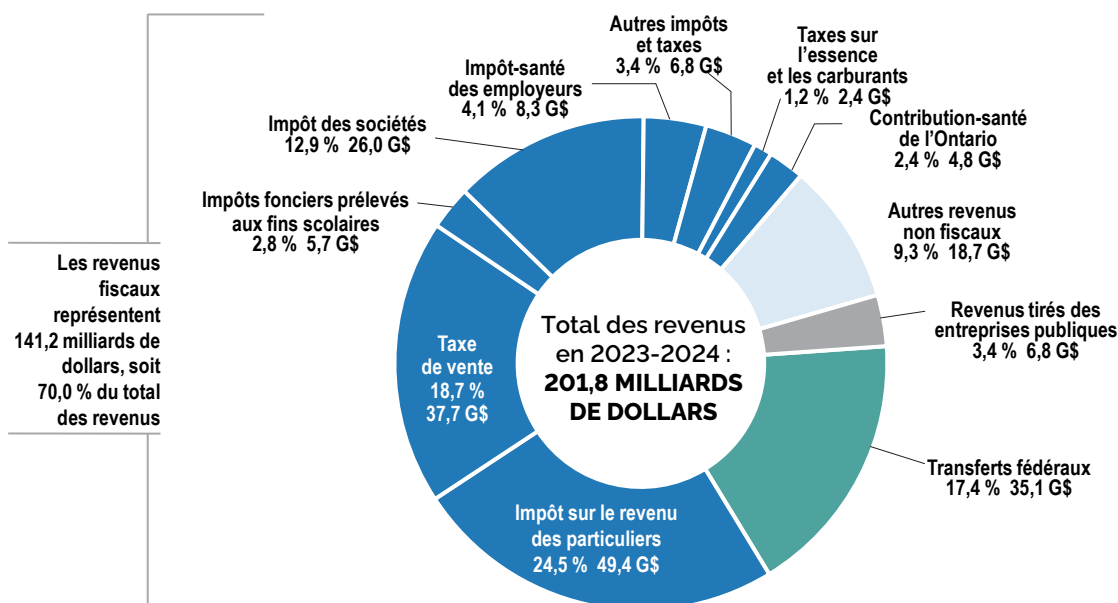
¹⁰ Le repli annuel affiché au cours de la période de 2020-2021 à 2023-2024 est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, prévues dans l'Entente sur le logement social.

¹¹ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 230 millions de dollars pour 2020-2021, à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 694 millions de dollars pour 2022-2023 et à 573 millions de dollars pour 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.4
Composition des revenus, 2023-2024

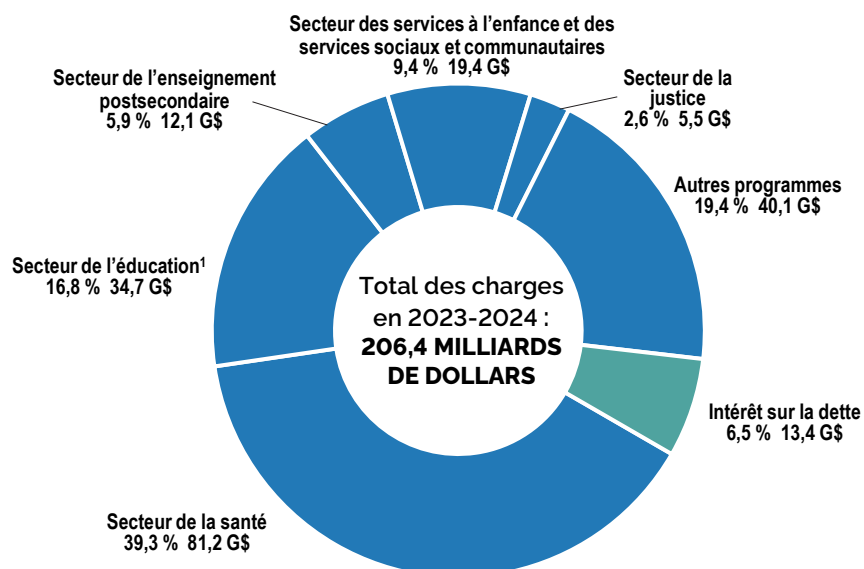


Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.5

Composition du total des charges, 2023-2024



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.10
Dépenses liées à l'infrastructure
(en millions de dollars)

Secteur	Total Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres réels 2022-2023 ¹	Perspectives actuelles 2023-2024		
		Investissements dans les immobilisations ^{2,3}	Transferts et autres dépenses liées à l'infrastructure ⁴	Total Dépenses liées à l'infrastructure
Transport				
Transports en commun	6 670	6 195	1 276	7 471
Routes provinciales	2 505	3 098	95	3 193
Autres – transports, biens et planification	283	157	79	236
Santé				
Hôpitaux	2 799	3 348	1	3 349
Autres – santé	287	77	496	573
Éducation	2 886	2 777	226	3 003
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	628	614	90	705
Universités	169	–	124	124
Services sociaux	619	32	361	394
Justice	(262)	824	27	851
Autres secteurs⁵	2 647	1 121	2 517	3 638
Total des dépenses liées à l'infrastructure	19 230	18 243	5 293	23 536
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	2 932	2 560	304	2 864
Total⁷	16 298	15 683	4 989	20 672

¹ Comprend des rajustements concernant la juste valeur comptable nette des actifs cédés en cours d'exercice et des variations dans les évaluations.

² Comprend 13,6 milliards de dollars d'investissements provinciaux en immobilisations corporelles.

³ Comprend 573 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction d'immobilisations corporelles.

⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers, principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.11

Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices^{1,2}

(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Revenus	126 152	136 148	140 734
Charges			
Programmes	126 199	129 905	131 442
Intérêt sur la dette ³	11 221	11 589	11 727
Total des charges	137 420	141 494	143 169
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	(11 268)	(5 346)	(2 435)
Dettes nette	294 557	306 357	314 077
Déficit accumulé	196 665	203 014	205 939
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	727 042	760 435	790 749
Revenu primaire des ménages	490 423	512 570	520 486
Population (en milliers) – juillet ⁴	13 618	13 709	13 877
Dettes nette par habitant (en dollars)	21 630	22 347	22 634
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	36 013	37 389	37 508
Dettes nette en pourcentage des revenus	233,5 %	225,0 %	223,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	8,9 %	8,5 %	8,3 %
Dettes nette en pourcentage du PIB	40,5 %	40,3 %	39,7 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	27,1 %	26,7 %	26,0 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² Les revenus et les charges ont été retraités pour tenir compte de la modification de la présentation des revenus provenant d'organismes du secteur parapublic et qui seront comptabilisés à titre de revenus. Ce retraitement est neutre sur le plan financier.

³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 230 millions de dollars pour 2020-2021, à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 694 millions de dollars pour 2022-2023 et à 573 millions de dollars pour 2023-2024.

⁴ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2023-2024, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2023).

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

					Chiffres réels	Perspectives actuelles
2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
150 696	153 804	156 167	164 970	185 128	192 887	201 802
142 464	148 747	152 265	168 964	170 520	186 361	192 965
11 912	12 385	12 497	12 296	12 583	12 389	13 449
154 375	161 132	164 762	181 260	183 103	198 750	206 414
–	–	–	–	–	–	1 000
(3 679)	(7 328)	(8 595)	(16 290)	2 025	(5 863)	(5 612)
323 068	337 623	352 382	372 501	382 842	400 484	416 079
208 257	215 770	224 814	238 231	238 160	246 804	252 416
824 979	860 104	893 224	866 981	956 707	1 044 670	1 082 387
541 501	567 484	593 065	592 460	644 263	704 510	748 190
14 078	14 327	14 574	14 762	14 842	15 145	15 608
22 948	23 566	24 180	25 234	25 794	26 443	26 657
38 463	39 610	40 695	40 135	43 407	46 518	47 935
214,4 %	219,5 %	225,6 %	225,8 %	206,8 %	207,6 %	206,2 %
7,9 %	8,1 %	8,0 %	7,5 %	6,8 %	6,4 %	6,7 %
39,2 %	39,3 %	39,5 %	43,0 %	40,0 %	38,3 %	38,4 %
25,2 %	25,1 %	25,2 %	27,5 %	24,9 %	23,6 %	23,3 %



Chapitre 4

Emprunts et gestion de la dette

Introduction

L'Ontario exécute son programme d'emprunt de façon responsable et prudente afin de réduire au minimum les frais d'intérêt sur la dette.

Les besoins d'emprunt à long terme totaux de l'Ontario prévus pour 2023-2024 sont plus élevés que ce qui avait été prévu dans le budget de 2023. Jusqu'à présent, la province a mobilisé 15,0 milliards de dollars, soit environ 43 % de ses besoins actuels d'emprunt à long terme, chiffrés à 34,7 milliards de dollars.

Selon les prévisions actuelles, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario pour 2023-2024 sera de 38,4 % par rapport à celui de 37,8 % prévu dans le budget de 2023.

Aussi, on estime que le ratio de la dette nette aux revenus de l'Ontario pour 2023-2024 sera de 206 %, comparativement à celui de 199 % prévu dans le budget de 2023.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, soit 0,6 milliard de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2023, en raison de coûts d'emprunt plus faibles en 2022-2023 qui ont été reportés prospectivement. En 2023-2024, on prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 6,7 %, soit 0,2 point de pourcentage de moins que la prévision de 6,9 % contenue dans le budget de 2023.

Programme d'emprunt

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à refinancer la dette arrivant à échéance, à faire des investissements dans les immobilisations et à financer les déficits. L'Ontario continuera d'exécuter la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme au Canada et à l'étranger.

Les besoins d'emprunt à long terme de l'Ontario pour 2023-2024 ont augmenté de 7,2 milliards de dollars comparativement aux prévisions du budget de 2023, principalement en raison de déficits plus élevés que prévu aux exercices 2022-2023 et 2023-2024.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt pour 2023-2024 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget de 2023	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles 2023-2024	Perspectives à moyen terme	
				2024-2025	2025-2026
Déficit/(Excédent)	1,3	4,3	5,6	5,3	(0,5)
Investissements dans les immobilisations	13,6	0,0	13,6	18,7	19,0
Redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie	(9,2)	7,9	(1,3)	(11,2)	(12,0)
Prêts à Infrastructure Ontario	0,1	–	0,1	0,1	0,2
Autres prêts/investissements nets	0,1	(0,0)	0,1	(1,0)	(0,2)
Dette arrivant à échéance/Rachats	31,2	(0,0)	31,2	28,0	33,1
Total des besoins en matière de financement	37,0	12,2	49,2	39,9	39,5
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	–	–	–	(2,5)	(2,5)
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	5,0	(5,0)	–	–	–
Emprunts anticipés en 2022-2023 pour 2023-2024	(14,5)	–	(14,5)	–	–
Total des besoins d'emprunt à long terme	27,5	7,2	34,7	37,4	37,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

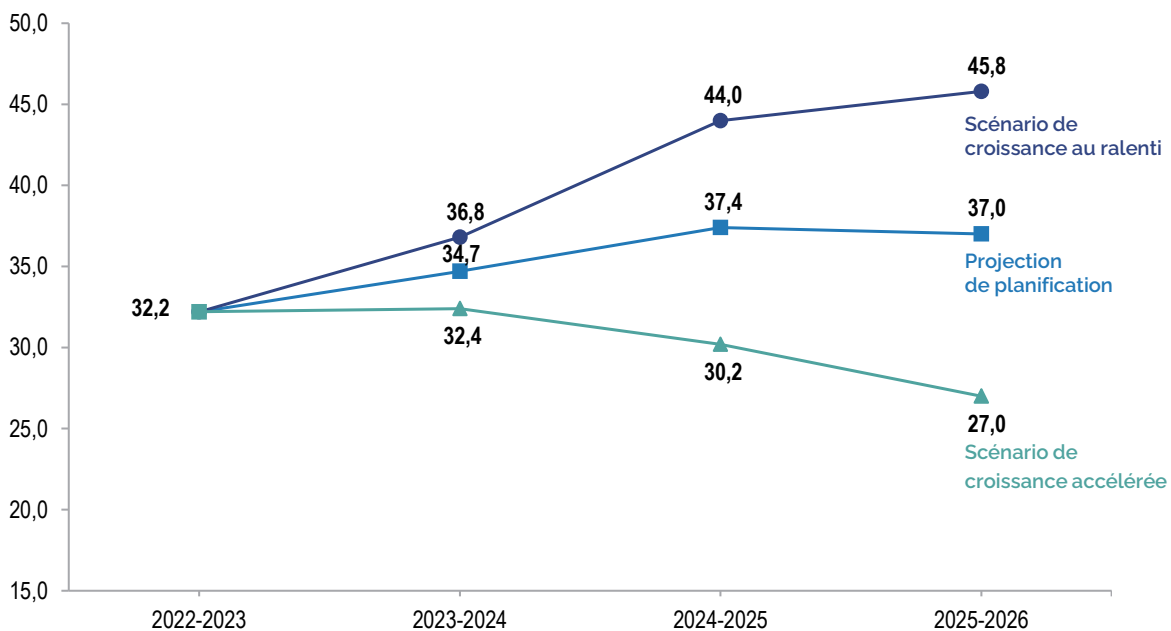
Au 12 octobre 2023, l'Ontario a emprunté 15,0 milliards de dollars à long terme sur les marchés publics, comblant ainsi 43 % des besoins de cette année.

Pour la période de trois ans visée par les perspectives, on prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province seront supérieurs de 19,6 milliards de dollars à ce qui avait été prévu dans le budget de 2023. Ceci est causé principalement par un déficit plus élevé et un excédent plus faible que prévu à moyen terme.

Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changeraient aussi (voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour d'autres détails et une description des autres scénarios possibles pour les perspectives à moyen terme). Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 19,6 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 17,3 milliards de dollars au cours de la même période.

Graphique 4.1 Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

Total des besoins d'emprunt à long terme
(En milliards de dollars)

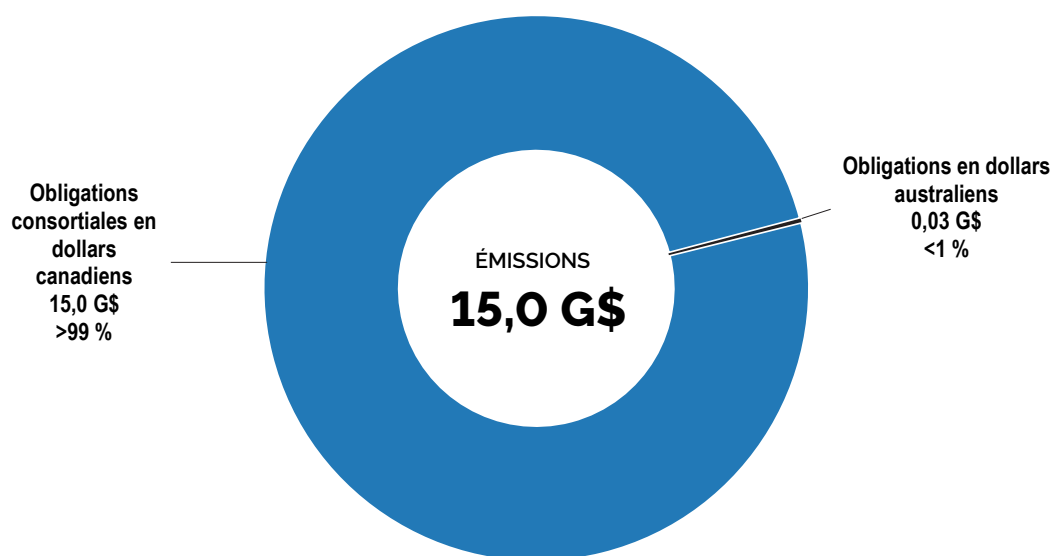


Source : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

La presque totalité des emprunts de 2023-2024 jusqu'ici a été contractée en dollars canadiens, principalement par l'entremise de l'émission de 19 actions consortiales. L'Ontario n'a pas fait appel à ses principaux marchés de devises, le dollar américain et l'euro, pendant plus d'un an et demi, en raison du rapport coût-efficacité des emprunts contractés sur le marché intérieur canadien. Néanmoins, l'Ontario prévoit accéder à ses principaux marchés de devises pour financer une part importante de l'augmentation de son programme d'emprunt à long terme pour 2023-2024 par rapport aux prévisions du budget 2023.

La cible des emprunts de la province sur le marché intérieur pour 2023-2024 demeure la même, soit entre 75 et 90 %. Cette fourchette sera modifiée ultérieurement, au besoin, en fonction de l'augmentation des besoins d'emprunt à long terme et de l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises.

Graphique 4.2 Emprunts, 2023-2024

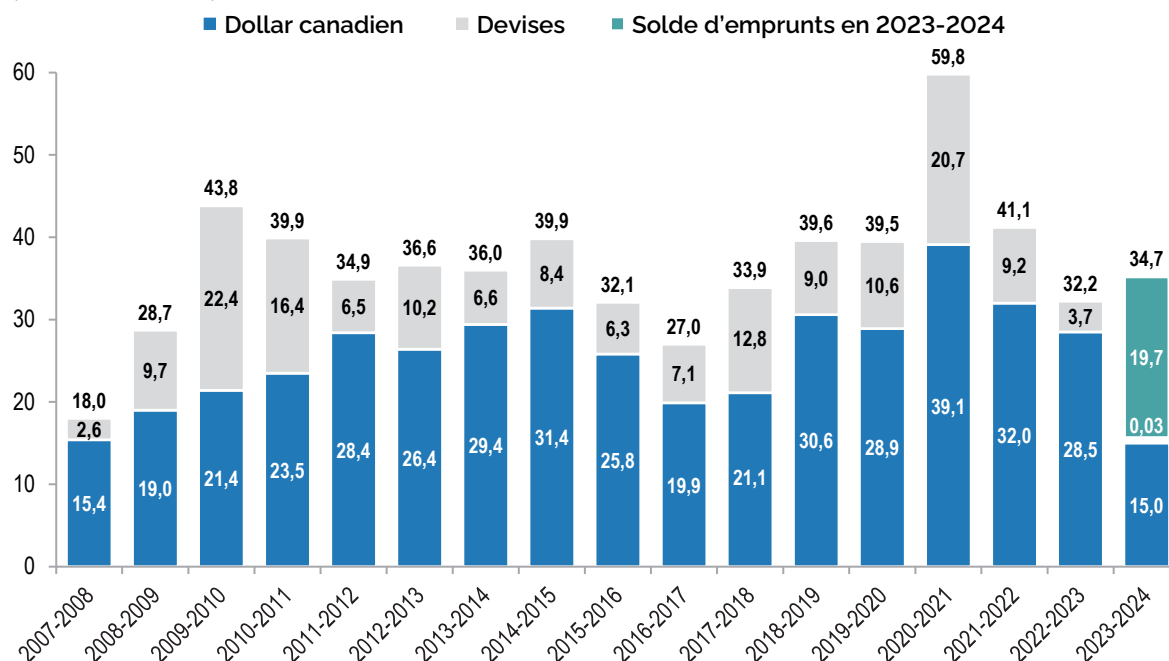


Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario en poursuivant la diversification du bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet au gouvernement de maintenir son accès à du capital, même si les conditions du marché intérieur deviennent moins favorables.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises

Total des besoins d'emprunt à long terme
(En milliards de dollars)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

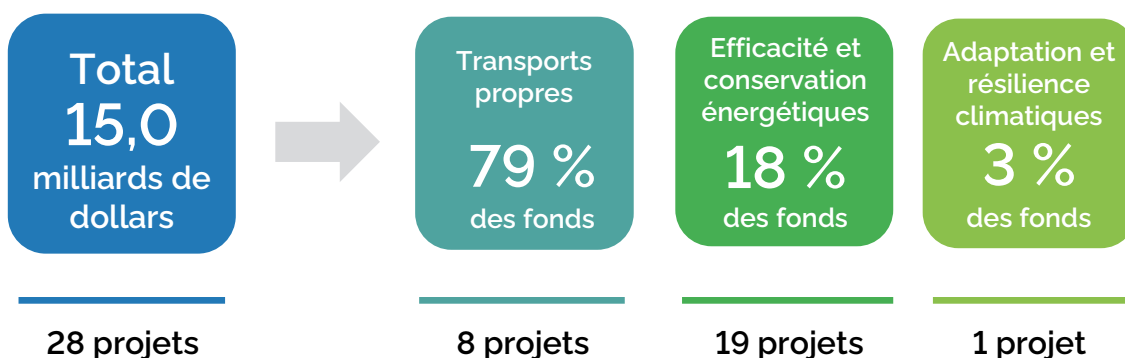
Source : Office ontarien de financement.

Programme des obligations vertes

Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel du programme d'emprunt de l'Ontario et sont un outil important pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistante aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec des émissions totalisant 15,0 milliards de dollars depuis 2014-2015, dont 13,0 milliards de dollars sont actuellement en circulation, l'Ontario demeure le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens.

Graphique 4.4

Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

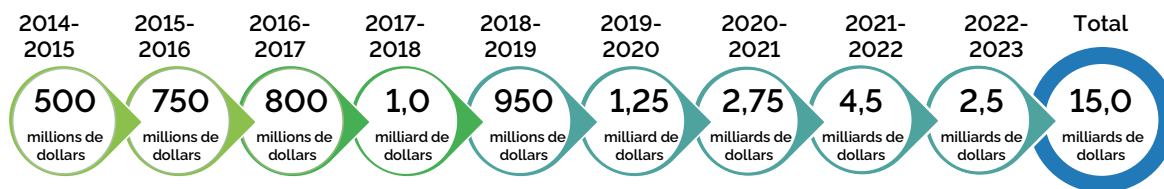
Source : Office ontarien de financement.

L'Ontario procède à l'actualisation de son Cadre des obligations vertes. Cet exercice favorisera une meilleure correspondance des catégories d'investissements avec les Principes applicables aux obligations vertes grâce à la normalisation des formulations ainsi que l'élargissement de l'offre potentielle d'obligations en faisant passer les obligations de vertes à durables.

L'Ontario prévoit continuer à exercer son leadership sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens et, sous réserve des conditions du marché, émettra plusieurs séries d'obligations vertes durant chaque exercice, notamment en 2023-2024.

Graphique 4.5

Émissions d'obligations vertes de l'Ontario

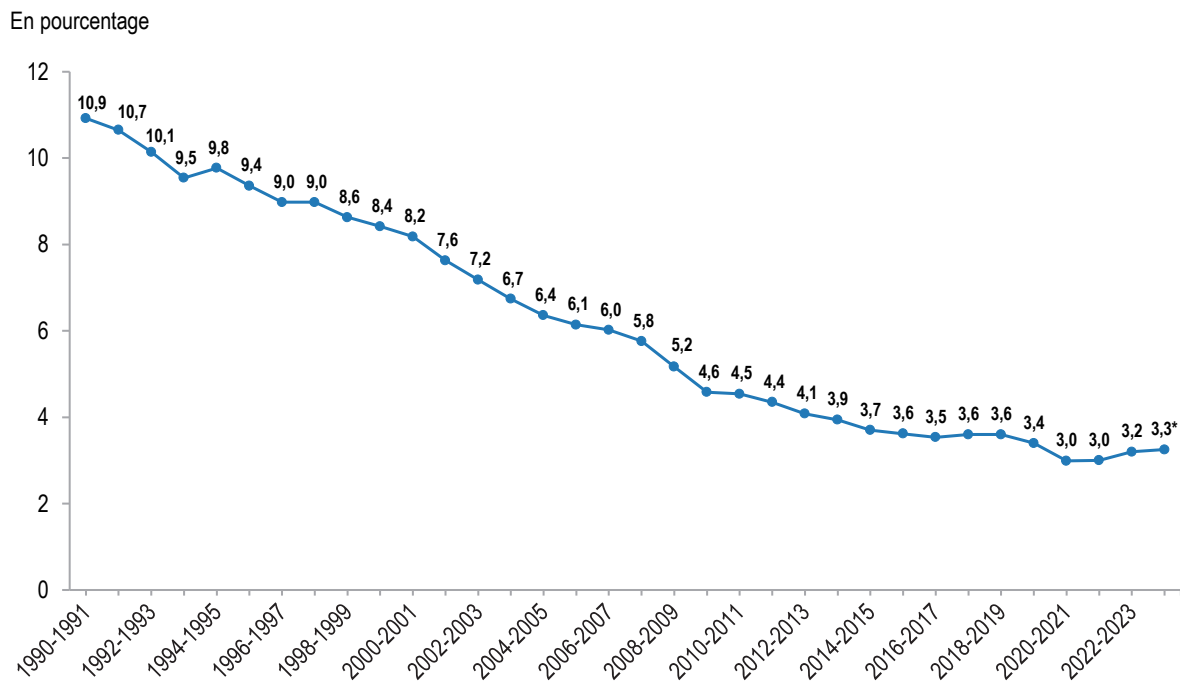


Source : Office ontarien de financement.

Coût de la dette

Après trois décennies de baisse, les taux d'intérêt ont augmenté, alors que les banques centrales, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis, ont haussé les taux de financement à un jour. Cette décision a eu des répercussions sur les frais d'intérêt sur la dette de l'Ontario. Le graphique 4.6 montre que, même si le taux d'intérêt effectif est à la hausse, le taux d'intérêt sur l'ensemble du portefeuille de la dette demeure historiquement bas en raison de la décision de l'Ontario de bloquer les taux à long terme et de prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale de 2007-2008.

Graphique 4.6
Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale



*Au 30 septembre 2023.

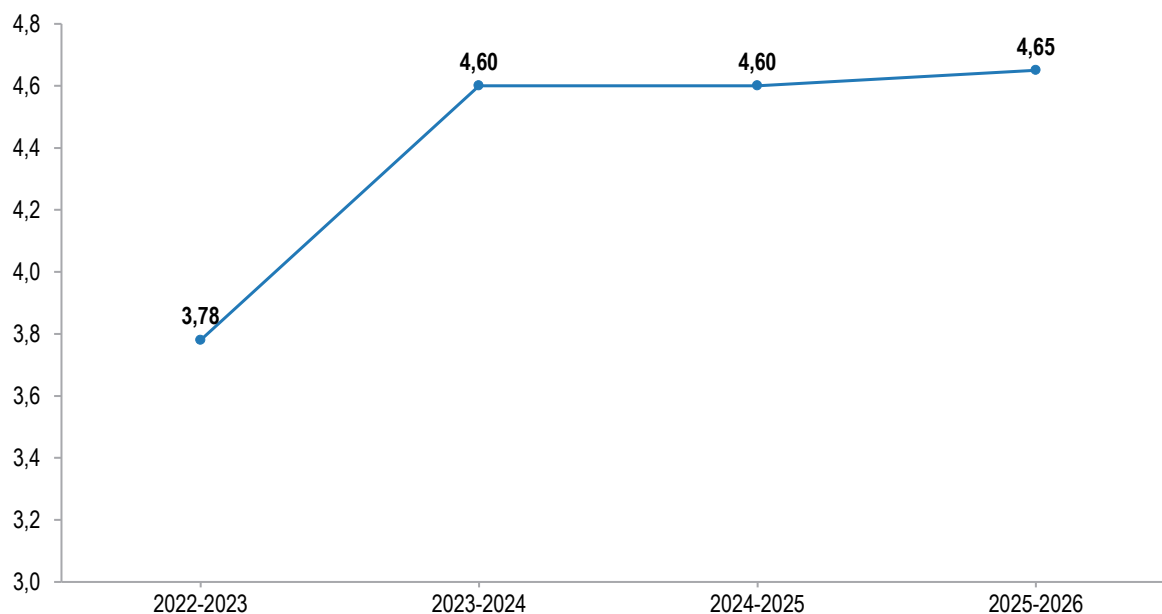
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2022-2023) et Office ontarien de financement.

Malgré les multiples hausses du taux du financement à un jour depuis la publication du budget de 2023, le coût d'emprunt de l'Ontario pour 2023-2024 demeure à 4,60 % étant donné que les taux à long terme se sont maintenus dans la fourchette prévue dans le budget de 2023. On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 700 millions de dollars au cours du premier exercice complet.

Le graphique 4.7 illustre les taux d'emprunt moyens de la dette contractée en 2022-2023 et les prévisions utilisées pour évaluer le coût futur des emprunts ou de l'intérêt sur la dette pour le reste de l'exercice 2023-2024 et à moyen terme. Les taux d'emprunt moyens restent les mêmes que ceux prévus dans le budget de 2023.

Graphique 4.7
Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario

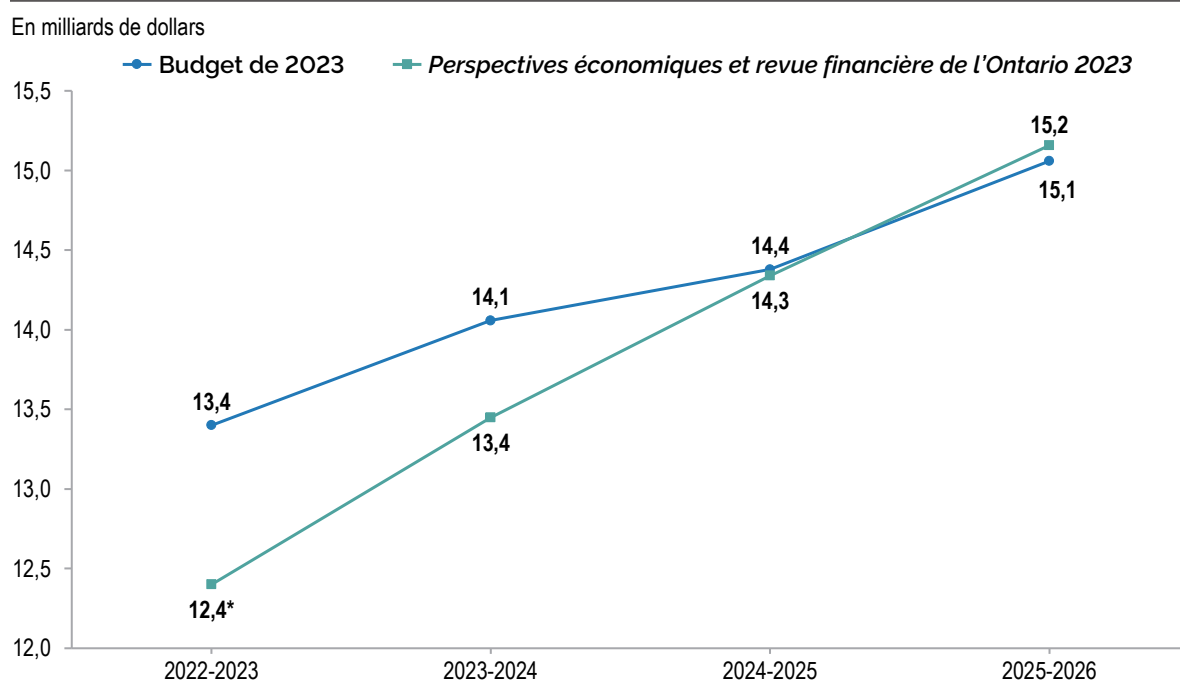
En pourcentage



Source : Office ontarien de financement.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, 14,3 milliards de dollars en 2024-2025 et 15,2 milliards de dollars en 2025-2026, par rapport aux prévisions du budget de 2023, qui étaient respectivement de 14,1 milliards de dollars, de 14,4 milliards de dollars et de 15,1 milliards de dollars. Au cours de cette période, les frais cumulatifs d'intérêt sur la dette sont inférieurs de 0,7 milliard de dollars à ce qui avait été prévu dans le budget de 2023. Cette situation est principalement attribuable à des coûts d'emprunt plus faibles en 2022-2023, comme l'indiquent les *Comptes publics de l'Ontario 2022-2023*, annulés partiellement par des emprunts à long terme plus importants pour ces années. L'intérêt sur la dette demeure la quatrième charge en importance de l'Ontario après la santé, l'éducation et les services sociaux.

Graphique 4.8 Les charges liées à l'intérêt sur la dette sont inférieures aux prévisions du budget de 2023



*Comptes publics de l'Ontario de 2022-2023

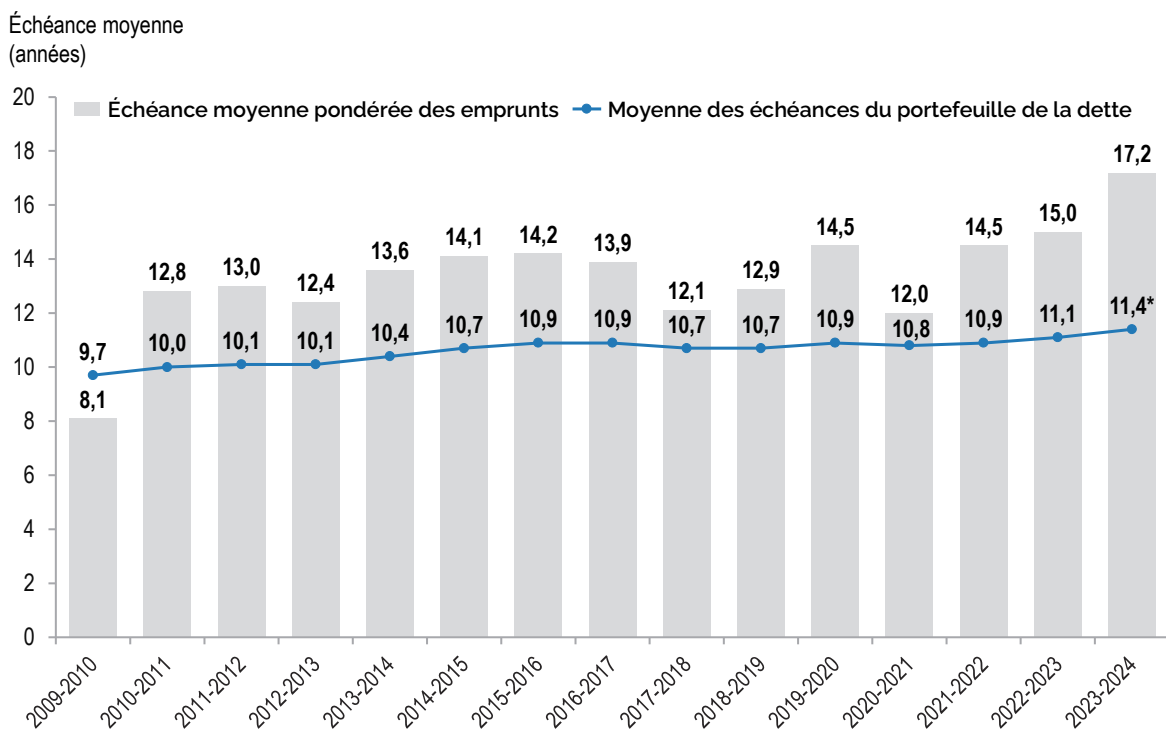
Source : Office ontarien de financement.

Échéance de la dette

L'Ontario a continué de reporter l'échéance de sa dette, lorsque la demande des investisseurs le permettait, afin de réduire le risque de refinancement de sa dette arrivant à échéance. Cela permet également de protéger l'intérêt prévu sur la dette à long terme contre les futures hausses des taux d'intérêt. Depuis 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 129,8 milliards de dollars, soit bien au-delà du quart de la dette totale, assorties d'échéances de 30 ans ou plus. Ce montant comprend 5,6 milliards de dollars en 2023-2024.

Le succès qu'a connu l'Ontario à prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale lui donne une marge de manœuvre pour gérer son important programme d'emprunt et le portefeuille de sa dette. Le prolongement de l'échéance de la dette ces dernières années a eu pour conséquence de réduire ses effets sur l'intérêt sur la dette à court et à moyen terme. Étant donné que les taux d'intérêt s'approchent des moyennes historiques en raison de leur récente hausse, l'Ontario surveillera les marchés et modifiera au besoin sa stratégie entourant l'échéance de la dette en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de la courbe des taux.

Graphique 4.9
Échéance moyenne pondérée des emprunts



*Au 30 septembre 2023.

Source : Office ontarien de financement.

Assurer des niveaux de liquidités adéquats

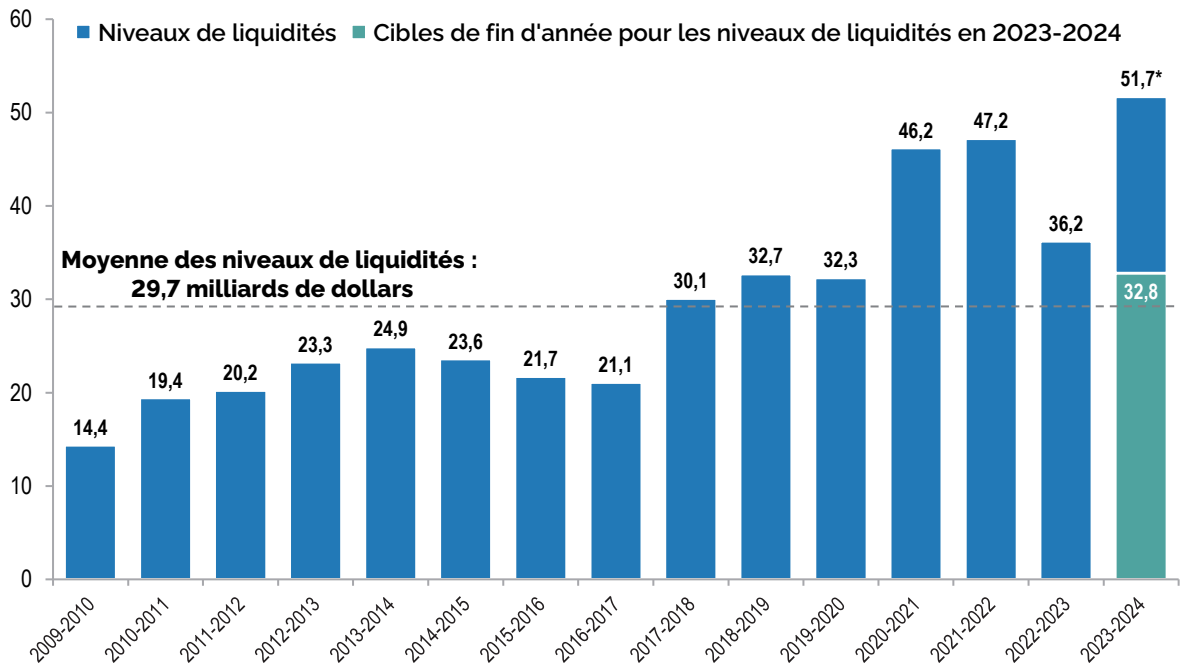
L'Ontario cherche à établir un équilibre entre l'objectif d'atténuer le coût des réserves de liquidités et le besoin d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour régler ses factures, investir dans les immobilisations, refinancer la dette arrivant à échéance et payer l'intérêt.

Au début de la pandémie de COVID-19, l'Ontario avait constitué d'importantes réserves de liquidités en raison de la croissance de son programme d'emprunt. En 2022-2023, l'Ontario a commencé à ramener ses réserves de liquidités à leur niveau d'avant la pandémie, comme le montre le graphique 4.10. Ces réserves permettent aussi au gouvernement de faire face rapidement à toute éventualité pouvant survenir sur le marché d'emprunt, dans l'économie ou en raison des événements géopolitiques.

Jusqu'à présent cette année, les réserves de liquidités non affectées de l'Ontario pour l'exercice 2023-2024 s'élèvent en moyenne à 51,7 milliards de dollars. Ces niveaux sont exceptionnellement élevés et bien au-delà des 32,8 milliards de dollars prévus pour la fin de l'exercice. La moyenne pour l'année en cours est haussée par le fait que des fonds suffisants ont été conservés pour les deux premiers mois de l'exercice en prévision d'une échéance importante de la dette et de versements de coupons le 2 juin 2023 totalisant plus de 16 milliards de dollars. En outre, les réserves de liquidités sont restées élevées en raison d'autres obligations financières qui devaient être réglées au 30 septembre.

Graphique 4.10
Moyenne des niveaux de liquidités non affectées

En milliards de dollars



*Au 30 septembre 2023.

Source : Office ontarien de financement.

Progrès réalisés quant à la stratégie d'allègement du fardeau de la dette

Dans le budget de 2023, l'Ontario a mis à jour sa stratégie de réduction du fardeau de la dette et établi de nouveaux objectifs à moyen terme concernant les mesures pertinentes visant la viabilité de la dette. Le gouvernement demeure résolu à réduire le fardeau de la dette et à ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable.

Tableau 4.2

Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette
(en pourcentage)

	Budget de 2023 Objectif	Budget de 2023 2023-2024	ÉÉA 2023 2023-2024
Ratio de la dette nette au PIB	<40,0	37,8	38,4
Ratio de la dette nette aux revenus	<200	199	206
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	<7,5	6,9	6,7

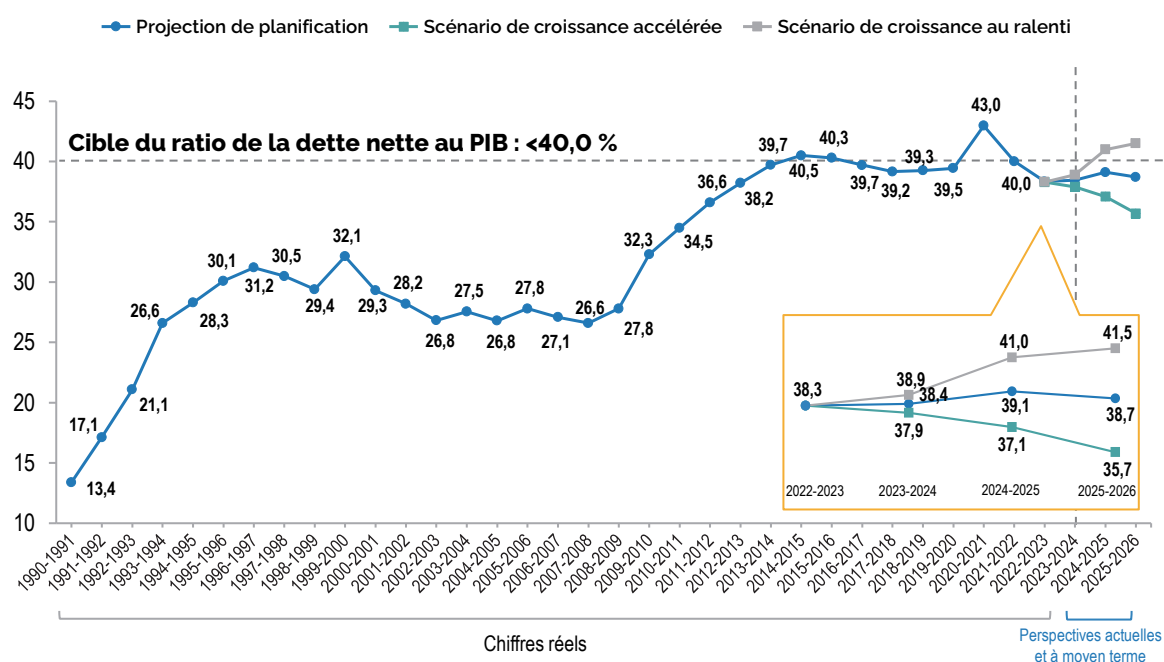
Nota : ÉÉA 2023 dans le tableau désigne le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*.

Source : Office ontarien de financement.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 38,4 % en 2023-2024, soit 0,6 point de plus que la prévision de 37,8 % contenue dans le budget de 2023. Ce résultat s'explique principalement par des déficits plus élevés que prévu. Ce ratio mesure la relation entre les obligations du gouvernement et sa capacité à s'en acquitter, ce qui illustre le fardeau de la dette du gouvernement en proportion de l'économie. On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 39,1 % en 2024-2025 et de 38,7 % en 2025-2026, comparativement aux ratios de 37,7 % et de 36,9 %, respectivement, prévus dans le budget de 2023.

Graphique 4.11 Ratio de la dette nette au PIB

En pourcentage

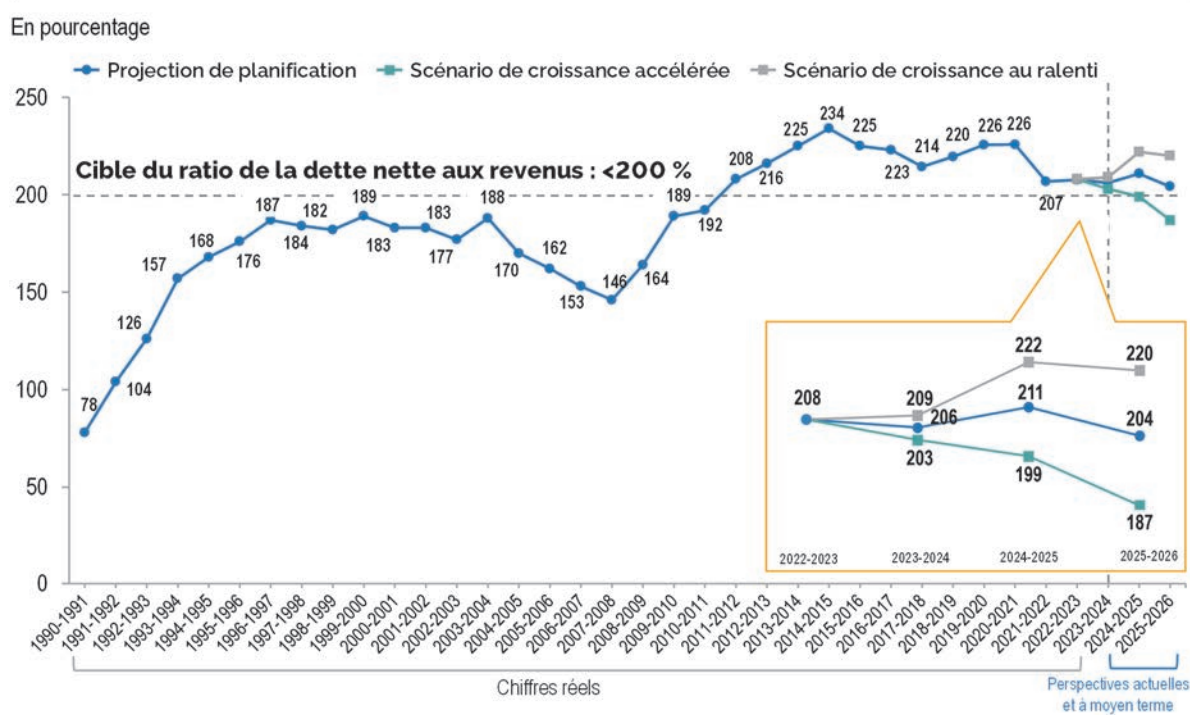


Nota : Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération : Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le ratio de la dette nette aux revenus sera de 206 % en 2023-2024, soit 7 points de pourcentage supérieur au ratio de 199 % prévu dans le budget de 2023. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette si le gouvernement de l'Ontario consacrait la totalité de ses revenus annuels à son remboursement. À moyen terme, ce ratio devrait s'établir à 211 % en 2024-2025 et à 204 % en 2025-2026, soit une hausse de 14 points de pourcentage chaque année, par rapport aux prévisions figurant dans le budget de 2023. La hausse modeste de ce ratio par rapport à la cible de 200 % sera surveillée jusqu'au budget de 2024.

Graphique 4.12
Ratio de la dette nette aux revenus



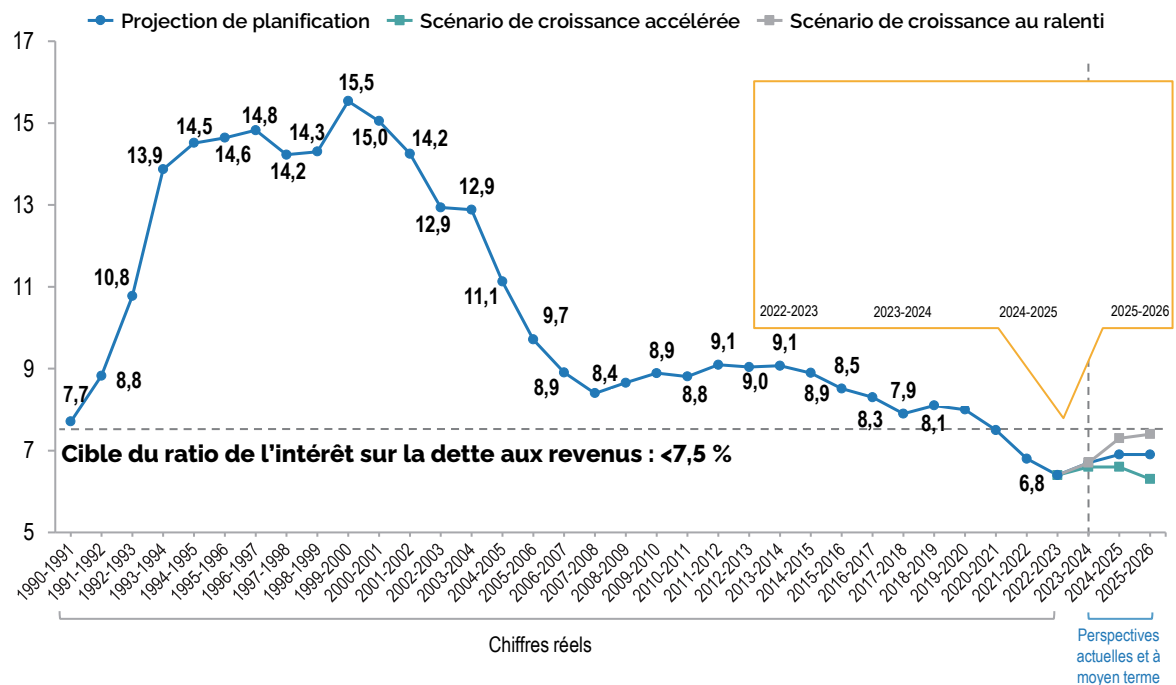
Nota : Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération : Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2022-2023) et Office ontarien de financement.

Selon les projections, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 6,7 % en 2023-2024, soit 0,2 point de pourcentage de moins que le ratio de 6,9 % prévu dans le budget de 2023. Ce ratio montre combien l'Ontario doit consacrer à l'intérêt pour chaque dollar de revenus qu'il reçoit. En dépit de la hausse des déficits, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus demeure à moyen terme inférieur aux prévisions du budget prépandémie de 2019. Ce ratio devrait rester en deçà du sommet de 9,1 % atteint pendant la dernière décennie, alors que l'économie se remettait de la crise financière mondiale, et il est beaucoup plus bas que les niveaux atteints du début des années 1990 au milieu des années 2000.

Graphique 4.13
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus

En pourcentage



Nota : Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération : Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2022-2023) et Office ontarien de financement.



Annexe

Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur des mesures fiscales et d'autres initiatives législatives proposées dans le présent document.

Bonification du remboursement de la taxe de vente harmonisée de l'Ontario pour les immeubles d'habitation construits expressément pour la location

L'Ontario offre un remboursement sur la portion provinciale de 8 % de la taxe de vente harmonisée (TVH) payée à l'achat de certains immeubles d'habitation locatifs neufs ou ayant fait l'objet de rénovations majeures. Le remboursement actuel est égal à 75 % de la portion provinciale de la TVH payée, jusqu'à concurrence de 24 000 \$.

Pour favoriser la construction d'un plus grand nombre de logements locatifs, le gouvernement prend des mesures pour bonifier le remboursement de sorte qu'il représente 100 % de la composante provinciale de la TVH payée, sans plafond, pour les nouveaux immeubles d'habitation locatifs admissibles. Cette mesure ferait écho aux bonifications proposées du remboursement de la portion fédérale de 5 % de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) pour immeubles d'habitation locatifs neufs, ce qui supprimerait la totalité de la TVH de 13 % sur les immeubles locatifs neufs admissibles en Ontario.

Les logements locatifs neufs pouvant bénéficier de la bonification seraient ceux qui sont admissibles au remboursement de la TPS/TVH actuellement offert et qui se situent dans des immeubles :

- ayant au moins quatre appartements privés (c'est-à-dire des logements comportant une cuisine, une salle de bains et une salle de séjour privées) ou au moins dix chambres ou suites privées;
- dont 90 % des logements sont destinés à la location à long terme.

Le remboursement provincial bonifié s'appliquerait aux immeubles admissibles dont la construction a débuté le 14 septembre 2023 ou après et le 31 décembre 2030 ou avant, et a été terminée le 31 décembre 2035 au plus tard. Ces dates s'aligneraient sur le remboursement fédéral nouvellement bonifié.

Le remboursement provincial bonifié ne s'appliquerait pas aux rénovations importantes d'immeubles d'habitation existants, mais ces rénovations continueraient d'être admissibles au remboursement actuel.

Les modifications apportées au remboursement de l'Ontario nécessitent des changements à la réglementation fédérale. Le gouvernement de l'Ontario collaborera avec le gouvernement fédéral pour coordonner la mise en œuvre de la bonification et s'assurer qu'elle est disponible dans les meilleurs délais.

Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants

Le 1^{er} juillet 2022, le gouvernement de l'Ontario a temporairement réduit la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et la taxe sur les carburants (diesel) de 5,3 cents le litre. Ces taxes sont actuellement de 9 cents le litre. Les allègements prendront fin le 31 décembre 2023, lorsque la taxe sur l'essence remontera à 14,7 cents le litre, et celle sur les carburants, à 14,3 cents le litre.

Le gouvernement dépose une loi qui aurait pour effet de modifier la *Loi de la taxe sur l'essence* et la *Loi de la taxe sur les carburants* pour permettre la reconduction des réductions de taux afin que la taxe sur l'essence et la taxe sur les carburants demeurent à 9 cents le litre pendant six mois de plus, jusqu'au 30 juin 2024.

Conclusion d'une entente coordonnée sur l'imposition des produits de vapotage

Selon des études, les jeunes qui vapotent risquent de fumer plus tard. C'est ce que relate la publication *Canadian Medical Association Journal* d'après laquelle pour chaque groupe de six non-fumeurs qui vapotent, l'un d'entre eux adoptera l'usage du tabac. Le recours à l'imposition constitue une approche probante et bien établie pour décourager la consommation de produits posant des risques pour la santé. Les experts en santé publique, l'Organisation mondiale de la Santé et des organisations comme la Société canadienne du cancer ont déclaré que l'imposition est un outil de politique publique essentiel pour réduire le vapotage, particulièrement parmi les jeunes, et contribue à gérer les risques connexes pour la santé.

À l'automne 2022, le gouvernement fédéral a imposé une taxe sur le vapotage. Il a ensuite invité les provinces et les territoires à participer à cette taxe. L'Ontario répond à cette invitation pour permettre au gouvernement fédéral de percevoir des droits d'accise additionnels sur les produits de vapotage destinés à la vente sur le territoire de la province, et ce, au même taux que les droits d'accise fédéraux actuels. L'Ontario toucherait les revenus provenant des droits d'accise additionnels.

La conclusion d'une entente avec le gouvernement fédéral va dans le sens des politiques adoptées par la plupart des autres provinces et des territoires. La Colombie-Britannique, la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont déjà instauré une taxe sur les produits de vapotage, tandis que plusieurs autres provinces et territoires ont fait part de leur intérêt à conclure des ententes avec le gouvernement fédéral.

De plus amples renseignements sur la mise en œuvre de l'entente coordonnée seront fournis dans les mois à venir.

Bonification du crédit d'impôt pour actions accréditives ciblées de l'Ontario

Le crédit d'impôt pour actions accréditives ciblées de l'Ontario a pour but de stimuler l'exploration des minéraux dans la province et d'améliorer l'accès aux capitaux pour les petites sociétés d'exploration minière. Il offre aux personnes admissibles un crédit d'impôt remboursable de 5 % sur les dépenses admissibles faites en Ontario.

Le gouvernement propose d'élargir les critères d'admissibilité au crédit afin d'y inclure certaines dépenses précises liées à l'exploration de minéraux critiques qui sont admissibles au crédit d'impôt fédéral pour l'exploration de minéraux critiques¹ auquel on a renoncé le 1^{er} janvier 2023 ou après.

Le changement proposé représenterait un soutien supplémentaire de 12 millions de dollars par année pour l'industrie d'exploitation des minéraux critiques.

Sommaire des mesures

Tableau A.1

Sommaire des mesures

(en millions de dollars)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Bonification de la remise de la taxe de vente harmonisée pour les immeubles d'habitation construits expressément pour la location	1	35	150
Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants	320	325	–
Bonification du crédit d'impôt pour actions accréditives ciblées de l'Ontario	12	12	12
Total	333	372	162

Nota : Les chiffres positifs reflètent les avantages pour les particuliers, les familles et les entreprises, qui se traduisent par une augmentation des charges du gouvernement ou une diminution de ses revenus. Les totaux sont fondés sur la somme des chiffres arrondis aux fins de la présentation. L'estimation du crédit d'impôt pour actions accréditives ciblées de l'Ontario ne tient pas compte des incidences sur les revenus imposables. « – » indique un montant nul.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

¹ Voir le budget fédéral de 2022 pour de plus amples renseignements sur les minéraux critiques admissibles au crédit fédéral, <https://www.budget.canada.ca/2022/report-rapport/chap2-fr.html#2022-2>

Modifications de forme

Des modifications à diverses lois dont le ministre des Finances de l'Ontario veille à l'application ou à d'autres lois pourraient être proposées afin d'améliorer l'efficacité administrative, de mieux appliquer la loi, de maintenir l'intégrité et l'équité du régime fiscal et du système de perception des revenus de l'Ontario, ou encore de clarifier les lois ou d'assouplir les règlements afin de préserver l'intention des politiques.

Les modifications législatives proposées comprennent ce qui suit :

- Modifications à la *Loi de la taxe sur l'essence* pour étendre l'application des exigences de l'accord appelé *International Fuel Tax Agreement* (IFTA), notamment en matière d'inscription, de présentation de rapports et d'audit, aux transporteurs interterritoriaux établis en Ontario (p. ex., les grands routiers) qui utilisent des carburants de remplacement. Ces modifications feraient en sorte que l'Ontario puisse s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu de l'IFTA.
- Modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* afin de mettre à jour le calcul de la Contribution-santé de l'Ontario pour qu'elle puisse être payable sur le revenu fractionné, en plus du revenu imposable.
- Modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* pour éliminer la règle d'arrondissement servant à déterminer le crédit d'impôt d'une personne pour l'impôt minimum.
- Modifications à la version française de la *Loi de 2007 sur les impôts* pour que soient utilisés des termes appropriés et justes qui correspondent à la version anglaise.
- Modifications à la *Loi sur les valeurs mobilières* et à la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises* pour changer les noms de certains organismes d'autoréglementation, corriger un terme français et actualiser une référence à « personne ou compagnie ».
- Modifications à la *Loi sur le ministère du Revenu* à l'appui de l'élargissement de l'exécution des ordonnances alimentaires pour enfants de l'Ontario dans les territoires de compétence internationaux.
- Modifications à la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités* pour permettre la mise en œuvre d'outils améliorés de perception des prêts étudiants en souffrance.

Autres initiatives législatives

Mise en commun des actifs des fonds du secteur parapublic

La Société ontarienne de gestion des placements (SOGP) fournit au secteur parapublic de l'Ontario des services de gestion de placements mis en commun. Organisme sans lien avec le gouvernement, la SOGP vise à fournir à ses membres du secteur parapublic un accès peu coûteux à des experts en placement de calibre mondial.

Les municipalités peuvent être membres de la SOGP, mais en vertu de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, celles qui optent pour la norme de placement prudent doivent déléguer leurs pouvoirs en matière de placement à un conseil de placement ou un conseil de placement conjoint. Le gouvernement propose une modification de forme à la *Loi de 2015 sur la Société ontarienne de gestion des placements* pour mettre à jour les dispositions visant l'admissibilité et préciser que les conseils de placement municipaux et les conseils de placement conjoints sont autorisés à devenir membres de la SOGP.

Règle générale anti-évitement

Le 4 août 2023, le gouvernement fédéral a rendu publiques, à des fins de consultation, les modifications qu'il propose à la règle générale anti-évitement dans sa *Loi de l'impôt sur le revenu*. Après que ces modifications auront été mises en œuvre, l'Ontario envisage d'appliquer les mêmes dans la *Loi de 2007 sur les impôts*.

Consultations en vue de bâtir un Ontario fort ensemble

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* détaille les progrès accomplis par le gouvernement dans le cadre du plan de l'Ontario pour bâtir en adoptant une approche responsable et ciblée qui soutient les personnes et les entreprises aujourd'hui, tout en mettant en place de solides assises financières au profit des générations futures. Le gouvernement continuera de solliciter les travailleurs, les familles, les propriétaires d'entreprises, les organismes et les collectivités pour prendre le pouls de ce qu'ils souhaitent pour la prochaine étape du plan du gouvernement dans le cadre du budget de 2024.

La population de l'Ontario est invitée à partager ses idées, en ligne ou par courrier directement avec le ministre des Finances de l'Ontario, sur les questions clés du prochain budget. Parmi celles-ci, mentionnons la façon de réaliser des projets d'infrastructure essentielle, d'attirer des investissements supplémentaires afin de créer plus d'emplois, de maintenir les coûts bas et de fournir de meilleurs services. Soumettez vos idées via le portail de soumission en ligne ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Les personnes intéressées peuvent également répondre à un sondage en ligne qui sera lancé en novembre 2023, ou assister à une séance de consultation en personne.

En ligne

Soumettez vos idées via le nouveau portail de soumission en ligne, à l'adresse suivante : www.ontario.ca/consultationsbudgetaires

Par la poste

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances
a/s du Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord, 3^e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1



ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023